

RAPPORT ADMINISTRATIF ET
COMPTE RENDU FINANCIER
DE L'EXERCICE
2012





Février 2012 : la glace reprend place à Versoix

Avant propos du Conseil administratif

Chers citoyens, chères citoyennes,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'administration des Communes, nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport administratif et financier portant sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2012.

Nous garderons en mémoire de l'année 2012, un mois de février marqué par la bise glacée qui a soufflé sur notre Commune, créant au passage des sculptures de glace, photographiées par les médias du monde entier. Le quai de Versoix, ses bateaux, ses véhicules ainsi que d'autres objets recouverts de givre ont dessiné un paysage hivernal poétique, hors du commun, qui a suscité la curiosité d'innombrables visiteurs.

Ce phénomène naturel a été le point de départ d'une année tonique et pleine de projets.

Au niveau de la construction, on relèvera, en janvier 2012, la pose de la première pierre du bâtiment « Forum Fayards », nouvel espace voué à l'industrie et à l'artisanat ; en mai 2012, l'ancien bâtiment en bois des CFF (sis le long de la voie des chemins de fer) a été démoli pour laisser place à la construction d'un nouvel immeuble administratif et commercial ; en septembre 2012, a été posée la première pierre du projet « îlot Sud, Versoix Centre-Ville », qui offrira en 2014 un centre commercial, un hôtel, un immeuble administratif, ainsi qu'un centre culturel. L'arrivée de ces nouvelles surfaces permettra de créer un centre à Versoix et des places de travail, ce qui améliorera aussi l'équilibre entre le nombre d'habitants et le nombre d'emplois. Nous ajouterons que le bâtiment de l'ancienne papeterie a désormais fait le plein d'entreprises, créant par là une dynamique favorable pour l'économie de notre commune.

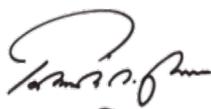
Nous tenons à souligner que, dans le cadre du projet Versoix Centre-Ville, la culture et la convivialité n'ont pas été oubliées. Ainsi, les espaces extérieurs seront aménagés pour permettre la tenue de manifestations, et le bâtiment culturel contiendra une bibliothèque, une salle d'exposition et un restaurant.

Un autre évènement marquant fut l'entrée en vigueur, au 1er septembre 2012, du règlement du Conseil d'Etat fixant les conditions d'exploitation du nouveau terrain destiné aux forains et aux gens du voyage. Il s'agit d'un fait historique pour Versoix, dans la mesure où les habitants du site du Molard ont entamé le processus de déménagement pour rejoindre le site de Braille. L'inauguration de cet emplacement a eu lieu en septembre 2012 en présence des autorités cantonales, communales et des futurs occupants.

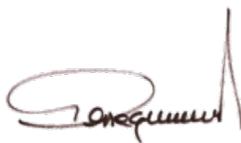
L'aboutissement d'autres projets en 2012 est aussi à relever : la réalisation de nouveaux locaux à Port Choiseul pour le Club nautique de Versoix comprenant un belvédère, la magnifique fête organisée en collaboration avec le Patrimoine Versoisien en l'honneur de la rénovation de l'horloge d'Ecogia ; les jardins potagers de la Pelotière; l'aula des Colombières (salle de cinéma); la nouvelle salle de boxe installée dans le centre de Choiseul.

Les comptes de l'année 2012 ont été bénéficiaires avec un excédent de Frs. 1'341'238,- pour un centime additionnel de 48.

En conclusion pour cette année 2012, les Autorités de Versoix, de par ces sculptures de glaces, ces projets importants, en cours ou achevés, l'équilibre budgétaire, auraient pu boucler l'année la tête dans les étoiles. Et bien rassurez-vous, c'est bien la tête sur les épaules qu'elles ont entamé l'année 2013, ceci pour garder le cap et veiller au bien vivre de nos citoyens et de nos citoyennes, dans le respect d'un développement durable.



Patrick Malek-Asghar
Conseiller administratif



Claude Genequand
Maire



Cédric Lambert
Conseiller administratif

AVANT PROPOS DU CONSEIL ADMINISTRATIF	1
TABLE DES MATIÈRES	2
LES ÉLUS	
Carte de Versoix - une ville en pleine mutation	4
LE CONSEIL ADMINISTRATIF	5
Données statistiques 2012	6
LE CONSEIL MUNICIPAL	
Le Bureau du Conseil municipal	7
Composition du Conseil municipal au 31 décembre 2012	7
Activités du Conseil municipal	8
Commissions permanentes	9
Les Fondations - Représentations du CM	9
LA MAIRIE	
Organigramme de la Mairie au 31.12.2012	10
SECRETARIAT GÉNÉRAL	
Secrétaire Général : Frank Lavanchy	11
La mission du service	11
Administration communale postes : personnel fixe	12
postes : personnel auxiliaire / Mouvements du personnel	13
Ressources humaines	14
Etat civil	15
Réception, Communication, Promotion économique	16
DICASTÈRE DE M. PATRICK MALEK-ASGHAR, CONSEILLER ADMINISTRATIF	
BÂTIMENTS :	
Chef de service : Alfred Trummer	17
La mission du service	17
Chantiers 2012	17
Futurs chantiers	26
Investissements et boucllements de crédits	26
GÉRANCE ET INFORMATIQUE	
Chef de service : Jean-Pierre Vulliet	27
La mission du service	27
Liste des principaux bâtiments gérés par le Service de la gérance	27
Bâtiment communaux	28
Location de salles	29
Informatique	30
FINANCES ET COMPTABILITÉ	
Cheffe de service : Gabrielle Zihlmann-Borer	31
La mission du service	31
2012 en chiffres	32
Budget 2012 et Compte de fonctionnemet 2012	33
Charges de fonctionnement par nature	34
Revenus de fonctionnement par nature	35
Photos de Versoix Centre-Ville première pierre, Ecogia horloge réhabilitée	36
Charges et revenus 2012 par fonction, évolution 2005-2012 - budget 2013	37
Bilan au 31.12.2012 - comptes à l'actif	38

Bilan au 31.12.2012 - comptes au passif	39
Dette communale au 31.12.2012 et son évolution 2005-2012	40
Investissement - Fortune - Vérification des comptes	41
Crédits d'investissements en cours	42
Vérification des comptes (suite)	44

DICASTÈRE DE M. CLAUDE GENEQUAND, MAIRE

STVE – TRAVAUX - VOIRIE - ESPACES VERTS / CSV - ENVIRONNEMENT

Chef de service : Michel Armand-Ugon	45
La mission du service	46
Répartition du personnel STVE	47
Le STVE en chiffres	48
Travaux réalisés / en cours / à l'étude	49
Plan des canalisations EU et EP	50
Les Gros chantiers 2012 - Mise en séparatif	51
STVE - Budget et frais 2012	52
STVE - Evolution des heures ouvrées	53
Espaces verts, un apprenti entreprenant	54
Environnement : statistiques des déchets et du recyclage	55
STVE - autres tâches en 2012	58
Points de récupération à Versoix	60

AMENAGEMENT, URBANISME ET TRANSPORTS

Chef de service : Christophe Kobler	61
La mission du service	61
Aménagement - Urbanisme	62
PSD soirée d'information publique	66
Versoix Centre-Ville	67
Statistique des dossiers « autorisations » pour 2012	69
Transports	69

SPORTS

Chef de service : Pascal Clément	70
Commission des sports - Réalisations et projets	70
Mérites sportifs de 2009 à 2012	71

DICASTÈRE DE M. CÉDRIC LAMBERT, CONSEILLER ADMINISTRATIF

SJS : SERVICE SOCIAL – JEUNESSE – SÉCURITÉ

Chef de Service : Pierre-André Dettwiler	73
Les missions du service	73
Social	74
Jeunesse	82
Sécurité municipale	94

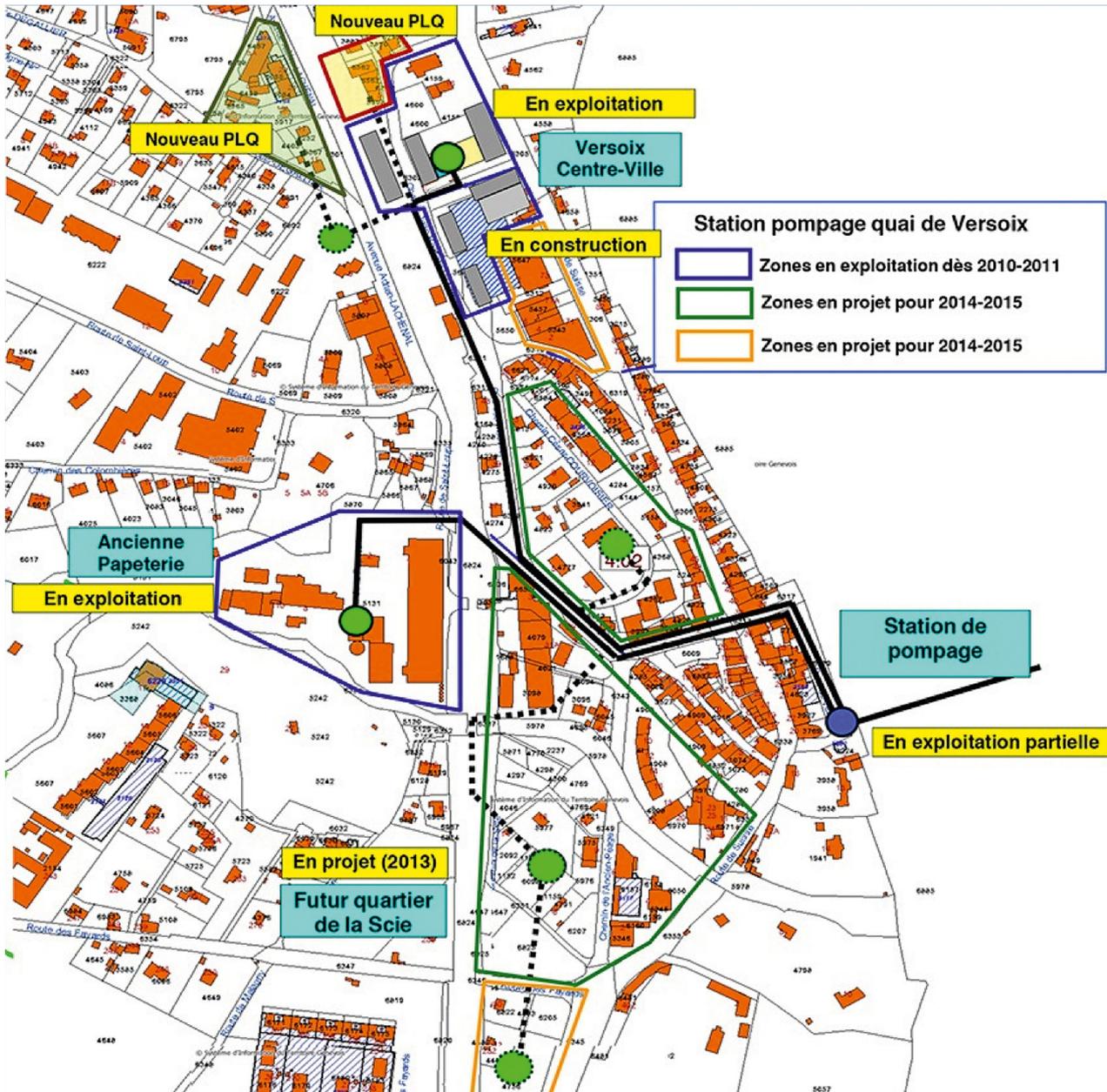
CULTURE

Chef de service : Pascal Clément	101
La mission du service	101
Affaires culturelles	101
Manifestations	104
Bibliothèque	107
Les Caves	108

Liste des séquences de TéléVersoix réalisées en 2012 (www.versoix.ch) en 3^e de couverture

Photos de l'îlot sud de Versoix Centre-Ville en janvier et octobre 2012 en 4^e de couverture

Une ville en pleine mutation



Les élus

LE CONSEIL ADMINISTRATIF

Maire

M. Claude Genequand, (parti LIB)
Aménagement, Environnement,
Transports, Espaces publics, Sports
(suppléant : M. P. Malek-Asghar)

Conseillers administratifs

M. Patrick Malek Asghar, (parti RAD)
Finances, Administration, Economie,
Bâtiments, Gérance,
Développement durable
(suppléant : M. C. Lambert)

M. Cédric Lambert, (parti PDC)
Social, Jeunesse, Sécurité,
Culture et Communication
(suppléant : M. C. Genequand)



Le Conseil administratif réélu pour la législature 2011-2015. De gauche à droite :
M. Patrick Malek-Asghar, Conseiller administratif,
M. Claude Genequand, Conseiller administratif maire dès le 1er juin 2012.
M. Cédric Lambert, Conseiller administratif, maire jusqu'au 31 mai 2012

Versoix, commune créée en 1815 - 1816

Population : 13019 habitants à fin 2012 (- 73 par rapport à fin 2011)

Densité : 1 240 habitants au km² ou 12,4 habitants par hectare

Données tirées de la statistique genevoise, situation à fin 2012

source : <http://www.ge.ch/statistique/tel/communes/portraits/T-00-44.xls>

Population résidante	Date	Versoix		Canton de Genève	
		Effectif	En %	Effectif	En %
Population totale (en fin d'année)	2012	13'019	100.0	470'512	100.0
Densité de population (habitants par hectare)		12.4	///	19.2	///
Population selon le sexe					
Hommes		6'229	47.8	227'697	48.4
Femmes		6'790	52.2	242'815	51.6
Population selon l'origine					
Genevois		4'220	32.4	167'428	35.6
Confédérés		3'266	25.1	113'726	24.2
Etrangers		5'533	42.5	189'358	40.2
dont Union européenne		2'878	22.1	121'428	25.8
Population selon le groupe d'âges					
0 - 19 ans		3'490	26.8	99'363	21.1
20 - 64 ans		7'681	59.0	294'744	62.6
65 ans ou plus		1'848	14.2	76'405	16.2
dont 80 ans ou plus		478	3.7	22'062	4.7
Variation annuelle totale de la population	2012	- 73	///	3'594	///
Naissances		108	///	4'645	///
Décès		89	///	3'201	///
Solde migratoire (immigrés - émigrés)		- 92	///	2'150	///

Bâtiments et logements	Date	Versoix		Canton de Genève	
		Nombre	En %	Nombre	En %
Bâtiments à usage d'habitation (en fin d'année)	2012	1'371	100.0	42'141	100.0
Maisons individuelles		869	63.4	24'603	58.4
Maisons à plusieurs logements		316	23.0	9'903	23.5
Bâtiments d'habitation avec usage annexe (2)		142	10.4	6'223	14.8
Bâtiments partiellement à usage d'habitation (3)		44	3.2	1'412	3.4
Logements (en fin d'année) (4)	2012	5'227	100.0	221'880	100.0
Logements de 1 pièce		316	6.0	37'217	16.8
Logements de 2 pièces		821	15.7	48'486	21.9
Logements de 3 pièces		1'683	32.2	60'267	27.2
Logements de 4 pièces		1'285	24.6	41'064	18.5
Logements de 5 pièces		668	12.8	19'409	8.7
Logements de 6 pièces ou plus		446	8.5	15'340	6.9
Logements vacants (au 1er juin 2012)		19	0.4	727	0.3
Logements neufs construits (total annuel)		4	0.1	1'850	0.8

Emploi et vie active	Date	Versoix		Canton de Genève	
		Effectif	En %	Effectif	En %
Emplois (6)	2008	2'535	100.0	301'775	100.0
Emplois dans le secteur primaire		41	1.6	2'764	0.9
Emplois dans le secteur secondaire		421	16.6	43'956	14.6
Emplois dans le secteur tertiaire		2'073	81.8	255'055	84.5
Chômeurs inscrits (moyenne annuelle)	2012	260	///	11'658	///

CONSEIL MUNICIPAL

Le bureau du Conseil municipal du 2 juin 2012 au 1er juin 2013

de gauche à droite sur la photo :
M. Gilles Chappatte, vice-président
M. Christophe Sudan, président
M. Yves Richard, secrétaire



Conseil municipal 27 membres

Composition au 31 décembre 2012

Parti radical

M. Urs Hurni
M. Jean-Marc Leiser
M. Jérôme Laederach
M. Christophe Sudan
Mme Laetitia Monnot-Crespi
M. Alain Riat

Année d'entrée

2012
1998
2007
2007
2011
2011

Parti démocrate-chrétien

M. Jean-Pierre Piccot
M. Daniel Ricci
M. Gilles Chappatte
M. Pierre Schenker
M. Bernard Levrat

Année d'entrée

1975
2002
2008
2011
2011

Parti libéral

M. Adrien Maréchal
Mme Nathalie Métrallet
M. Cédric Miche
M. Thierry Fauchier-Magnan

Année d'entrée

2012
2012
2003
2011

Parti socialiste

M. Jean-Claude Rothlisberger
M. Patrice Marro
Mme Ornella Enhas

Année d'entrée

1999
2003
2007

Parti des Verts

M. Yves Richard
Mme Margaret Richard-Mikel
M. Jean-François Sauter
Mme Jolanka Tchamkerten
M. John Kummer
M. Jérémy Jaussi

Année d'entrée

2004
2007
2007
2011
2011
2011

Parti MCG

M. Antonio Angelo
Mme Laïla Chaoui-Corpataux

Année d'entrée

2012
2011

Indépendante

Mme Delphine Perrella-Gabus

Année d'entrée

2011



Le Conseil administratif et le Conseil municipal de Versoix, le 25 juin 2012

Activités du Conseil municipal

Rétrospectives des décisions du Conseil municipal pour la période administrative du 1.1. au 31.12. 2012

Séance du 30 janvier 2012

- Acceptation du cautionnement d'un emprunt pour le Club Nautique de Versoix
- Désignation de l'organe de contrôle pour la Fondation communale de Versoix-Samuel May
- Désignation de l'organe de contrôle pour la Fondation de la Commune de Versoix pour le logement et l'accueil des personnes âgées
- Désignation de l'organe de contrôle pour la Fondation communale de Versoix pour la petite enfance
- Approbation d'une résolution pour la réouverture d'un centre de consultations de l'Office médico-pédagogique à Versoix.

Séance du 26 mars 2012

- Acceptation de la constitution d'un droit de superficie et de servitude par la Commune de Versoix au profit du Club Nautique de Versoix
- Approbation du transfert de la subvention à l'association intercommunale pour l'accueil familial de jour
- Vote des indemnités des Conseillers administratifs, exercice 2012
- Acceptation d'un crédit de Frs. 10'776'000,- pour la construction d'un parking de 142 places incluant un sous-sol immeuble, projet Versoix Centre-Ville
- Vote d'un crédit de Frs. 165'825,- pour l'installation de panneaux solaires sur le bâtiment voirie Lachenal
- Vote d'un projet de construction sur la parcelle du Levant : dérogation de l'indice d'utilisation du sol (IUS)
- Acceptation d'un crédit de Frs. 12'000,- pour l'achat de la parcelle No 165 à l'armée, route de Sauverny
- Assermentation d'un nouveau Conseiller municipal.

Séance du 23 avril 2012

- Vote d'un crédit de Frs. 160'800,- pour l'aménagement de l'esplanade, belvédère carrefour chemin des Gravieres et chemin du Vieux-Port.

Séance du 21 mai 2012

- Vote des crédits complémentaires des comptes 2011 de la Ville de Versoix
- Vote des comptes 2011 de la Ville de Versoix
- Acceptation des comptes 2011 de la Fondation FIVEAC
- Désignation de l'organe de contrôle des comptes de la Fondation FIVEAC
- Vote d'un crédit de Frs. 13'730'000,- pour la partie hors-sol immeuble, projet Versoix Centre-Ville
- Vote d'un crédit de Frs. 378'000,- destiné à équiper l'école Ami-Argand de panneaux solaires
- Désignation du Bureau du Conseil municipal du 1er juin 2012 au 31 mai 2013

- Assermentation d'un nouveau Conseiller municipal.

Séance du 25 juin 2012

- Approbation des bouclements de crédits
- Vote des comptes 2011 de la Fondation communale de Versoix pour la petite enfance
- Vote des comptes 2011 de la Fondation de la Commune de Versoix pour le logement et l'accueil des personnes âgées
- Vote des comptes 2011 de la Fondation communale de Versoix-Samuel May
- Vote de l'autorisation et du cautionnement d'emprunts en faveur de la Fondation communale de Versoix-Samuel May
- Acceptation d'un crédit de Frs. 385'000,- pour les nouveaux véhicules au STVE
- Vote d'un crédit de Frs. 80'400,- pour la renaturation du Nant-de-Braille
- Renvoi en commission de l'environnement et des espaces publics d'un crédit de Frs. 165'000,- pour l'étude d'implantation des points de collecte « tout enterré » et dépôt des autorisations de construire
- Approbation d'un crédit de Frs. 180'000,- pour le vestiaire atelier pour le STVE au Centre sportif
- Vote d'un crédit de Frs. 72'500,- pour l'aménagement et l'achat de matériel pour les Caves
- Acceptation d'un crédit de Frs. 97'000,- pour l'achat de matériel complémentaire pour l'Espace de Vie Infantile
- Approbation de la modification des limites de zone de la parcelle No 29779 des Buissonnets
- Assermentation d'un nouveau Conseiller municipal.

Séance du 17 septembre 2012

- Vote d'un crédit de Frs. 30'000,- pour la subvention à la rénovation de l'Eglise catholique de Versoix
- Acceptation d'un crédit de Frs. 351'750,- pour le réaménagement du chemin de Braille
- Vote d'un crédit de Frs. 165'000,- pour l'étude d'implantation des points de collecte « tout enterré »
- Assermentation d'une nouvelle Conseillère municipale.

Séance du 15 octobre 2012

- Vote de l'autorisation d'emprunter pour la Fondation communale de Versoix-Samuel May
- Acceptation d'un crédit de Frs. 66'589,- pour le système de sonorisation et d'enregistrement de la salle du Conseil municipal.

Séance du 12 novembre 2012

- Vote du budget 2013 de la Fondation communale de Versoix pour la petite enfance
- Vote du budget 2013 de la Ville de Versoix.

Séance du 17 décembre 2012

- Vote d'un crédit de Frs. 175'875,- pour le collecteur Sauverny/Observatoire/La Branvaude
- Approbation d'un bouclage de crédits
- Acceptation du transfert du bâtiment Fayards-FIVEAC à la Fondation communale de Versoix-Samuel May
- Vote d'un crédit de Frs. 120'000,- pour l'achat de mobilier à l'école Adrien-Lachenal
- Acceptation d'un crédit de Frs. 117'000,- pour l'achat de mobilier à l'école Montfleury 1.

Commissions permanentes

(situation au 31 décembre 2012)

Bâtiments et gérance et développement durable

Y. Richard (Président)

D. Ricci (Vice-Président)

A. Angelo, G. Chappatte, U. Hurni, A. Maréchal, C. Miche, J.-C. Rothlisberger, C. Sudan, J. Tchamkerten.

Culture et communication

C. Miche (Président)

J.-M. Leiser (Vice-Président)

L. Chaoui-Corpataux, O. Enhas, N. Métrallet, L. Monnot-Crespi, J.-P. Piccot, M. Richard-Mikel, P. Schenker, J. Tchamkerten.

Environnement et espaces publics

J.-C. Rothlisberger (Président)

D. Ricci (Vice-Président)

L. Chaoui-Corpataux, U. Hurni, N. Métrallet, C. Miche, M. Richard-Mikel, J.-F. Sauter, P. Schenker, C. Sudan.

Finances

G. Chappatte (Président)

T. Fauchier-Magnan (Vice-Président)

A. Angelo, J. Jaussi, J. Laederach, B. Levrat, A. Maréchal, P. Marro, L. Monnot-Crespi, Y. Richard.

Sociale, jeunesse et sécurité

J. Laederach (Président)

J. Kummer (Vice-Président)

L. Chaoui-Corpataux, O. Enhas, T. Fauchier-Magnan, B. Levrat, N. Métrallet, A. Riat, D. Ricci, Y. Richard.

Sports

J.-P. Piccot (Président)

A. Riat (Vice-Président)

L. Chaoui-Corpataux, J. Jaussi, J. Kummer, J. Laederach, B. Levrat, A. Maréchal, P. Marro, C. Miche.

Urbanisme, aménagement, transports

J.-M. Leiser (Président)

J.-F. Sauter (Vice-Président)

A. Angelo, G. Chappatte, T. Fauchier-Magnan, U. Hurni, J. Kummer, A. Maréchal, J.-P. Piccot, J.-C. Rothlisberger.

Les Fondations

(situation au 31 décembre 2012)

Fondation Communale de Versoix Samuel-May

Président du Conseil de Fondation : M. D. Ricci

Conseiller administratif délégué :

M. P. Malek-Asghar

Membres nommés par le Conseil municipal :

M. Croubalian, A. Angelo, D. Ricci,

J.-C. Rothlisberger, A. Susini

Membres nommés par le Conseil administratif :

B. Lusti, R. Lacroix, R. Ricci.

Fondation pour l'Installation à Versoix d'Entreprises, d'Artisanat et de Commerces (FIVEAC)

Président du Conseil de Fondation :

M. G. Chappatte

Conseiller administratif délégué :

M. P. Malek-Asghar

Membres nommés par le Conseil municipal :

N. Métrallet, L. Chaoui-Corpataux, G. Chappatte,

C. Varonier, H. Enhas, J. Jaussi.

Membres nommés par le Conseil administratif :

P. Schenker, H. Zanelli.

Fondation de la Commune de Versoix pour le logement et l'accueil des personnes âgées (Bon-Séjour)

Président du Conseil de Fondation :

M. S. Pellaton

Conseiller administratif délégué : M. C. Lambert

Membres nommés par le Conseil municipal :

D. Schneckenburger, A. Angelo, R. Effimie,

J. Schneckenburger, J.-C. Rothlisberger, M.-J. Sauter.

Membres nommés par le Conseil administratif :

S. Pellaton, C. Ricci, M.-L. Rageth.

Fondation de la Commune de Versoix pour la crèche (EVE, Fleurimage)

Présidente du Conseil de Fondation : Mme L. Monnot-Crespi

Directrice : Mme F. Rességuier

Conseiller administratif délégué : C. Lambert

Membres nommés par le Conseil municipal :

C. Miche, L. Chaoui-Corpataux, M. Jaussi, L. Monnot-

Crespi, O. Enhas, J. Tchamkerten

Membres nommés par le Conseil administratif :

E. Simeth Di Fortunato, L. Merz, S. De Meris.

Représentations du CM

Le Rado

M. Daniel Ricci.

Musique Municipale de Versoix

Mme Ornella Enhas, M. Cédric Miche.

Ecole & Quartier

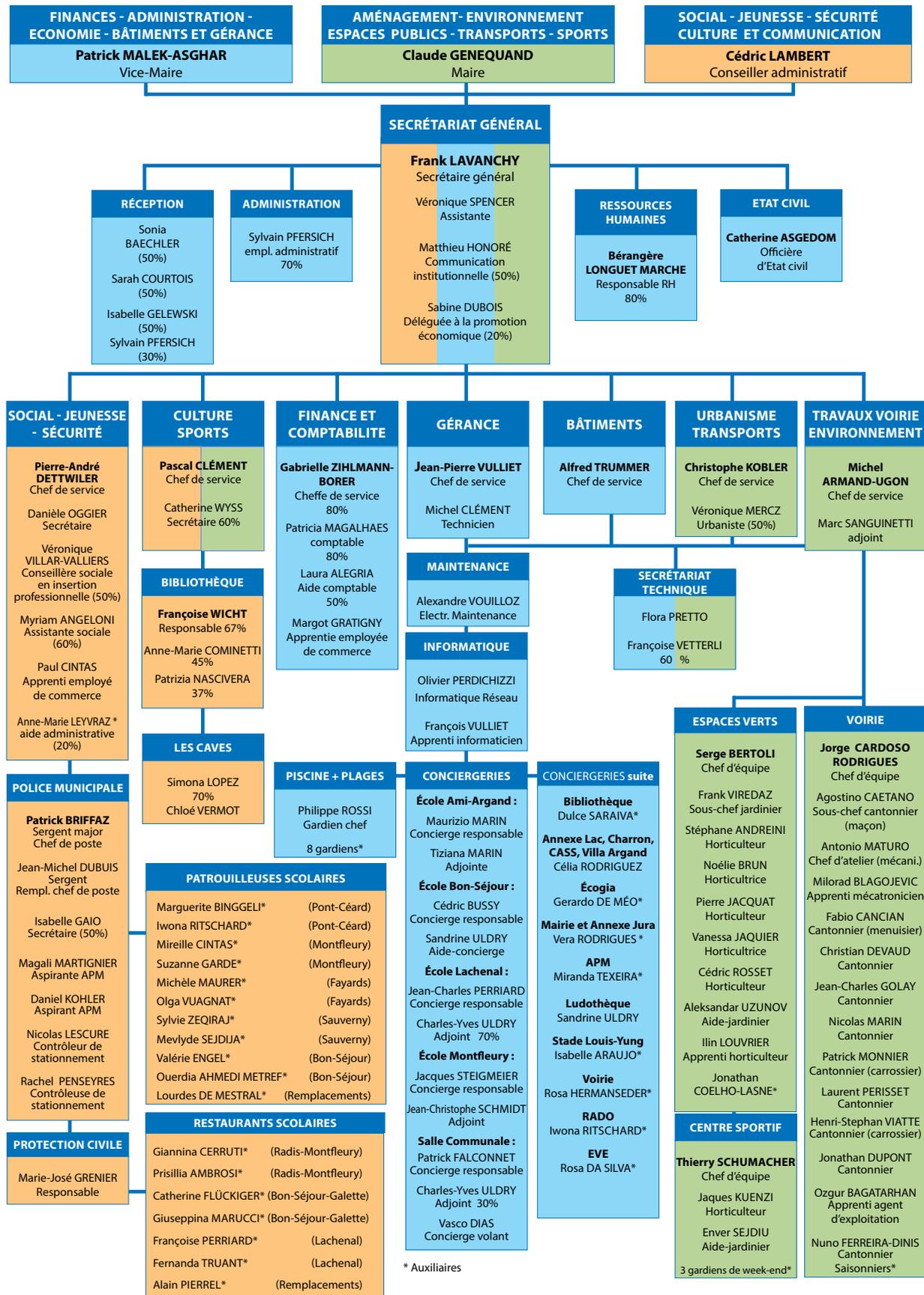
Mme Delphine Perrella-Gabus,

Mme Margaret Richard-Mikel.



Organigramme de la Mairie de Versoix 2012

Etat au 31 décembre 2012



La Mairie

L'administration de la Mairie est rattachée au dicastère de M. Patrick Malek-Asghar

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire général : Frank Lavanchy

En charge de cette fonction depuis octobre 2003.

Collaborateurs :

- 1 assistante du Secrétaire Général - Mme V. Spencer
- 1 officière d'Etat civil - Mme C. Asgedom
- 3 réceptionnistes - Mmes S. Baechler, S. Courtois, I. Gelewski
- 1 responsable des RH - Mme B. Longuet Marche
- 1 employé administratif - M. S. Pfersich
- 1 chargé de communication - M. M. Honoré
- 1 déléguée à la promotion économique - Mme S. Dubois



La mission du service :

Secrétariat général

Le Secrétaire Général, en fonction des objectifs fixés par le Conseil administratif, coordonne la direction des services communaux. Il participe à la planification, la préparation ainsi qu'au suivi des séances du Conseil Municipal.

Les services suivants sont directement rattachés au Secrétariat général :

Ressources humaines

Les Ressources humaines (RH) gèrent l'ensemble du personnel travaillant à l'administration communale, tant au niveau des engagements, des salaires que des assurances sociales.

Etat civil

Le service de l'Etat civil célèbre les mariages et enregistre les événements de vie survenus sur le territoire de la commune (naissance, reconnaissance en paternité, mariage, partenariat, décès, déclaration de nom suite au divorce). Il délivre les actes y relatifs ainsi que ceux du registre des personnes originaires de Versoix.

Réception

La Réception de la Mairie renseigne la population, par courriel, téléphone ou en direct à la Mairie durant les heures d'ouverture. Elle fait le lien pour l'élaboration des passeports et des cartes d'identité. Elle vend les médailles pour chiens, les cartes journalières CFF et CGN, comme d'autres objets tels cartes postales, livres, etc.

Communication

institutionnelle

La communication institutionnelle est chargée de faire le lien avec les medias et journaux, tant sur le plan cantonal que communal. Elle rédige notamment la page Mairie du Versoix-Région ainsi qu'une newsletter mensuelle et les communications pour le personnel. En outre, elle tient à jour le site internet pour la partie officielle.

Promotion économique

Depuis septembre 2012, un nouveau poste (20%) a été créé pour faciliter l'établissement d'entreprises à Versoix. Il s'agit de faire le lien entre les entrepreneurs et l'administration communale et de renseigner les intéressés sur les nouvelles constructions en chantier.



La Mairie, côté lac, dans son écrin de verdure

Administration communale postes et personnes (personnel fixe)

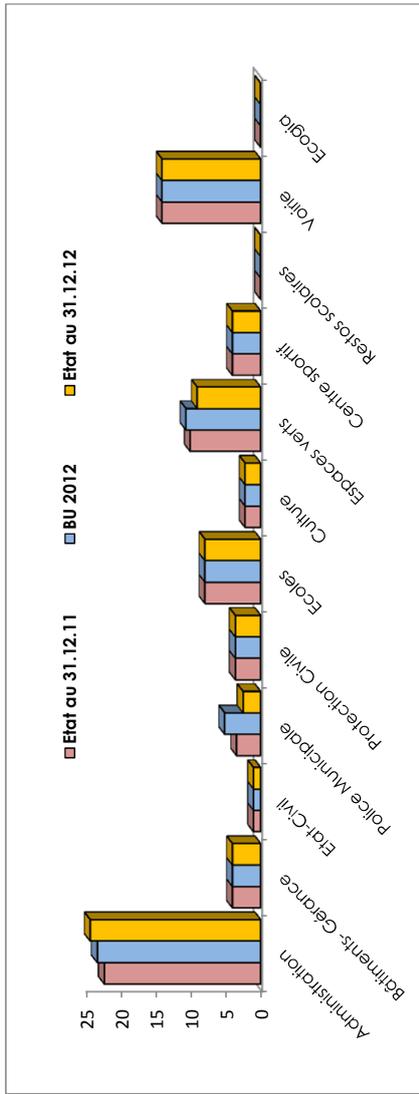
SERVICES	31.12.11	BU 2012	31.12.12
Administration	22.20	23.20	24.20
Bâtiments- Gérance	4.00	4.00	4.00
Etat-Civil	1.00	1.00	1.00
Police Municipale	3.40	5.10	2.50
Protection Civile	3.60	3.60	3.60
Ecoles	7.90	7.90	7.90
Culture	2.20	2.20	2.20
Espaces verts	10.00	10.60	9.00
Centre sportif	4.00	4.00	4.00
Restos scolaires	0.00	0.00	0.00
Voirie	14.00	14.00	14.00
Ecogia	0.00	0.00	0.00
TOTAL	72.3	75.6	72.4



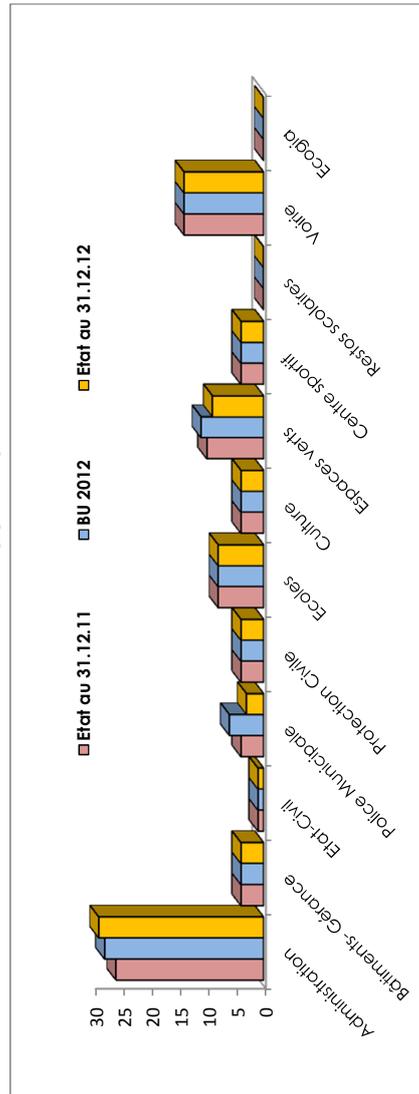
SERVICES	31.12.11	BU 2012	31.12.12
Administration	26	28	29
Bâtiments- Gérance	4	4	4
Etat-Civil	1	1	1
Police Municipale	4	6	3
Protection Civile	4	4	4
Ecoles	8	8	8
Culture	4	4	4
Espaces verts	10	11	9
Centre sportif	4	4	4
Restos scolaires	0	0	0
Voirie	14	14	14
Ecogia	0	0	0
TOTAL	79	84	80



POSTES



PERSONNES



1 : Dans le cadre de l'élaboration du budget 2012, les autorités de Versoix ont validé la création de 4 nouveaux postes : 1 comptable à 50%, 1 conseiller en intertion à 50%, 1 APM, 1, jardinier.

2 : Les écarts entre le réel 2012 et le budget 2012 s'expliquent par la création d'un poste d' apprenti informaticien non prévu au budget ; deux départs d'APM non encore remplacés au 31.12.12 ; le nouveau poste d'APM et de jardinier non encore pourvus, la fin d'un contrat d'apprentissage jardinier.

Administration communale (personnel auxiliaire) Principaux mouvements de personnel par service

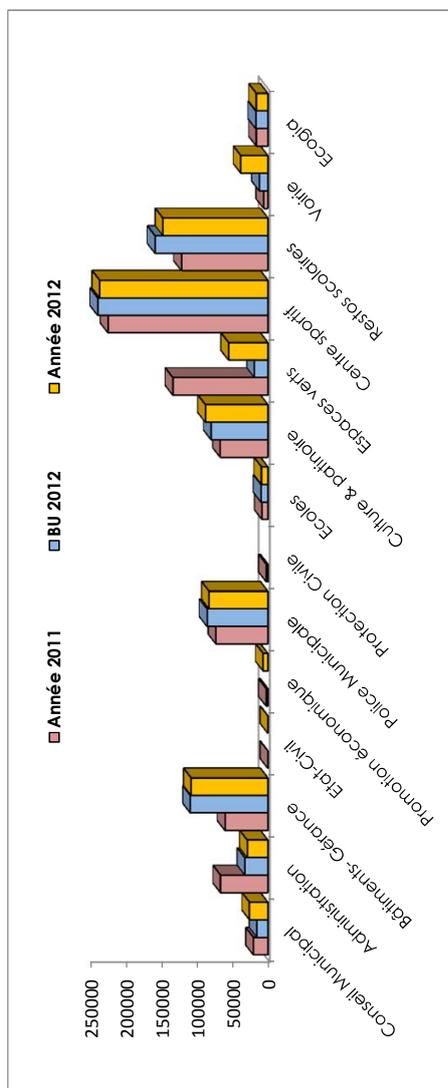
ETAT DU PERSONNEL AUXILIAIRE EN TERME DE SALAIRES (Frs)

SERVICES	Année 2011	BU 2012	Année 2012
Conseil Municipal	20'153	15'225	25'555
Administration	66'067	32'130	28'755
Bâtiments- Gérance	59'814	108'237	107'162
Etat-Civil	0		0
Promotion économique	2'309		6'465
Police Municipale	72'593	84'902	81'983
Protection Civile	2'272		
Ecoles	8'004	9'648	8'796
Culture & patinoire	66'495	79'141	87'203
Espaces verts	1'327'29	18'693	54'910
Centre sportif	223'209	237'708	234'934
Restos scolaires	1'20'698	157'726	146'671
Voirie	5'797	11'859	37'580
Ecogia	15'938	16'851	15'939
	796'077	772'120	835'952

2

2 : Les principaux écarts entre le réel et le budget sont expliqués par :
 - Engagement à 20% d'un délégué à la promotion économique
 - Remplacement d'une personne à l'arrêt accident par une personne auxiliaire
 - apprenti en candidat libre pris sous contrat auxiliaire

CH Frs



LES PRINCIPAUX MOUVEMENTS AU NIVEAU DU PERSONNEL DURANT L'ANNEE 2011 SONT RELEVÉS CI-DESSOUS :

SERVICES	PERSONNES	POSTES	NOTES	SERVICES	PERSONNES	POSTES	NOTES
Administration	1	0.50	communication, poste repourvu	Police Municipale	0	0.10	secrétaire, augmentation taux d'activité
Administration	1	0.50	aide comptable, nouveau poste	Police Municipale	-1	-1.00	départ APM (remplacé par aux. contrôle stationnement)
Administration	1	1.00	apprenti, nouveau poste	Espaces Verts	-1	-1.00	apprenti, fin de contrat
				TOTAL	1	0.10	

Ressources humaines

Une étude a été initiée en vue d'adapter la structure de gestion des ressources humaines à la croissance du nombre de collaborateurs et aux méthodes de gestion. Yvan Constantin, consultant en ressources humaines, a été mandaté pour une période à durée déterminée de manière à nous aider à consolider les processus RH au sein de notre Mairie. Cette démarche permettra également de clarifier certaines prestations, de manière à voir si en termes organisationnels, elles peuvent être améliorées.



Bérangère Longuet Marche,
responsable RH



L'équipe féminine de la Mairie en pleine action lors du Derby-rame organisé par le Sauvetage le 15 juin 2012

Ceux qui débarquent, ceux qui embarquent !

Durant l'année 2012, sept collaborateurs ont renoncé à leur travail soit en faisant valoir leur droit à une retraite méritée soit dans le cadre de la mobilité professionnelle. Nous leur souhaitons plein succès dans leur nouvelle activité. Ce sont : Mmes Danielle Bally, Pascale Nicole, Sonia Pinto, Yasmina Selmi et MM. Claude Bally, Enno Spoorenberg et Auguste Wenger. Quinze nouveaux collaborateurs ont été engagés pour combler ces départs ou afin de pourvoir de nouveaux postes. Ainsi nous souhaitons la bienvenue à : Mmes Rosa Da Silva, Lourdes De Mestral, Sabine Dubois, Valérie Engel, Rosa Hermanseder, Anne-Marie Leyvrax, Magali Martignier, Véronique Mercz, Rachel Penseyres, Miranda Teixeira et MM. Cédric Bussy, Nuno Feireira-Dinis, Daniel Kohler, Nicolas Lescure, François Vulliet.

Les apprentis au coeur de l'action communale :

en mai 2011, ils étaient trois. Les apprentis communaux sont six en mars 2012. Cette évolution concrétise de l'engagement de la Mairie en faveur de la formation des jeunes.



De gauche à droite : Paul Cintas, 17 ans, apprenti employé de commerce (2ème année); Jonathan Lasne-Coelho, 21 ans, apprenti paysagiste (3ème année); Milorad Blagojevic, 18 ans, apprenti mécanicien en maintenance (3ème année); Ozgur Bagatarhan, 19 ans, apprenti agent d'exploitation (1ère année); Ilin Louvrier, 15 ans, apprenti horticulteur option paysagiste (1ère année); Margot Gratigny, 16 ans, apprentie employée de commerce (1ère année).



Catherine Asgedom, officière d'Etat civil

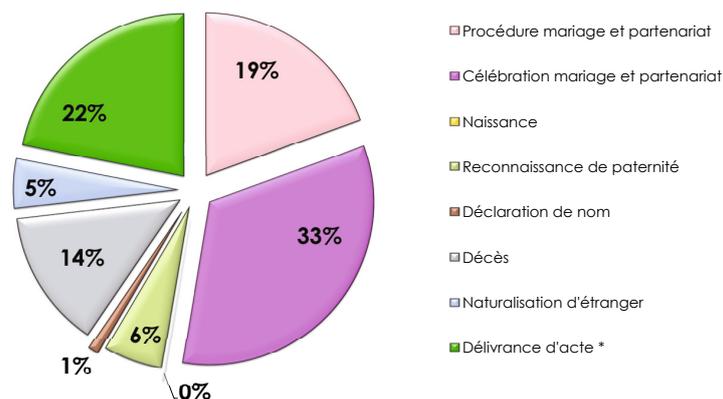
Etat civil

En 2012, l'office de l'arrondissement de l'état civil de Versoix/Céligny a traité et enregistré dans le registre informatisé de l'état civil suisse :

Evènement	2009	2010	2011	2012	variation
Procédure mariage et partenariat	61	75	65	49	-16
Célébration mariage et partenariat	79	102	93	86	-7
Naissance	2	3	1	1	0
Reconnaissance de paternité	22	21	22	15	-7
Déclaration de nom	17	9	14	8	-6
Décès	37	31	55	53	-2
Naturalisation d'étranger	100	98	95	77	-18
Délivrance d'acte *	519	536	509	500	-9

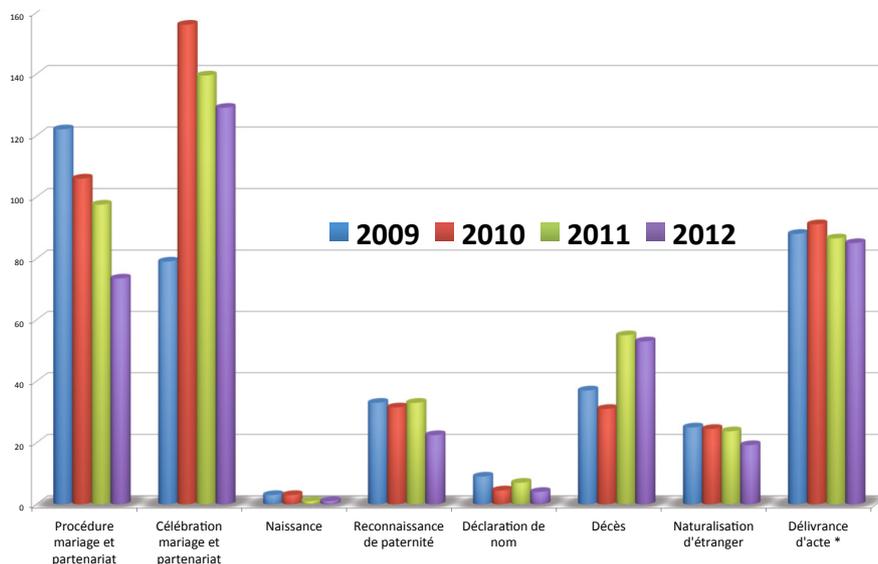
* Actes extraits du registre informatisé et des registres conventionnels (mariage, naissance, reconnaissance et décès) ainsi que certificat individuel d'état civil, acte d'origine et certificat de famille pour les personnes originaires de Versoix et Céligny.

Graphique de la répartition du temps consacré au traitement des évènements en 2012 par l'Office de l'Etat civil :



Depuis 2010, l'ouverture de la mairie un samedi par mois, pour les célébrations de mariages ou l'enregistrement des partenariats, est très appréciée par la population. Il n'est pas toujours possible d'honorer toutes les demandes. En 2012, 86 couples se sont unis à Versoix, dont 32 un samedi.

Graphique de l'évolution de la répartition du temps consacré au traitement des évènements de 2009 à 2012 :



Réception

L'équipe de réception n'a pas été modifiée cette année. C'est toujours sur elle que repose en grande partie l'image de la Mairie. L'accueil du public avec empathie et professionnalisme, le travail d'orientation et les réponses précises aux innombrables questions constituent le travail de chaque jour.



Communication institutionnelle

Matthieu Honoré a été engagé le 1er janvier 2012 à 50%.

Journaliste de formation, il a travaillé une quinzaine d'année en presse écrite en qualité de rédacteur dans des quotidiens et des magazines, puis dix ans comme journaliste et réalisateur dans l'audiovisuel.

Rattaché au secrétariat général, il a en charge la communication institutionnelle de la Commune. Il entretient, à ce titre, des relations étroites avec les médias locaux ainsi que le monde politique, associatif et culturel. Il rédige également de nombreux textes pour la Mairie publiés dans le journal local, la newsletter, la lettre d'information au personnel ou encore pour les dossiers de presse. Il réalise également différents travaux en PAO et coordonne les relations des services avec les médias. Monsieur Honoré propose également diverses actions en matière de communication.



En 2012, 10 newsletters rassemblant 90 articles ont été publiées, 10 «Brèves de la Mairie» ont informé les collaborateurs des départements et des engagements avec présentation des nouveaux et rappel des événements internes. Dans Versoix-Région, 10 pages-Mairie (une dans chaque numéro) ont été préparées et publiées.

Au niveau du site internet www.versoix.ch en constante amélioration, ce ne sont pas moins de 120 info-actualités, qui ont fait la une de la page d'accueil avant d'être cataloguées pour rester accessibles. L'agenda du site a présenté les 327 événements publics annoncés en 2012 dans la commune, répartis par domaines : Spectacles aux Caves (87), Animations (54), Ciné-Versoix (61), Conférences (2), Divers (36), Expo (22), Bibliothèque (24) et Sport (41).

Sur ce site on trouve également, accessibles en permanence, les séquences (29) des émissions de TéléVersoix tournées en 2012 qui s'ajoutent à celles filmées d'autres années et toujours visibles. Les informations contenues dans les nombreuses rubriques des menus du site font l'objet de mises à jour régulières.

Promotion économique

Cette activité a débuté en septembre 2012 avec l'entrée en fonction à hauteur de 20% de Madame Sabine Dubois, détentrice d'un Master de l'Université de Genève en Sciences économiques et sociales.

La mission de ce secteur est de renforcer les liens entre les acteurs économiques de la Ville de Versoix et les autorités publiques de cette dernière ainsi que faciliter l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire communal. Son activité consiste également à coordonner les informations et actions relatives aux nombreux chantiers en cours sur Versoix.

Durant ce premier trimestre d'activité, de nombreux contacts ont été établis tant endogènes qu'exogènes à Versoix. Des rendez-vous ont ainsi été pris avec des entreprises installées telles que Coty, Richemont International, Favarger, le Collège du Léman mais également avec des organismes extérieurs tels que Génilem, l'OPE, l'OPI. D'autre part, Madame Dubois a noué des relations avec les Fondations communales telles que la FIVEAC et la Fondation Samuel May ainsi qu'avec l'ADER avec lesquelles elle collabore.





Dicastère de M. Patrick Malek-Asghar Conseiller administratif

M. Patrick Malek-Asghar a été élu au CA depuis 2003. En 2012, il a occupé la fonction de Conseiller administratif jusqu'au 31 mai, puis celle de vice-Maire dès le 1er juin.

BÂTIMENTS :

Chef de service : Alfred Trummer

Collaboratrices :

2 secrétaires - Mmes Flora Pretto et Françoise Vetterli, communes aux Services de la Gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des transports et des Travaux, Voirie et Environnement (STVE)



La mission du service :

Le Service des bâtiments s'occupe de la construction, de la rénovation et de l'entretien des bâtiments et de son parc immobilier.

Ces tâches comprennent :

- le suivi relatif à la construction des nouveaux bâtiments communaux pour la Ville de Versoix.
- le suivi des divers dossiers en discussion à la Commission des bâtiments.
- le suivi des besoins et des demandes pour tous nouveaux bâtiments communaux.
- les propositions de mandataires pour les réalisations de bâtiments communaux.
- le contrôle des demandes et du programme des bâtiments.
- l'élaboration des demandes de crédits relatives aux nouvelles constructions pour les commissions et le Conseil municipal.
- le suivi des mandataires dans le cadre des nouvelles constructions pour la Ville de Versoix.
- le suivi des réalisations de bâtiments communaux et l'établissement des décomptes finaux.

Chantiers 2012

Aula du collège des Colombières

Faisant suite à la demande de crédit complémentaire approuvée par le Conseil municipal le 16 mai 2011 pour une adaptation numérique des moyens de projection de l'aula du collège des Colombières pour les activités cinéphiles, les commandes, en partenariat entre la Commune et Service école-média ont été réalisées et l'installation a pu être inaugurée le 27 avril 2012. Cette réalisation est le fruit d'une collaboration remarquable entre diverses instances : Etat, Commune, association.



De gauche à droite :
M. M. Christov (architecte
Atelier Cogar),
M. C. Lambert (Maire),
M. F. Burnand (DIP),
M. P. Malek-Asghar (CA),
M. A. Trummer (Mairie),
Mme P. Pancadas
(coordination),
M. M. Houvet
(CinéVersoix).



*Aula des Colombières
Une nouvelle salle
est née grâce à
un partenariat
remarquable!*



Réfection du bâtiment de la voirie

Le 14 novembre 2011, le Conseil municipal votait un crédit de CHF 2'995'000,-- pour la réfection du bâtiment de la voirie. Conformément à la planification prévue, l'autorisation de construire a été délivrée fin mai 2012. Les travaux étant prévus sur deux ans environ.

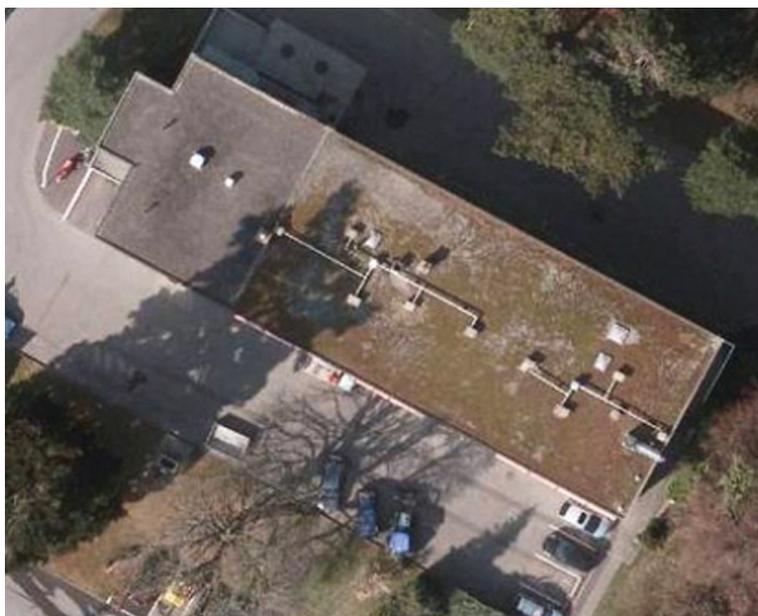
Ainsi une première étape de travaux a été réalisée dans le courant de l'été 2012. Cette première étape est la réfection de tous les sols des ateliers voirie et pompier. La particularité de la planification de ces travaux est une réalisation sans interruption d'activité d'exploitation du bâtiment, du personnel voirie, pompier et locataire. Les travaux de réfection des sols ont nécessité le déménagement de la totalité du matériel qui est entreposé dans les locaux, ce travail de déménagement a été réalisé par le personnel de la voirie et des pompiers. Dès le début de 2013, les travaux se poursuivront selon la planification prévue.

Panneaux solaire sur la toiture de l'immeuble de la voirie

En septembre 2011, une motion a été déposée par le Conseil municipal afin que la Commune de Versoix lance des études en vue de poser des installations de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.

En réponse à cette motion, le service des bâtiments, en collaboration avec le service de la gérance, a mené une pré-étude dans le but d'identifier les bâtiments communaux qui pourraient correspondre aux critères relatifs à la pose de panneaux de ce type et à la rentabilisation de la production électrique d'une telle installation.

Il est à relever que peu de bâtiments remplissent ces deux conditions. Dès les premières analyses trois sites ont été mis en évidence, à savoir la toiture de la chaufferie d'Ecogia, la toiture de l'école Ami-Argand et la toiture de l'immeuble de la voirie.



De fait, dans le cadre du lancement des études pour la réfection de l'immeuble de la voirie, il est ressorti que l'intégration d'une installation photovoltaïque paraissait pertinente.

Lors d'une première analyse, le bureau d'ingénieurs BG a émis une réserve en raison de l'ombrage des arbres environnants. Puis, dans un deuxième temps, à la demande de la Commission des bâtiments, de la gérance et du développement durable, un examen plus poussé a été fait par un spécialiste. Les résultats de l'affinement de ce complément, conjugués avec les dernières technologies en matière de panneaux solaires photovoltaïques, ainsi qu'une simulation précise de l'ombrage des arbres environnants, de l'évolution saisonnière du feuillage de ces derniers et de la position du soleil, ont amené à la conclusion d'un rendement d'environ 85%.

Le seuil en dessous duquel une telle installation n'est pas valable se situe, selon les spécialistes, à 80 % de rendement.

La priorité a été ciblée sur ce dernier site. Dans le cadre des travaux de réfection de ce bâtiment, la toiture doit être rénovée et isolée. L'implantation des panneaux solaires photovoltaïques tient compte des éléments existants et futurs, c'est-à-dire des superstructures de toiture et des futurs panneaux solaires thermiques déjà prévus.

Ainsi, l'installation proposée compte 138 modules solaires monocristallins d'un rendement de 14.4% (140W/m², d'une puissance unitaire de 240Wc), soit une puissance totale de 33.12 kWc.

Le matériel proposé est entièrement d'origine européenne, ceci en raison des garanties et du service après-vente pouvant être importants, notamment en cas de grêle exceptionnelle, comme cela a été le cas en 1986. Un passage entre les rangées de panneaux est prévu pour le service de maintenance. Les travaux ont été planifiés, en 2013.

Sur la base des tarifs et de la consommation d'électricité en 2011 (35'200 kWh/an), la valorisation de la production (32'500 kWh/an) vendue aux SIG représenterait une économie de plus de 2'000.-/an. Les coûts d'installation ont été estimés à 165'825.-, montant du crédit voté par le Conseil municipal le 26 mars 2012.

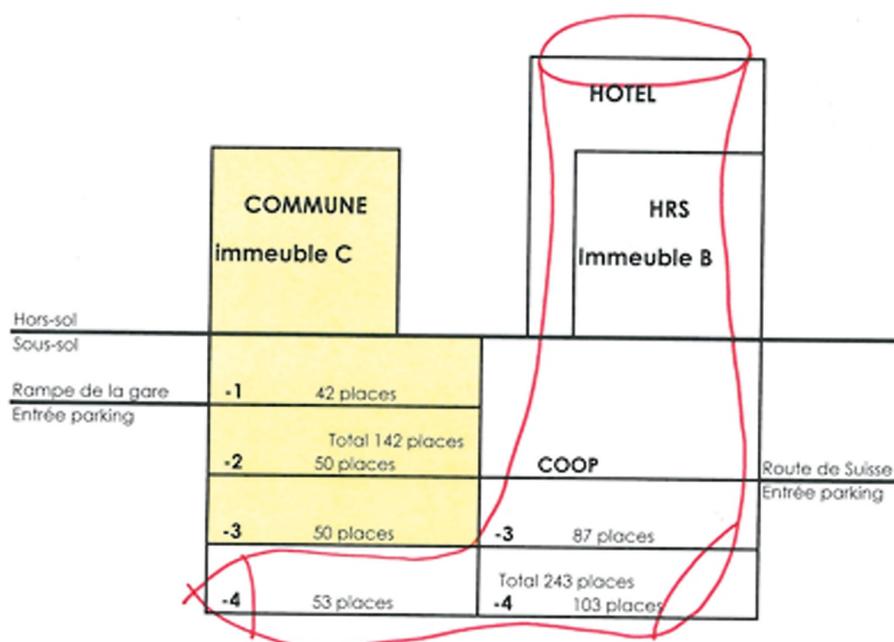
Voir la description détaillée sur le site www.versoix.ch/rubrique_services/batiments.

Versoix Centre-Ville / crédit d'achat pour 142 places de parking et de la partite en sous-sol de l'immeuble communal.

En réponse au contre-projet accepté par la votation populaire du 17 mai 2009, trois crédits ont été votés par le Conseil municipal de Versoix.

- 1) Le premier pour un immeuble administratif avec 25 places de parking, appelé immeuble C, d'un montant de CHF 13'350'000,--.
- 2) Le deuxième pour 70 places de parking situées dans le parking de l'îlot sud d'un montant de CHF 3'381'800,--
- 3) et le troisième pour l'achat de 50 places de parking complémentaires d'un montant de CHF 2'470'000,--.

Depuis ces votes, les études concernant ce projet ainsi que le programme y relatif ont évolué. En effet, tout d'abord pour des raisons de rationalité constructive, les parkings de la globalité de l'îlot sud ont été modifiés. Ces changements ont été réalisés afin que le radier du dernier niveau soit plus élevé que celui de la nappe phréatique. Ainsi 2 niveaux ont été finalisés sous l'hôtel au lieu de 3 et 4 niveaux sous l'immeuble C au lieu d'un seul initialement prévu.



COÛTS DE CONSTRUCTION SOUS-SOL

Construction en sous-sol immeuble C avec 142 places de parking

• Immeuble C, sous-sol	CHF	3'200'000,--	TTC
• 142 places de parking (à CHF 45'078,-- HT/place)	CHF	6'913'162,--	TTC
• Options (toutes) :	CHF	332'822,--	TTC
• Système de vidéo surveillance	CHF	150'000,--	TTC
• Renforcement de la structure pour 1.5 étage compl.	CHF	106'403,--	TTC
• Assurance MO	CHF	20'000,--	TTC
Total sous-sol immeuble C avec 142 places de parking	CHF	10'722'387,--	TTC

Afin de circonscrire clairement les places de parking communales sur les 3 premiers niveaux du sous-sol, le nombre de 142 places a été arrêté par le Conseil administratif (au lieu des 145 prévues initialement). Le dernier niveau peut ainsi être vendu par le constructeur à un tiers. Sur le plan juridique, une servitude d'empiètement permettra de scinder le sous-sol. L'accès véhicules de ce 4ème niveau sera totalement séparé, sous réserve d'accès en cas d'urgence. Par ailleurs, des servitudes croisées d'accès piétons seront conclues. Ce principe de « chaussette », permet à la Commune d'être chez elle sans devoir investir pour des places supplémentaires au 4ème niveau et devenir tributaire d'un règlement de PPE.

Ainsi le Conseil municipal a voté le 26 mars 2012 un crédit de CHF 10'776'000,- pour la construction de 142 places de parking et la part en sous-sol de l'immeuble C à Versoix Centre-Ville.

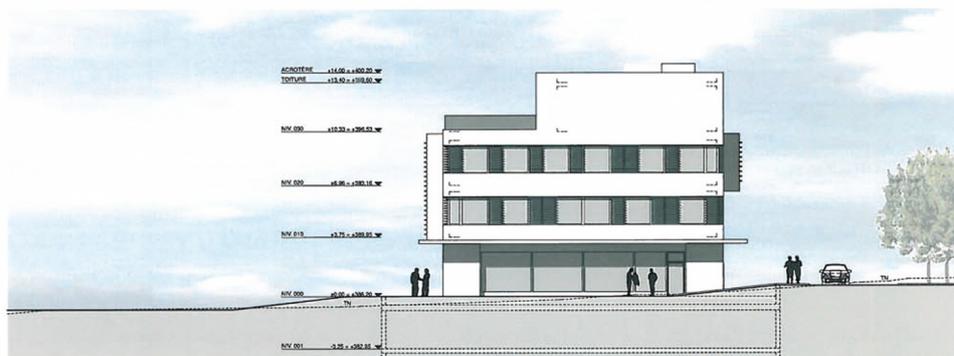
Versoix Centre-Ville / crédit de construction de l'immeuble communal.



FAÇADE OUEST



FAÇADE EST



FAÇADE NORD

BETELEC SA

OIX CENTRE SUD

An construction administrative et réglementaire. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement.
 Toute la propriété de l'Etat (Centre) ainsi que les services techniques (voir l'annexe 1) sont réservés.

INT C
ES NORD / SUD / EST / OUEST

Plan n° 0003 date 01.04.2009
 QUOT. DÉFINITIF échelle 1:100
 LOI-DIA-BATC-PL0003-0

01 modification pour actualiser le contenu
 02 modification pour actualiser les renseignements
 03 modification pour actualiser le contenu
 04 modification pour actualiser le contenu

DIMIQUE GRONIER Architecture SA
 1 rue de la Gare 1200
 1200 Yverdon
 021 81 81 81
 www.dgma.ch

HES HES Real Estate SA
 1200 Yverdon
 021 81 81 81
 www.hes.ch



FAÇADE SUD



Face aux changements et à l'évolution de ce dossier, le Conseil administratif a décidé de réactualiser les crédits relatifs à cette réalisation.

Dans le cadre de ce crédit, le projet global du bâtiment communal a été racheté au promoteur par la Commune. Cet achat comprend le projet d'architecte, c'est-à-dire la propriété intellectuelle du projet et les notes de calculs des ingénieurs civils et CVSE pour la part des honoraires allant jusqu'à l'obtention de l'autorisation de construire.

Les principales modifications relatives à la construction hors sol concernent la volonté d'un regroupement des activités par niveau, ainsi la bibliothèque est désormais sur un seul étage. Les surfaces des 1er et 2ème étages de l'immeuble C ont pu être augmentées grâce à une avancée en porte-à-faux (1,5 m environ) des dalles et des façades Est, Sud et Ouest ; des sanitaires ont été intégrés à chaque niveau.

Toutes ces modifications ont un certain impact architectural. Les surfaces des locaux des 1er et 2ème étages de l'immeuble C ont augmenté, ce qui implique aussi une variation des coûts.

Pour la partie hors sol du bâtiment son exécution sera suivie de manière traditionnelle, c'est-à-dire avec des mandats pour la direction des travaux et des adjudications pour chaque corps de métier concerné. Une procédure de mise en soumission sera lancée préalablement et les adjudications seront effectuées en conformité avec les règles usuelles pour les marchés publics.

COÛTS DE CONSTRUCTION HORS SOL

• Immeuble C, sans aucun aménagement (+/- 10%), prix HRS du 13.02.2012	CHF	11'133'306,-- TTC
• Aménagement restaurant Total 3.1	CHF	600'000,-- TTC
• Salle d'exposition Total 3.2	CHF	300'000,-- TTC
• Bibliothèque sur 600 m2 Total 3.3	CHF	1'075'000,-- TTC
• Compléments proposés Total 3.5	CHF	100'000,-- TTC
• Provision, assurance, imprévus	CHF	450'000,-- TTC
• Coût total immeuble C, hors sol	CHF	13'658'306,-- TTC

Les locaux communaux sont prévus aménagés. Les locaux commerciaux ou locatifs sont prévus « au gré du preneur », cela signifie que les aménagements seront exécutés aux frais des locataires ; par conséquent ils ne sont pas compris dans ce crédit.

En conclusion, le Conseil municipal a voté le 21 mai 2012 un crédit de construction pour la construction de l'immeuble communal, construction hors sols de CHF 13'730'000,--

Panneaux solaires sur le toit de l'école Ami-Argand

Le bureau BG, avec l'aide d'un installateur expérimenté, a établi une simulation qui laisse apparaître, pour l'école Ami-Argand, des résultats extrêmement encourageants compte tenu de son ensoleillement et de la superficie de cette toiture. En effet, l'implantation de panneaux de dernière technologie peut être réalisée sans aucune ombre portée, ce qui confirme une très bonne rentabilité.

Ce bâtiment est récent et la toiture est en bon état. L'étanchéité est de type bitumineux paillé. L'acrotère est d'une hauteur de 30 cm environ et il n'y a pas d'ombre portée à proximité de la toiture hormis les massifs de superstructure du bâtiment, soit les massifs de ventilation et des locaux d'ascenseur. Le taux d'ensoleillement est par conséquent proche de l'optimal. La situation de cette toiture est très bonne.



Vue de la toiture de l'Ecole Ami-Argand

Comme pour le bâtiment de la voirie, l'installation proposée ici compte 376 modules soit une puissance totale de 90.24 kW.

Le système de fixation proposé pour ces panneaux est de la marque Montavent type Mach Les onduleurs proposés de type « SolarMax » sont de toute dernière génération et produits à Bienne. En raison du peu de place à l'intérieur du bâtiment, ce matériel sera installé à l'extérieur sur la partie nord de la toiture. Le raccordement sera à assurer via une gaine technique située dans la partie Est du bâtiment ; à l'intérieur du bâtiment, le cheminement pourra se faire via le chemin de câbles existant jusqu'au local électrique. Un emplacement est disponible dans le local électrique pour le compteur de production.

Un panneau d'affichage est proposé afin de rendre cette installation ludique et de permettre une lecture directe par les usagers (ou le public) du bâtiment.

La simulation réalisée laisse apparaître une production annuelle électrique de 94'900 kWh. A titre de comparaison, la consommation annuelle de cette école est d'environ 300'000 kWh, moyenne faite sur ces trois dernières années.

Les travaux ont été planifiés, en 2013. Sur la base des tarifs et de la consommation d'électricité en 2011, la valorisation de la production vendue aux SIG représenterait une économie de plus de 7'500.-/an.

Les coûts d'installation ont été estimés à 378'000.-, montant du crédit voté par le Conseil municipal le 21 mai 2012.

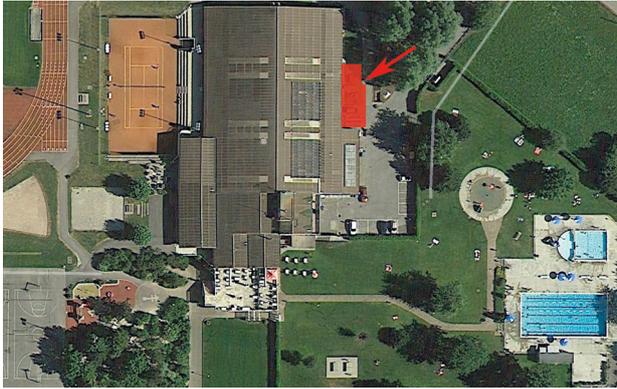
Construction de vestiaire provisoire pour le personnel communal au CSV

Si le Centre Sportif de Versoix a pu, depuis sa construction, être amélioré afin d'obtenir la qualité dont on peut bénéficier aujourd'hui, il n'en est pas de même pour les infrastructures réservées au personnel chargé de l'entretien de cet espace.

Les règlements actuels concernant les normes sanitaires, de l'OCIRT et de la sécurité au travail ne peuvent être ignorés ; ces derniers ont subi quelques modifications depuis l'ouverture de ce centre.

Afin de répondre aux besoins, l'effectif du personnel communal chargé de l'entretien et de la surveillance de l'ensemble du site a également augmenté.

Les projets d'extension du CSV prévus dans un futur relativement lointain ont incité le Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement, et celui de la Gérance, à solliciter le Service des Bâtiments pour un contrôle des possibilités de construire, rapidement et provisoirement, une infrastructure pour le personnel communal respectant les directives sanitaires ainsi que celles de l'OCIRT.



Plan de situation au Centre sportif emplacement du nouveau vestiaire pour le personnel communal (en rouge)

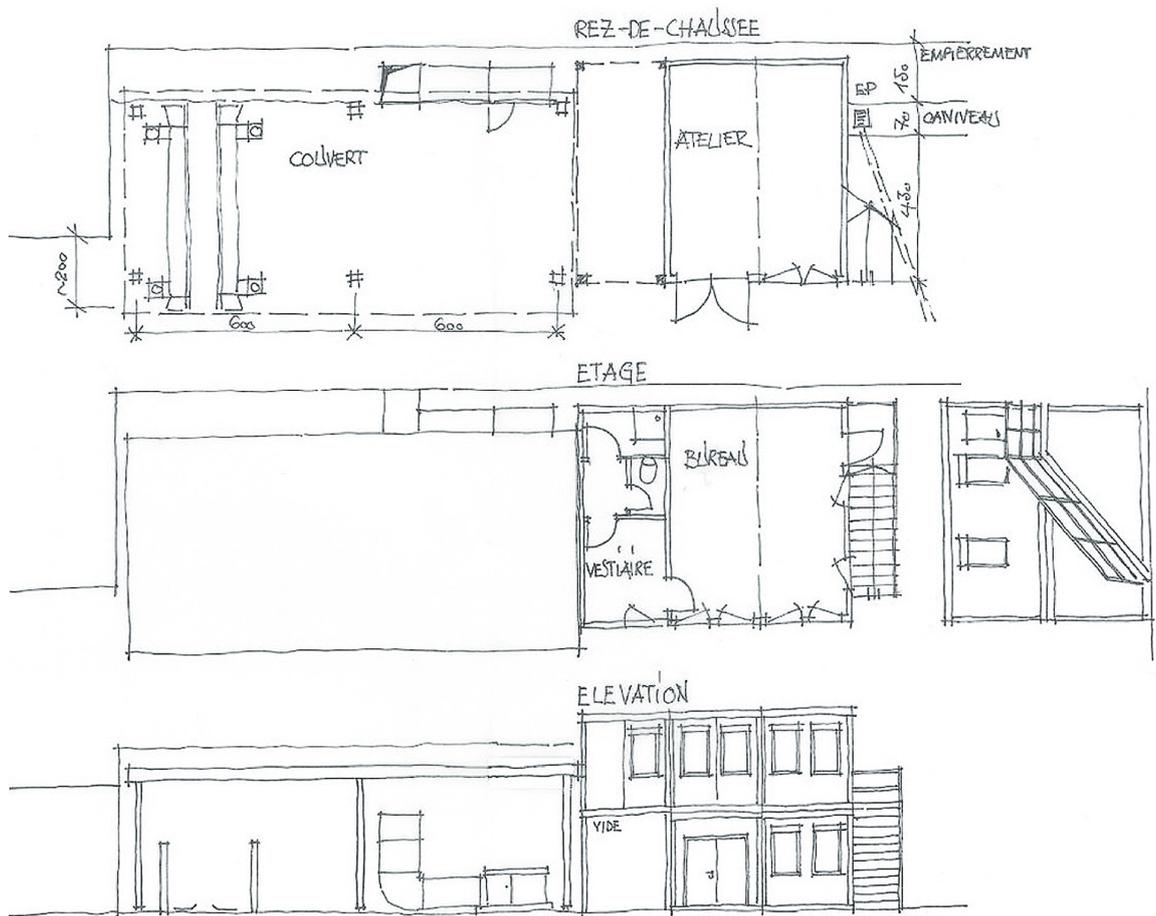
devraient, pour des raisons de sécurité, être impérativement entreposés séparément et protégés. Ces containers pourront être déplacés, adaptés à d'autres utilisations en fonction de l'évolution du centre.

Le programme ci-dessous a été déterminé conjointement entre les services concernés :

- Emplacement de ce bâtiment provisoire, soit derrière le CSV près de l'entrée de service (à l'abri des regards du public).
- Un atelier tempéré, notamment pour la machine à tracer (terrains de foot) qui fonctionne avec de l'eau et doit être rangée hors gel. Cet atelier doit également servir à l'entretien quotidien des machines et des petits engins.
- Un couvert pour les petites machines et le matériel.
- Un bureau pour le personnel de la maintenance des extérieurs du centre.
- Le bureau actuel sera attribué au responsable de la gérance du centre et aux gardiens de piscine ; sa situation permet également un contrôle des vestiaires de la piscine.
- Vestiaires et sanitaires de 10 à 15 m² environ pour le personnel de la maintenance des extérieurs du centre.

Le petit vestiaire actuel sera à disposition du responsable de la gérance du centre et des gardiens de piscine en période estivale.

2. Plans



3. Coûts vestiaire

Grue montage et assemblage	CHF	6'000,--
Escalier et palier	CHF	7'500,--
Zone couverte	CHF	26'500,--
5 containers	CHF	75'000,--
Exécution des fondations et dallage	CHF	20'000,--
Raccordements des fluides et électri.	CHF	20'000,--
Mobilier	CHF	8'000,--
Réfection de la zone d'accès	CHF	10'000,--
Frais administratifs et divers	CHF	5'000,--

Total TTC CHF 178'000,--

Pour répondre aux besoins communaux le Conseil municipal a voté le 25 juin 2012 un crédit de CHF 180'000,-- pour la construction de vestiaire provisoire au CSV pour le personnel des espaces verts.

Futurs chantiers 2013

- Versoix Centre-Ville construction des parkings
- Versoix Centre-Ville construction de l'immeuble C
- Réfection de l'immeuble de la voirie
- Installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit l'immeuble de la voirie
- Installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit de l'école Ami-Argand
- Construction du nouveau Café-Rencontres
- Construction de vestiaire provisoire pour le personnel communal au CSV

Etudes 2013 :

- Suite des études pour les aménagements de l'immeuble C à Versoix Centre-Ville
- Étude pour la réfection du château d'Ecogia
- Suite de l'étude pour la construction d'une piscine couverte
- Suite de l'étude pour la réfection de l'Ancienne Préfecture

Récapitulatif des investissements «bâtiments» 2012

- Installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit l'immeuble de la voirie
CHF 165'825,--
- Installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit de l'école Ami-Argand
CHF 378'000,--
- Versoix Centre-Ville, achat de 142 places de parking
CHF 10'776'000,--
- Versoix Centre-Ville, crédit de construction de l'immeuble communal
CHF 13'658'306,--
- Construction de vestiaire provisoire pour le personnel communal au CSV
CHF 178'000,--

Boucllement de crédits

• réfection de la salle de gym d'Ecogia,	CHF	771'559.81
• école Lachenal / Bloc F,	CHF	2'401'312.18
• aménagements Beau Rivage,	CHF	309'684.98
• transformation des vestiaires du CSV,	CHF	90'863.91
• assainissement chaufferie Courvoisier,	CHF	45'720.00
• éclairage de Bon-Séjour,	CHF	89'529.30
• crédit étude amiante,	CHF	30'267.20
• crédit études piscine olympique,	CHF	86'047.45

GÉRANCE ET INFORMATIQUE

Chef de service : Jean-Pierre Vulliet



Collaborateurs :

- 2 secrétaires - Mmes Flora Pretto et Françoise Vetterli, communes aux services de la Gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des Transports ainsi que des Travaux, Voirie et Environnement
- 1 technicien - M. Michel Clément
- 1 électricien - M. Alexandre Vouilloz
- 1 informaticien - M. Olivier Perdichizzi
- 1 apprenti informaticien
- 11 concierges
- 1 gardien-chef, plage et piscine
- 21 auxiliaires au total, à temps plein ou partiel, soit 8 pour les différentes conciergeries et 13 gardiens pour la saison piscine et plage

La mission du service :

Le Service de la Gérance s'occupe de la maintenance des bâtiments communaux, de la gestion et de l'entretien de la piscine et de la plage Port-Choiseul, de la location des salles et du matériel communal, de l'informatique ainsi que du Développement durable.

Liste des principaux bâtiments gérés par le Service de la gérance :

- la Mairie :
 - bâtiment principal
 - l'annexe Jura
 - les locaux loués au 20 route de Suisse
- la Salle communale Lachenal
- la Maison du Charron
- le Centre de voirie
- les écoles :
 - Lachenal
 - Bon-Séjour
 - Ami-Argand
 - Montfleury 1 et 2
- l'Ancienne école Courvoisier, maintenant occupée par le RADO.
- Versoix-la-Ville 9, ancien RADO, maintenant occupé par le RADI et les cuisines scolaires de Montfleury et le parascolaire.
- la Villa Argand anciennement appelée Magnin-Jacquet
- les locaux du CAS de Versoix
- la Bibliothèque communale
- le Centre Sportif de La Bécassière
- la piscine de Versoix
- le stade Louis-Yung
- la villa au 8, route de Saint-Loup, sous mandat de régie
- la villa Ferrier au 4, chemin Ami-Argand, sous mandat de régie
- le bâtiment de la plage de Port-Choiseul
- la buvette de Port-Choiseul, sous mandat de régie
- les abris de la Protection civile (Colombières et Argand)
- les locaux de stockage et d'archives
- locaux de stockage des Colombières
- le local de l'électricien communal aussi aux Colombières
- le parking de Bon-Séjour
- Ecogia :
 - la ferme,
 - la chaufferie
 - le logement du concierge
 - la salle multifonction
 - la serre
 - l'ancienne aumônerie, sous mandat de régie
 - le bâtiment ISDC appelé château
 - le bâtiment appelé annexe à l'ISDC
 - le bâtiment Barn, occupé aussi par l'ISDC
- Espace de vie enfantine (EVE), appelé «Les vers à soie»
- La crèche de Fleurimage (nouveau)
- La Crypte

soit un total de 39 objets immobiliers.

Bâtiment communaux :

Au niveau entretien, l'année 2012 n'aura pas généré de surprise particulière; ce qui aura permis, comme l'année précédente, un bon équilibre des comptes.

Des projets initialisés courant 2011 sont en cours de réalisation ou ont été achevés ; ils sont les suivants :

Vestiaires /sanitaires de la plage de Ports Choiseul

Planifiés en 2011, les travaux de rénovation de ces locaux ont été achevés courant de l'été 2012 et ils ont été les suivants :

- Remplacement de la production de chaleur et ventilation.
- Remplacement de la production d'eau chaude.
- Intégration d'un système de gestion de mise en veille des installations durant l'hiver.
- Mise aux normes de l'installation électrique et suppression du chauffage électrique.
- Contrôle de la distribution et des installations sanitaires.
- Réglage et réfection de l'ensemble des menuiseries.
- Réfection du carrelage.
- Rafranchissement des peintures intérieures et de façade.
- Réfection et blanchiment des faux plafonds.

New Galaxy

Les travaux sont en cours de réalisation et seront achevés en 2013

OMP (Offices médicaux pédagogiques)

Afin de répondre à la demande d'implantation d'une antenne OMP a Versoix, une surface sise dans le quartier de Bon Séjour a été identifiée et acceptée par les futurs utilisateurs.

La planification des travaux est en cours et les travaux débuteront début 2013 pour s'achever courant du 2^e semestre 2013.

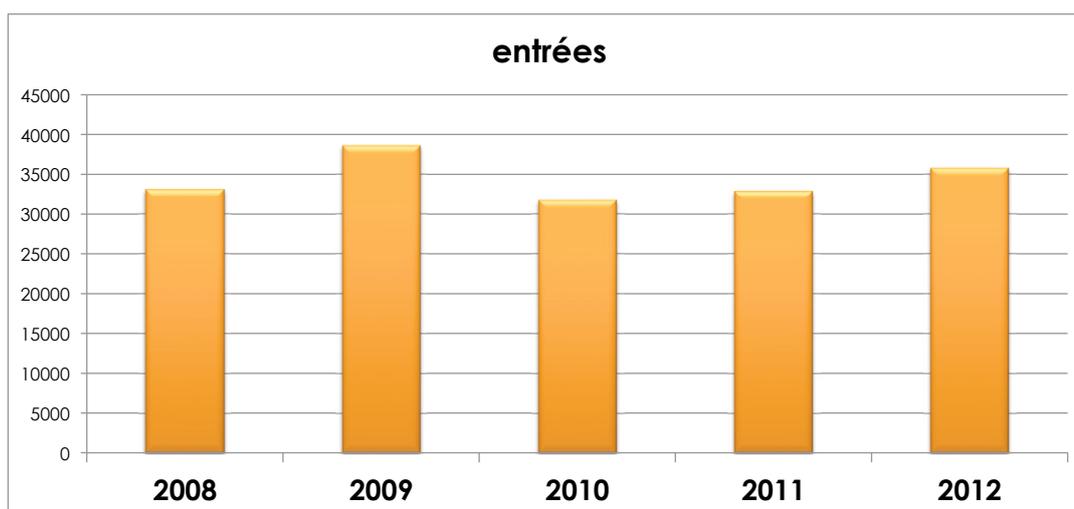
Centre sportif et piscine

Au niveau entretien, rien de particulier à signaler, comme pour l'année précédente.

La terrasse extérieure du restaurant dont les dalles n'étaient pas de niveau a été complètement stabilisée.

Une nouvelle gérance a repris les rênes de l'établissement au 1^{er} avril 2012.

En ce qui concerne la piscine la fréquentation, s'est établie à 35'799 entrées.



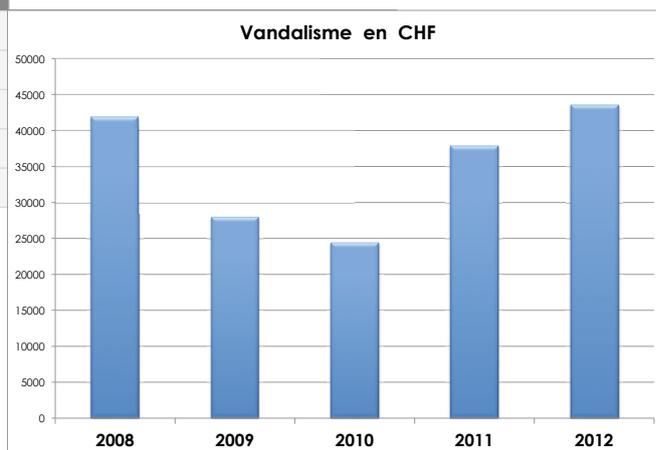
Divers

Une augmentation des actes de vandalismes est relevée durant cette année 2012 avec pour incidence une augmentation par rapport à l'année précédente de CHF 5'608.60

Pour comparaison, voici les montants des années passées :

Vandalisme :

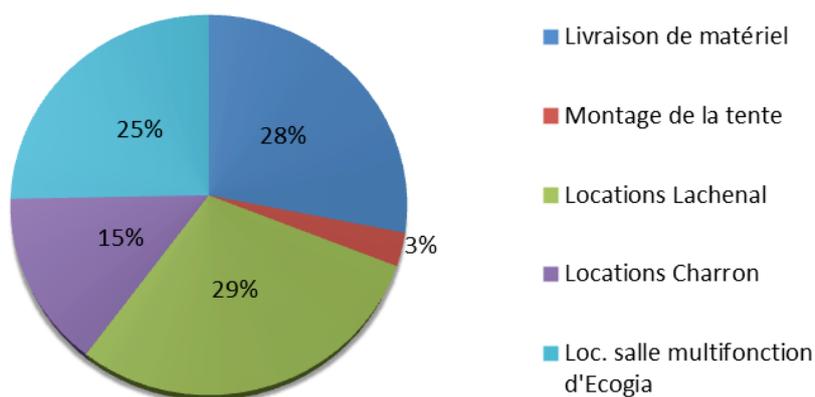
	CHF	Variation
2008	42'000.-	
2009	28'000.-	-33%
2010	24'371.-	-13%
2011	37'938.-	+56%
2012	43'547.-	+15%



Location de salles :

Location de salles et livraisons	2011	2012	Variation
Livraison de matériel	134	127	-5 %
Montage de la tente	15	13	-13 %
Locations Lachenal	139	135	-3 %
Locations Charron	107	67	-37 %
Loc. salle multifonction d'Ecogia	89	114	28 %
Total	484	456	-5.8%

2012



Globalement, les locations et livraisons se répartissent de la manière suivante : Léger fléchissement pour les locations de la salle Lachenal, par contre forte baisse pour la salle du Charron avec près de 37% de moins qu'en 2011. Une augmentation de plus de 28% est relevée pour la salle multifonctions d'Ecogia.

Pour ce qui est des livraisons de matériel effectuées par nos collègues du STVE, c'est 7 livraisons de moins que l'année précédente (-5%).

En ce qui concerne le nombre de montages de la tente communale, il est quasi identique à l'année précédente, avec une légère baisse de 2 interventions (-13%).

Informatique

Pour cette année 2012 le parc informatique est resté stable par rapport à 2011. Le nombre d'objet de ce parc s'établit en fin d'année à :

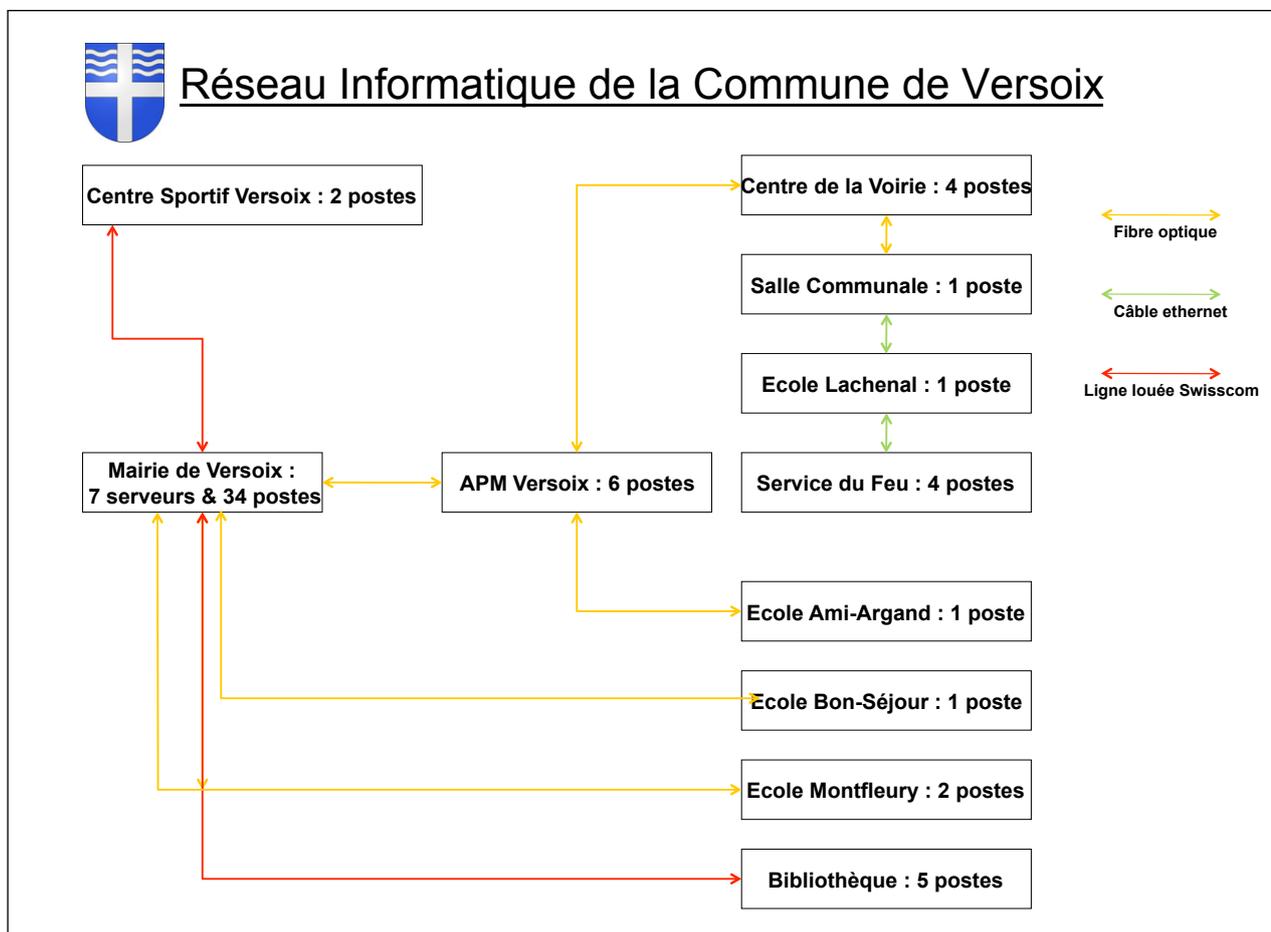
- 89 postes de travail
- 10 serveurs
- 51 imprimantes
- 13 photocopieuses

répartis sur 12 sites à savoir : la Mairie, Voirie, APM, Salle communale, Lachenal, Bon-Séjour, Ami-Argand, Montfleury 1 & 2, CSV, Bibliothèque, Crèche EVE et Fleurimage.

En parallèle aux différents projets et à la maintenance courante, il a été réalisé :

- Le Changement de l'armoire informatique de la mairie
- La mise en place de la fibre optique entre :
 - La mairie & l'école Montfleury
 - La mairie & le Radis
 - Eve & Fleurimage
- Pose d'un tube pour la fibre optique future des APM
- Commencement de la migration des postes vers Windows 7

10 serveurs assurent le stockage et les sauvegardes des 89 postes



SERVICE FINANCE ET COMPTABILITÉ

Cheffe de service :
Gabrielle Zihlmann-Borer (80%)

Collaboratrices :

- Comptable : Patricia Magalhaes (80%)
- Aide comptable : Laura Alegria (50%),
- Apprentie : Margot Gratigny



La mission du service

Le Service de finance et comptabilité est chargé, dans le domaine ...

... de la comptabilité

- de la tenue de la comptabilité générale
- de la gestion des débiteurs et du contentieux
- de la saisie et du paiement des factures fournisseurs
- du bouclage des comptes et de la collaboration avec les réviseurs
- du suivi des crédits d'investissements
- de la publication des comptes et de l'élaboration de la délibération pour l'approbation des comptes par le Conseil municipal
- de l'élaboration des budgets de fonctionnement et d'investissement ainsi que de la délibération pour l'approbation des budgets par le Conseil municipal

... des finances

- de la gestion et du suivi des liquidités
- de la gestion des emprunts communaux
- de la gestion des cautionnements

... de la taxe professionnelle communale et de la taxe déchets



- de la gestion du rôle des contribuables
- de la production et de la perception de la taxe professionnelle communale en collaboration avec la ville de Genève
- de la production et de la perception de la taxe déchets en collaboration avec le Service des travaux, voirie et environnement.

*Fenêtre ouverte sur le
« Financial team »*

2012 en chiffres

Budget 2012	CHF
Charges	32'423'335
Revenus	32'486'705
Budget 2012 - Excédent de revenus	63'370

Voir le détail page 33

Comptes de fonctionnement 2012	CHF
Charges	34'954'004
Revenus	36'295'242
Comptes 2012 - Excédent de revenus	1'341'238

Voir le détail pages 33 à 37

Comptes de bilan au 31.12.2012			
Actif	CHF	Passif	CHF
Patrimoine financier	64'802'200	Engagements	50'270'107
Patrimoine administr.	53'758'983	Financements spéciaux	5'387'994
		Fortune	62'903'082
Total de l'actif	118'561'183	Total du passif	118'561'183

Voir le détail pages 38 et 39

Dette communale	CHF
Dette communale au 31.12.2011	25'500'000
Amortissements 2012	-3'000'000
Renouvellements 2012	0
Dette communale au 31.12.2012	22'500'000

Voir le détail page 40

Comptes d'investissement 2012	CHF
Investissements	7'938'777
Subventions d'investissements et autres recettes	1'535'783
Augmentation des investissements nets (A)	6'402'994

Financement	CHF
Reprise des amortissements	4'784'214
Excédent de revenus	1'341'238
Autofinancement (B)	6'125'452
Insuffisance de financement (B-A)	-277'542

Voir le détail pages 41

Variation de la fortune	CHF
Insuffisance de financement (B-A)	-277'542
Investissements nets	6'402'994
Amortissements	-4'784'214
Variation de la fortune nette	1'341'238

Voir le détail page 41

Budget 2012

Budget 2012		CHF
Charges		32'423'335
Revenus		32'486'705
Résultat I (excédent)		63'370
... dont charge / revenu extraordinaire		0
Résultat II (excédent)		63'370

Le budget 2012, voté à l'unanimité le 14 novembre 2011 par le Conseil municipal, est équilibré bien que l'estimation des recettes fiscales à percevoir en 2012 soit particulièrement difficile à faire au vu du récent assombrissement des perspectives conjoncturelles. Globalement, le budget 2012 a été établi sur la base d'une faible augmentation des recettes fiscales assortie d'une provision qui permet d'anticiper une dégradation de la situation économique en 2012 et la correction des estimations résultant qui pourrait intervenir au moment de l'établissement des comptes. Il présente un résultat bénéficiaire de CHF 63'370, sur la base d'un taux de centime additionnel communal maintenu à 48.

Concernant les charges, l'enjeu principal a été d'intégrer l'ouverture complète d'EVE qui est inscrite dans les comptes pour la première fois en 2012 en année complète.

Pour le personnel, le budget prévoit trois nouveaux postes d'apprentis, un poste d'agent de police municipale, un demi-poste de conseiller-ère en insertion et un poste d'horticulteur. Les charges d'amortissements du patrimoine administratif sont en diminution. Pour les autres postes de charge, les principales augmentations sont relatives à la prévision de l'ouverture d'une mission de conseiller pour la promotion économique, aux frais d'urbanisme, à l'entretien de nouveaux locaux tels que la Villa Argand et Versoix la Ville 9, au développement durable et aux frais pour le parascolaire dont la fréquentation est en augmentation. Ces variations sont partiellement compensées par diverses économies et par la diminution des charges d'intérêts passifs due au remboursement d'emprunts.

En définitive le budget 2012 vise à concilier les ambitions de la Ville de Versoix en pleine mutation avec un nécessaire objectif d'équilibre.

Comptes de fonctionnement 2012

Comptes de fonctionnement 2012		CHF
Charges		34'954'004
Revenus		36'295'242
Résultat I (excédent de revenus)		1'341'238
... dont charges extraordinaires		2'017'872
Résultat II hors dépense extraordinaire (excédent de revenus)		3'359'110

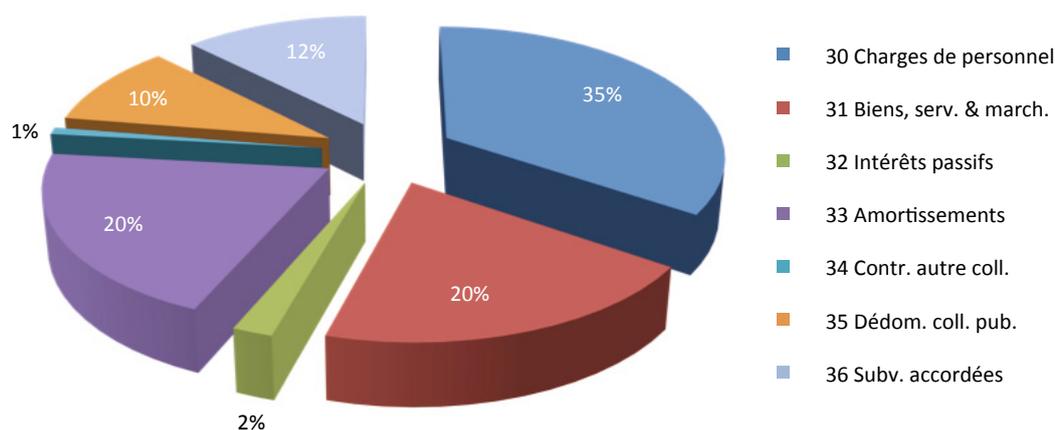
L'exercice 2012 clôture avec un excédent plus grand que celui qui avait été budgété, ceci étant dû à une augmentation des revenus supérieure à celle des charges. La première provient surtout d'écarts dans les estimations de recettes fiscales provoqués par une dynamisation du secteur des entreprises à Versoix. La deuxième provient en grande partie de la constitution d'une provision pour la recapitalisation de la Caisse de pension rendue nécessaire par les nouvelles législations. Par ailleurs, une économie des dépenses pour les marchandises, biens et services est constatée et un ajustement des provisions sur les recettes a été effectué.

En définitive, le résultat de l'exercice 2012, raisonnablement excédentaire, permet de porter un regard serein vers l'avenir et de dire que la Ville de Versoix est en mesure de couvrir les besoins nouveaux dus à son développement actuel, tant dans le domaine de la petite enfance que dans de nouvelles infrastructures telles que Versoix Centre-ville.

Détail des charges de fonctionnement par nature

Nature	Description	Budget CHF	Comptes CHF	Variations en %	répartition en %
300	Autorités et commissions	390'411.00	393'781.40	0.86%	1.127%
301	Traitements du personnel	7'598'035.00	7'606'975.65	0.12%	21.763%
303	Assurances sociales	627'280.00	639'469.75	1.94%	1.829%
304	Prévoyance professionnelle	914'360.00	2'925'374.00	219.94%	8.369%
305	Assurance-maladie et accidents	400'781.00	391'143.25	-2.40%	1.119%
306	Prestations en nature	8'000.00	12'078.72	50.98%	0.035%
307	Prestations aux pensionnés	43'915.00	42'729.60	-2.70%	0.122%
309	Autres charges de personnel	81'000.00	72'117.55	-10.97%	0.206%
30	CHARGES DE PERSONNEL	10'063'782.00	12'083'669.92	20.07%	34.570%
310	Fournitures de bureau, imprimés, publicité	227'500.00	223'495.39	-1.76%	0.639%
311	Mobilier, machines, véhicules, matériel	198'000.00	159'480.44	-19.45%	0.456%
312	Eau, énergie, combustibles	1'134'200.00	969'163.89	-14.55%	2.773%
313	Achats de fournitures et de marchandises	840'700.00	728'702.12	-13.32%	2.085%
314	Entretien des immeubles par des tiers	1'747'500.00	1'827'933.90	4.60%	5.230%
315	Entretien d'objets mobiliers par tiers	209'300.00	185'619.82	-11.31%	0.531%
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	554'400.00	524'894.27	-5.32%	1.502%
317	Dédommagements	174'700.00	175'364.00	0.38%	0.502%
318	Honoraires et prestations service	1'931'800.00	1'929'355.07	-0.13%	5.520%
319	Frais divers	159'158.00	196'264.37	23.31%	0.561%
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	7'177'258.00	6'920'273.27	-3.58%	19.798%
320	Intérêts moratoires	600.00	231.30	-61.45%	0.001%
322	Dettes à moyen et long termes	700'000.00	703'275.75	0.47%	2.012%
32	INTERETS PASSIFS	700'600.00	703'507.05	0.41%	2.013%
330	Provisions et pertes sur débiteurs	927'730.00	2'275'387.37	145.26%	6.510%
330	Amortissements ordinaires PF	161'955.00	63'740.50	-60.64%	0.182%
331	Amortissements ordinaires PA	4'970'252.00	4'784'214.49	-3.74%	13.687%
33	AMORTISSEMENTS	6'059'937.00	7'123'342.36	17.55%	20.379%
34	CONTRIBUTIONS AUTRES COLLECTIVITES	257'918.00	298'341.55	15.67%	0.854%
351	Cantons	2'662'433.00	2'778'488.37	4.36%	7.949%
352	Communes	727'353.00	725'026.70	-0.32%	2.074%
35	DEDOMMAGEMENTS COLLECT. PUBLIQUES	3'389'786.00	3'503'515.07	3.36%	10.023%
363	Propres établissements	292'800.00	255'148.58	-12.86%	0.730%
365	Institutions privées	4'065'254.00	3'840'971.90	-5.52%	10.989%
366	Personnes physiques	263'000.00	73'732.40	-71.96%	0.211%
367	Etrangers	153'000.00	151'502.00	-0.98%	0.433%
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	4'774'054.00	4'321'354.88	-9.48%	12.363%
3	CHARGES	32'423'335.00	34'954'004.10	7.81%	100.000%

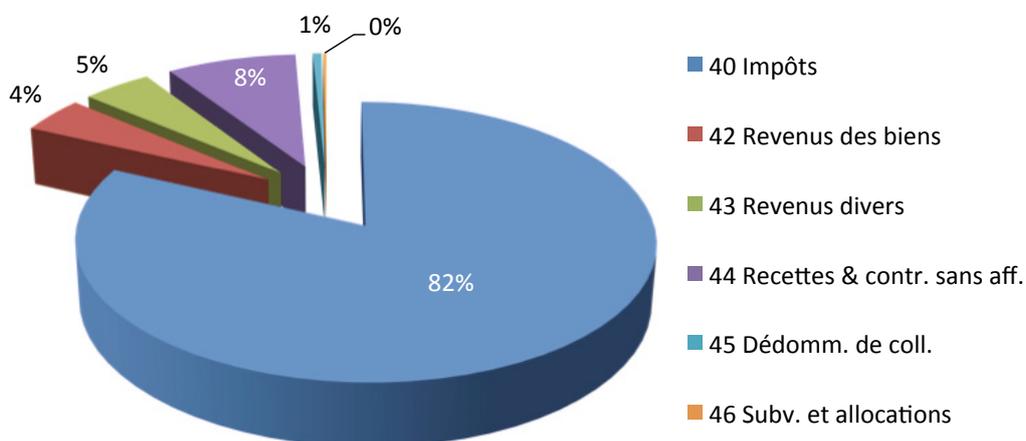
Répartition des charges par nature



Détail des revenus de fonctionnement par nature

Nature	Description	Budget CHF	Comptes CHF	Variations en %	répartition en %
400	Impôt sur le revenu et la fortune	20'944'128.00	21'912'522.56	4.62%	60.373%
401	Impôt sur le bénéfice et capital	1'377'984.00	3'473'176.51	152.05%	9.569%
406	Impôt sur les chiens	22'000.00	33'927.50	54.22%	0.093%
408	Fonds de péréquation financière	3'087'720.00	3'041'813.00	-1.49%	8.381%
409	Taxe professionnelle communale	650'000.00	1'275'990.00	96.31%	3.516%
40	IMPOTS	26'081'832.00	29'737'429.57	14.02%	81.932%
420	Banques	15'000.00	14'326.63	-4.49%	0.039%
421	Créances	0.00	2'242.65		0.006%
422	Capitaux du patrimoine financier	40'250.00	40'175.75	-0.18%	0.111%
423	Immeubles du patrimoine financier	428'389.00	437'646.20	2.16%	1.206%
425	Intérêts sur prêts du patrimoine administratif	71'415.00	71'415.00	0.00%	0.197%
426	Part. perm. patrimoine administr.	28'550.00	28'637.50	0.31%	0.079%
427	Immeubles patrimoine administratif	884'112.00	909'659.00	2.89%	2.506%
429	Autres revenus	0.00	52'679.52		0.145%
42	REVENUS DES BIENS	1'467'716.00	1'556'782.25	6.07%	4.289%
431	Emoluments administratifs	33'000.00	81'017.78	145.51%	0.223%
434	Redevances d'utilisation et prestations de service	573'912.00	691'869.48	20.55%	1.906%
435	Vente de marchandises	451'400.00	514'919.15	14.07%	1.419%
436	Dédommagements de tiers	256'500.00	264'327.74	3.05%	0.728%
437	Amendes d'ordre	110'000.00	84'700.05	-23.00%	0.233%
438	Prestation du personnel pour Inves	0.00	69.65		0.000%
439	Autres contributions	3'500.00	7'492.70	114.08%	0.021%
43	REVENUS DIVERS	1'428'312.00	1'644'396.55	15.13%	4.531%
440	Redistribution taxe sur le CO2	0.00	3'476.10		0.010%
441	Part à des recettes cantonales	105'000.00	113'267.90	7.87%	0.312%
444	Contributions cantonales	2'955'845.00	2'955'845.00	0.00%	8.144%
44	RECETTES ET CONTR. SANS AFFECT.	3'060'845.00	3'072'589.00	0.38%	8.466%
450	Confédération	0.00	2'605.15		0.007%
452	Communes	223'000.00	208'520.65	-6.49%	0.575%
45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES	223'000.00	211'125.80	-5.32%	0.582%
461	Cantons	150'000.00	635.90	-99.58%	0.002%
469	Autres subventions et allocations	75'000.00	72'282.75	-3.62%	0.199%
46	SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	225'000.00	72'918.65	-67.59%	0.201%
4	REVENUS	32'486'705.00	36'295'241.82	11.72%	100.000%

Répartition des revenus par nature





Le chantier de l'îlot sud de Versoix Centre-Ville progresse rapidement.

Photo prise lors de la pose de la première pierre, le 20 sept. 2012

Les finances communales permettent aujourd'hui la réalisation de beaux projets.

Pour le ministre satisfait par de saines finances, il faut allier compréhension des mécanismes, vision à long terme et surtout ... ne pas jeter l'argent par la fenêtre ! C'est ce que voudrait illustrer cette photo.



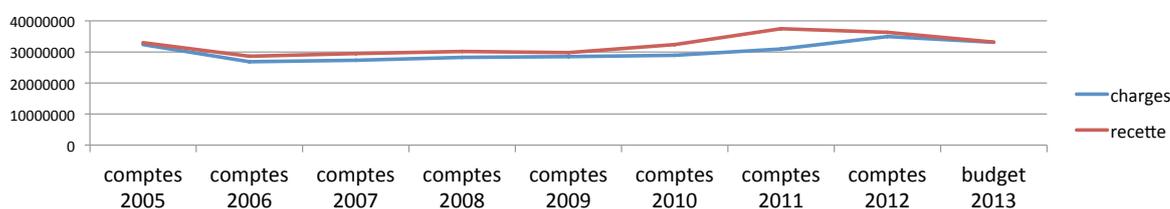
Mécanisme réhabilité de l'horloge d'Écogia. Photo prise le 22 septembre 2012, lors de son inauguration

Détail des charges et revenus de fonctionnement par fonction

Fonction	Description	BUDGET 2012		COMPTES 2012	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
01	Conseil municipal	149'459		163'570.65	
02	Conseil administratif	344'972		343'804.25	
05	Administration générale	4'190'465	150'250	4'959'672.64	112'251.13
08	Immeubles du patrimoine administratif	2'057'427	207'644	1'882'883.73	210'448.00
09	Autres charges et revenus	109'000	560'900	165'975.36	578'723.05
0	ADMINISTRATION GENERALE	6'851'323	918'794	7'515'906.63	901'422.18
10	Etat-civil	152'798	39'000	211'189.40	86'515.88
11	Police municipale	850'813	175'500	983'774.19	168'955.50
14	Incendie et secours	774'346	105'000	767'807.35	114'467.90
16	Protection civile	297'061	181'500	379'224.23	158'657.05
1	SECURITE PUBLIQUE	2'075'018	501'000	2'341'995.17	528'596.33
21	Ecoles publiques	3'347'383	20'000	3'466'296.07	4'246.00
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	3'347'383	20'000	3'466'296.07	4'246.00
30	Encouragement à la culture	1'125'664	78'400	1'190'431.49	66'903.90
33	Parcs et promenades	1'238'524	6'000	1'447'434.23	7'805.15
34	Sports	2'476'501	319'068	2'560'540.73	344'151.10
35	Autres loisirs	94'215	3'000	90'654.00	3'000.00
3	CULTURE ET LOISIRS	4'934'904	406'468	5'289'060.45	421'860.15
54	Institutions pour la jeunesse	5'754'452	698'415	5'461'893.61	612'395.15
58	Aide sociale	308'200	53'500	295'532.60	53'928.10
5	PREVOYANCE SOCIALE	6'062'652	751'915	5'757'426.21	666'323.25
62	Routes communales	3'113'519	40'000	3'366'520.94	156'847.25
65	Trafic régional	362'800	122'662	174'865.40	113'477.50
6	TRAFIC	3'476'319	162'662	3'541'386.34	270'324.75
71	Protection des eaux	413'126	30'000	438'641.25	33'087.10
72	Traitement des déchets	1'939'200	94'000	1'912'014.11	118'705.09
74	Cimetière et columbarium	75'674	6'000	70'725.43	18'997.50
78	Autres tâches de protection de l'environnement	105'650		90'152.56	6'376.10
79	Aménagement du territoire	84'670		84'675.25	
7	PROTECTION ET AMENAG.ENVIRONNEMENT	2'618'320	130'000	2'596'208.60	177'165.79
90	Impôts	1'921'478	29'037'677	3'424'101.45	32'746'978.09
94	Charges et revenus des capitaux	703'700	83'800	614'163.34	85'382.53
95	Immeubles du patrimoine financier	432'238	474'389	407'459.84	492'942.75
9	FINANCES ET IMPOTS	3'057'416	29'595'866	4'445'724.63	33'325'303.37
	Total I	32'423'335	32'486'705	34'954'004.10	36'295'241.82
	Excédent des revenus	63'370		1'341'237.72	
	Total II	32'486'705	32'486'705	36'295'241.82	36'295'241.82

Evolution des comptes de fonctionnement de 2005 à 2012 et budget 2013

	Comptes (en milliers de CHF)								Budget
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux de centimes additionnels	49	49	49	49	49	49	48	48	47
Total des charges	32'387	26'849	27'323	28'266	28'520	28'957	30'976	34'954	33'098
Total de recettes	32'983	28'621	29'499	30'179	29'822	32'382	37'489	36'295	33'162
Excédent / (perte)	595	1'772	2'176	1'914	1'302	3'426	6'513	1'341	64



Compte de bilan au 31.12 . 2012

Actif

Comptes	Désignation	Bilan au 31.12.2011	Bilan au 31.12.2012
1	ACTIF	116'727'625	118'561'183
	TOTAL PATRIMOINE FINANCIER	64'587'422	64'802'200
10	Disponibilités	21'422'629	18'038'410
100	Caisses	29'888	20'384
101	Chèques postaux	4'174'754	2'076'662
102	Banques	7'674'961	9'161'520
103	Etat de Genève	9'543'025	6'779'844
11	Avoirs	21'592'625	17'526'562
111	Comptes courants	7'911'242	2'680'201
112	Impôts à encaisser	12'845'716	14'081'022
114	Subventions collectivités publ.	30'408	-
115	Autres débiteurs	805'258	765'339
12	Placements	21'333'247	25'946'379
121	Actions et parts sociales	3	3
122	Prêts	7'365	7'365
123	Immeubles	21'325'879	25'939'011
13	Actifs transitoires	238'921	3'290'849
139	Autres comptes transitoires	238'591	3'290'849
208	Comptes de liaison	330	-
	TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF	52'140'203	53'758'983
14	Investissements	43'885'505	45'640'501
140	Terrains non bâtis	41'246	65'085
141	Ouvrages de génie civil	9'457'427	11'489'241
143	Terrains bâtis	32'768'775	31'811'145
145	Forêts	8'806	6'606
146	Mobilier, machines, véhicules	1'220'582	1'914'920
149	Autres biens	388'669	353'504
15	Prêts & Participations Permanentes	8'254'697	8'088'482
152	Communes	57'490	7'575
153	Propres établissements	5'536'201	5'419'901
154	Sociétés d'économie mixte	2'661'006	2'661'006
16	Subvention d'investissements	-	30'000
165	Subventions d'investissement Institutions privées	-	30'000

Passif

Comptes	Désignation	Bilan au 31.12.2011	Bilan au 31.12.2012
2	PASSIF	116'727'625	118'561'183
	TOTAL ENGAGEMENTS	49'382'916	50'270'107
20	Engagements courants	2'000'104	2'118'688
109	Compte de virement	-	1'500
119	Autres créances	7'534	2'584
200	Créanciers	1'985'665	1'834'461
201	Dépôts	6'905	6'845
206	Comptes courants	-	273'297
22	Dettes à moyen et long terme	25'500'000	22'500'000
221	Reconnaissance de dettes	25'500'000	22'500'000
23	Engagements envers entités particulières	91'151	111'870
233	Fonds et fondations	91'151	111'870
24	Provisions	21'561'968	25'344'642
240	Compte de fonctionnement	21'561'968	25'344'642
25	Passifs transitoires	229'694	194'907
250	Intérêts	176'529	171'730
259	Autres comptes transitoires	53'164	23'177
	TOTAL FIN. SPECIAUX ET PREFINANCEMENT	5'782'864	5'387'994
28	Engag. envers les financements spéciaux	5'782'864	5'387'994
280	Taxes d'équipement	2'144'089	2'144'089
282	Taxes d'écoulement	1'862'673	1'317'355
283	Contr. rempl. construction abris de protection civile	698'748	713'103
288	Immeubles locatifs	1'077'354	1'213'447
	TOTAL FORTUNE	61'561'845	62'903'082
29	Fortune nette	61'561'845	62'903'082
290	Fortune	55'048'565	61'561'845
291	Résultat de fonctionnement	6'513'280	1'341'238
	HORS BILAN		
	Fonds divers	1'239'955	1'193'872

Dette communale

Dette communale au 31.12.2012

Arrêté du Conseil d'Etat	Créancier	Taux	Échéance	Montant au 31.12.2011	Amortissement 2012	Renouvellement 2012	Montant au 31.12.2012
15.01.04	AXA investments*	2.4500%	15.02.21	3'000'000			3'000'000
20.12.06	BCGE	3.7700%	26.07.22	3'000'000			3'000'000
29.10.04	DEXIA	2.8900%	29.10.14	3'000'000			3'000'000
10.11.05	DEXIA	2.5350%	07.12.12	3'000'000	3'000'000		-
10.11.05	DEXIA	2.5350%	07.12.15	3'000'000			3'000'000
21.12.05	DEXIA	2.9700%	30.10.16	2'000'000			2'000'000
21.12.05	DEXIA	2.9925%	30.10.17	3'000'000			3'000'000
22.12.04	SUVA	2.5500%	15.03.13	3'000'000			3'000'000
16.11.10	SUVA	2.2800%	20.12.19	2'500'000			2'500'000
Total				25'500'000	3'000'000	0	22'500'000

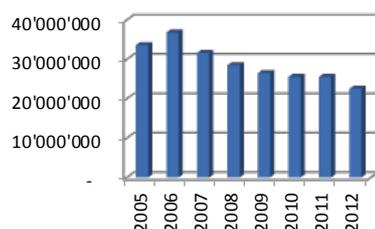
* refinancement de l'emprunt SUVA remboursé en 2011

Un emprunt de 3 millions au taux de 2.535% contracté auprès de Dexia a été remboursé en 2012 sans être renouvelé ; un autre emprunt de 3 millions contracté auprès de la SUVA au taux de 2.55% sera remboursé en 2013.

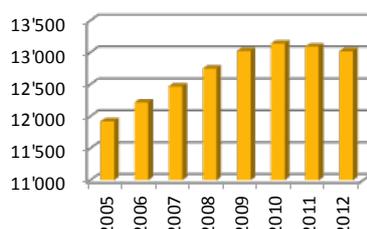
Évolution de la dette communale 2005-2012

	31.12.05	31.12.06	31.12.07	31.12.08	31.12.09	31.12.10	31.12.11	31.12.12
Dette communale (en milliers de CHF)	33'608	36'760	31'600	28'500	26'500	25'500	25'500	22'500
Nombre d'habitants	11'920	12'217	12'468	12'749	13'022	13'140	13'092	13'019
Dette par habitant (CHF)	2'819	3'009	2'534	2'235	2'035	1'941	1'948	1'728
Intérêts payé dans l'année (CHF)	1'268'825	969'474	805'333	841'232	764'421	732'408	708'913	703'276

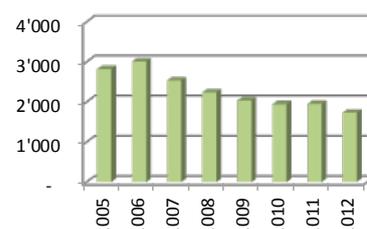
Dette communale



Nombre d'habitants



Dette par habitant



Comme dans les états financiers de l'exercice précédent, la dette nette au 31 décembre 2012 est quasiment nulle¹. Dans la continuité de la politique du Conseil administratif, la dette communale poursuit sa réduction ce qui permet d'afficher une situation financière saine alors que de grands chantiers sont en cours et impliqueront de fort besoin en liquidités.

¹ Dette / disponibilité / avoirs

Investissements

Comptes d'investissement

	CHF
Investissements	7'938'777
Subventions d'investissements et autres recettes	1'535'783
Augmentation des investissements nets (A)	6'402'994

Les dépenses d'investissement faites en 2012 concernent de nombreux aménagements routiers, le nouveau camion des pompiers, des véhicules communaux, la construction du parking de Versoix Centre-Ville, la rénovation de l'immeuble de la voirie et l'installation de panneaux solaires sur l'école Ami-Argand. voir le détail pages 42 et 43

Les recettes proviennent de subventions (route et nouvelles places de crèche) et des taxes d'écoulement et d'équipement.

Financement

	CHF
Reprise des amortissements	4'784'214
Excédent de revenus	1'341'238
Autofinancement (B)	6'125'452

En 2012, les dépenses nettes d'investissement sont presque totalement autofinancées et par conséquent, les réserves de liquidités ont été suffisantes pour couvrir la faible insuffisance de financement constatée.

Fortune

Variation de la fortune

	CHF
Insuffisance de financement (B-A)	-277'542
Investissements nets	6'402'994
Amortissements	-4'784'214
Variation de la fortune nette	1'341'238

La fortune nette inscrite au bilan passe de CHF 61'561'844.68 au 31 décembre 2011 à CHF 62'903'082.40 au 31 décembre 2012.

Vérification des comptes 2012

Extrait du rapport relatif à la vérification des comptes de l'exercice 2012 (p.25 à 27) établi par la société SCF REVISION SA, Carouge et signé par M. Olivier Volper, Expert-réviseur agréé (personne ayant dirigé la révision) et M. Fernando Martin.

III. CONCLUSIONS

Au terme de notre révision, nous relevons les faits les plus marquants constatés au cours de l'exercice 2012 :

- diminution de CHF 3'000'000.-- de la dette communale à CHF 22'500'000.-- au 31 décembre 2012, soit CHF 1'728.24 par habitant ;
- diminution des disponibilités de CHF 3'385'718.83 ;
- excédent de revenus de CHF 1'341'237.72 pour 2012, par rapport à un excédent budgétaire 2012 de CHF 63'370.--, et un excédent de revenus de CHF 6'513'279.94 pour 2011 ;
- investissements nets 2012 de CHF 6'402'994.38 ;
- les recettes «Impôts» s'élèvent à CHF 32'746'978.09, en augmentation de CHF 1'183'381.26 par rapport à 2011, soit 3.75 %. (lire la suite en page 44)

Investissements - détail

Crédits d'investissement en cours au 31.12.2011 et dépenses 2012

No de compte	OBJET	Vote crédit étude	Vote crédit compl.	Vote bouclé	Crédit brut voté	Prél. taxe d'équip. /écol.	Subv. / particip. prévues	Total déposé au 31.12.2011	Dépenses 2012	Total déposé au 31.12.2012	Economie / Dépeçement
01.000.146.96	Sonorisation salle du Conseil municipal	15.10.12			66'589			66'589	-	-	66'589
05.600.146.96	Achat Véhicules administration Communale	19.06.06			22'700			22'700	-	22'658	42
08.109.143.96	Station carburant Voirie	15.11.04			240'000			209'502	-	209'502	30'498
08.110.143.96	Rénovation Amexve Mairie	20.11.06			140'000			61'802	-	61'802	78'198
08.111.143.96	Travaux été 07 gerance	25.06.07			26'500			21'731	-	21'731	4'769
08.112.143.96	Travaux été 08 gerance	19.05.08			92'300			50'895	8'562	59'457	32'843
08.120.143.96	Rénovation salle de Gym Ecogia (y.c. crédit d'étude)	13.12.04	17.12.12	17.12.12	778'672			771'575	7'097	778'672	-
08.122.143.96	Rénovation Serre Ecogia	10.04.06			231'240			205'052	-	205'052	26'188
08.123.143.96	Rénovation Magrin-Jacquet	25.06.07			1'540'000			1'495'586	-	1'495'586	44'415
08.124.143.96	Reconstruction du Café-rencontre Peblotère	21.03.11			360'000			1'770	-	7'990	352'010
08.200.143.96	Panneaux solaires bâtiment voirie	26.03.12			165'825			165'825	-	76'960	88'865
08.202.143.96	Réfection immeuble voirie (y.c. crédit d'étude)	14.11.11			3'095'500			53'574	212'543	286'117	2'829'383
08.300.146.96	Trav. gerance 2011-rempl. autoleuveuse salle comm.	12.12.11			15'000			15'000	12'890	12'890	2'110
08.400.143.96	Annén. Beau-Rivage	23.01.06	17.12.12	17.12.12	309'685			309'685	-	309'685	-
08.600.143.96	Immeuble communal - PA (41%)	21.05.12 (1)			5'674'330			45'013	15'631	60'643	5'613'687
09.000.141.96	Extension réseau Swisscom	15.11.10			76'000			38'286	37'908	76'194	-194
14.013.146.96	Achat 2010 véhicules pompiers	21.06.10		25.06.12	62'911			62'911	-	62'911	-
14.014.146.96	Pompiers - achat camion tonne-pompe	21.03.11			550'000			550'000	20'897	542'893	7'107
16.060.146.96	Trav. gerance 2011-Abri PC Colombières - install couchage	12.12.11			17'000			17'000	15'476	15'476	1'524
21.081.143.96	Rénovation Bloc F école Lachenal (y.c. crédit d'étude)	19.04.04	17.12.12	17.12.12	2'995'752		-1'050'000	2'995'752	-	2'995'752	-
21.088.143.96	Crédit d'étude amiante	19.05.08	17.12.12	17.12.12	30'267			30'267	-	30'267	-
21.090.143.96	Travaux été 07 gerance - ECOLES	25.06.07			67'000			44'598	-	44'598	22'402
21.091.143.96	Trav. été 08 gerance - Ecoles	19.05.08			166'900			166'900	-	166'900	14'057
21.100.146.96	Mobilier scolaire école A. Lachenal	17.12.12			120'000			120'000	-	120'000	-
21.200.143.96	Trav. gerance 2011-Ecole Montfleury tsantaires et façade	12.12.11			40'000			40'000	-	40'000	-
21.200.146.96	Mobilier scolaire école Montfleury I	17.12.12			117'000			117'000	10'485	10'485	-
21.251.143.96	Rénovation école Montfleury II	22.06.09			2'412'000		-560'000	1'852'000	11'801	2'460'124	-
21.300.141.96	Trav. gerance 2011-Ecole Bon-Séjour - dallage préau	12.12.11			15'000			15'000	-	15'000	-
21.302.146.96	Eclairage école Bon Séjour	23.06.08	17.12.12	17.12.12	120'529		-10'553	109'977	-	120'529	-
21.400.143.96	Assain. chaufferie courvoisier	13.10.08	17.12.12	17.12.12	45'720			45'720	-	45'720	-
21.500.143.96	Panneau solaire école Ami-Argand	12.12.11			60'000			60'000	-	60'000	-
30.000.165.96	Subvention rénovation église catholique romaine	21.05.12			378'000		-20'000	378'000	1620	1'620	3'763'380
30.001.146.96	Rénovation aula collège des Colombières	17.09.12	16.05.11		30'000			30'000	30'000	30'000	-
30.001.149.96	Cr. étude VRAC - étude contre projet	15.11.10			493'000			473'000	14'1726	144'181	3'488'819
30.200.146.96	Concept éclairage événementiel	23.06.08			100'000			35'940	-	35'940	64'060
30.302.143.96	Trav. été 08 gerance - Culture	19.05.08			220'000			193'836	-	193'836	26'165
30.500.143.96	Amén. Caves Bon Séjour	25.06.12			51'500			47'450	-	47'450	4'050
34.046.143.96	Réalisation nouveau Galaxy	16.05.11			72'500			72'500	58'837	58'837	13'663
34.063.143.96	Réfection bâtiment stade Louis-Yung	17.05.10			600'990			2'890	187'851	190'841	410'149
34.083.143.96	Crédit étude 2 Estimation coût construction piscine	21.06.10	17.12.12	17.12.12	160'000			158'892	1'361	160'253	-253
34.084.143.96	Travaux été 07 gerance - CSV	25.06.07			86'048			86'048	-	86'048	-
34.085.143.96	Transformation partielle vestiaires CSV	10.12.07	17.12.12	17.12.12	23'000			22'829	-	22'829	171
34.086.143.96	Trav. été 08 gerance - Sports CSV	19.05.08			90'864			90'864	-	90'864	-
34.087.143.96	Rénovation court de tennis	22.06.09			281'400			268'763	-	268'763	12'637
34.088.143.96	CSV-Aménagement espace Fitness	12.12.11			128'000			128'000	30'709	80'354	47'646
34.089.140.96	Trav. gerance 2011 - CSV - rempli rideau de couverture	12.12.11			40'000			40'000	30'709	30'709	9'291
34.090.143.96	Trav. gerance 2011 - CSV - divers travaux bâtiment	21.77.85			217'785			80'354	159'935	159'935	57'850
34.091.143.96	CSV - Vestiaires provisoires	12.12.11			180'000			180'000	-	180'000	-
34.200.143.96	Trav. gerance 2011 - Buvette plage - install. hotte	12.12.11			10'000			10'000	-	10'000	-
34.202.143.96	Trav. gerance 2011 - Plage-rénov. vestiaires et sanitaires	12.12.11			130'000			130'000	103'595	103'595	26'405
35.081.143.96	RADO - Fronton agrospace & filet pare ballons	20.09.10			40'000			39'700	-	39'700	300
54.100.143.96	Réalis resto Scolaire Rado07-36+C.étu Cf 54.100.503.01	28.06.06			2'160'000			2'144'426	-	2'144'426	15'574
54.200.143.96	EVE - Etude et construction	23.04.07	23.03.08		6'375'000		-800'000	6'340'396	65'050	6'405'446	-30'446
54.201.143.96	Trav. gerance 2011 - EVE-Acquisition mat. nettoyage	12.12.11			15'000			15'000	10'083	10'083	4'917
62.000.143.96	Matériel complémentaire EVE	25.06.12			97'000			97'000	71'851	71'851	25'149
62.001.143.96	Parking 142 pl. - PA (22%)	26.03.12 (2)			2'396'582			2'396'582	1'384'786	1'384'786	10'117'96
62.009.146.96	Réfection panneaux signalétique de Versoix	29.02.50			290'250			42'346	-	107'921	182'329
62.108.146.96	Caméras parking Bon Séjour	22.06.09			40'000			38'359	-	38'359	1'641
62.123.141.96	Amén. Ave Choiseul & quartier Vx-la-Ville	21.04.08			900'000		-300'000	737'736	53'617	791'353	108'647

Crédits d'investissement en cours au 31.12.2011 et dépenses 2012 (suite)

No de compte	OBJET	Vote crédit étude	Vote crédit compl.	Vote crédit bouclé	Crédit brut voté	Prél. taxe d'équip. /écoul.	Subv./ particip. prévues	Crédit net voté	Total dépensé au 31.12.2011	Dépenses 2012	Total dépensé au 31.12.2012	Economie / Dépassement
62.133.141.96	Réaménagement Mail Voltaire	20.09.04			930'000	-200'000		358'000	608'237	-	608'237	321'763
62.137.141.96	Piste Cyclable Malagry	19.03.07			250'000		-250'000	-	222'020	-	222'020	27'980
62.138.141.96	Réfection Ch. Pont-Céard	17.09.07			323'001			323'001	323'001	-	323'001	-
62.139.141.96	Cr. étude parking supplém. 70 pl VX-Centre-Ville	19.11.07		25.06.12	24'000			24'000	3'958	-	3'958	20'042
62.141.141.96	Amén. Dégallier / Marc Penier / Dessous-St-Loup 30K/mH	17.11.08		25.06.12	406'502			406'502	406'502	-	406'502	-
62.142.143.96	Construction dépôt de Braille	06.04.09			160'800			160'800	135'630	-	135'630	25'170
62.143.141.96	Travaux environnement	21.09.09			199'733			199'733	199'733	1050	200'783	-1050
62.144.141.96	Cr. étude Route de Suisse	21.09.09			336'114			336'114	91'505	10'688	102'193	33'921
62.145.141.96	Réamén. canal à bief Pont-Céard	21.06.10			340'000			340'000	308'669	-	308'669	31'331
62.146.141.96	Amélioration éclairage public	13.12.10			279'000			279'000	308'669	-	308'669	38'499
62.147.141.96	Cr. étude réaménagement partie inf. Ami-Argand	14.11.11			66'000			66'000	43'214	240'501	240'501	22'768
62.148.141.96	Amén. esplanade belvédère Vieux-Pont/Grauers	23.04.12			160'800			160'800	160'799	-	160'799	1
62.149.143.96	Réaménagement ch. de Braille	17.09.12			351'750			351'750	225'693	225'693	225'693	126'057
62.200.141.96	Cr. étude générale de stationnement	26.09.11			58'000			58'000	49'680	49'680	49'680	8'320
62.301.141.96	Gratoire Etraz / Biolay	02.02.09		25.06.12	373'724			373'724	373'724	-	373'724	-
62.603.146.96	Achat Véhicules STVE	15.09.08		25.06.12	17'421			17'421	17'421	-	17'421	-
62.604.146.96	Achat 2009 véhicules Voirie	26.10.09		25.06.12	254'308			254'308	254'308	-	254'308	-
62.605.146.96	Achat 2010 véhicules Voirie	21.06.10		25.06.12	264'468			264'468	264'468	-	264'468	-
62.606.146.96	Achat 2012 véhicules Voirie	26.09.11			290'000			290'000	279'895	279'895	281'767	8'233
62.607.146.96	Achat 2012 véhicules Voirie	08.02.12		25.06.12	385'000			385'000	370'445	370'445	370'445	14'555
71.128.141.96	Chemisage coll. Deshusses / Vandelle	08.02.10			94'280	-90'000		-50'000	94'280	-	94'280	-18'5214
71.129.141.96	Coll. Richelien 6ème étape	20.09.10			2'000'000	-500'000		-600'000	2'132'473	52'741	2'185'214	133'515
71.130.141.96	Coll. Lombardes, St-Loup/Etraz, Fer à cheval/Canal, Ravoux	16.05.11			430'000	-100'000		-140'000	133'901	162'584	296'485	133'515
71.131.141.96	Assain. Dégallier/Lac et extension zone 30	14.11.11			5'000'000	-900'000		-600'000	47'550	3'131'513	3'179'063	182'0937
71.132.141.96	Renaturation Mart-de-Braille	25.06.12			80'400			80'400	50'000	50'000	50'000	30'400
71.133.141.96	Coll. Sauvemy / Observatoire / Bravaude	17.12.12			17'5975			17'5975	875	875	875	17'5000
71.200.141.96	PGEE assainissement agricole	13.03.06			510'000			30'000	334'962	87'524	422'485	87'515
72.000.152.01	Particip. GICORD	20.09.99			34'1312			34'1312	57'488	amort. direct sur €	75'73	333'739
72.005.141.96	Déchetteries Richelien / Pt-Céard / Crève-Cœur	18.06.01		25.06.12	257'187			257'187	257'187	-	257'187	-
72.006.141.96	Déchetteries Nouveau Centre Voirie	12.05.03		25.06.12	78'393			78'393	78'393	-	78'393	-
72.007.141.96	Conteneurs enterrés Bourg	17.12.12			46'000			46'000	63'514	7'200	63'514	-17'514
72.008.141.96	Cr. étude Concept déchets tout enterrés	07.02.11			25'000			25'000	24'548	-	24'548	452
72.009.141.96	Cr. étude Implant. points de coll.tout enterré	17.09.12			165'000			165'000	36'800	36'800	36'800	128'200
74.001.143.96	Crypte 161/Nord 10-39	15.12.08			311'550			311'550	335'740	-	335'740	-24'190
79.103.149.96	Cr. étude Plan direct. réseaux dépli. Scie, Terre-Sainte	19.06.00			120'000			120'000	106'548	-	106'548	13'452
79.104.149.96	Plan directeur communal	15.04.02			148'000			148'000	163'279	-	163'279	-15'279
79.105.149.96	Cr. compl. Plan directeur réseaux de déplacement	10.16.03			37'000			37'000	10'608	-	10'608	26'392
79.109.149.96	Cr. étude aménage. espaces publics Vx.C-Ville +concours	10.12.07			210'000			210'000	124'165	-	124'165	88'835
79.110.149.96	AMO Versoix Centre-ville + étude Adrien-Lachéal	15.12.08			114'570			114'570	49'954	23'590	73'544	41'026
79.111.149.96	Cr. étude Aménage. exér. Vx.C-Ville	15.03.10			110'000			110'000	92'063	25'920	117'983	-7'983
94.000.153.05	Prêt Fondation Creche Fleurimage	13.11.00			2'500'000			2'500'000	1'587'000	amort. direct sur €	1'504'000	996'000
95.000.123.00	Achat p. 5648 & cession p. 5649	26.02.07			1'194'000			1'194'000	-	-	-	1'194'000
95.000.123.03	Cession p. 5342 Alessi (achat voté le 19.4.4)	19.04.04			-			-	-	-	-	-
95.000.123.05	Souffle échange p. 6965 par p. 6576	26.02.07			1'097'000			1'097'000	-	-	-	1
95.000.123.24	Travaux été 07 gréance - PF	25.06.07			91'500			91'500	87'255	-	87'255	4'246
95.000.123.27	Crédit I: Rénovation toiture ferme Ecoglia - PF	25.06.07	13.10.08		400'000			400'000	585'590	-	585'590	-185'590
95.000.123.28	Cr. étude butte antiruit Ecoglia	10.12.07			34'000			34'000	13'040	-	13'040	20'961
95.000.123.29	Amén. extérieurs d'Ecoglia	23.06.06			663'300		-15'000	648'300	610'439	-	610'439	52'861
95.000.123.35	Cr. étude Aménagement extérieur d'Ecoglia	23.06.06			66'000			66'000	67'366	-	67'366	-1'366
95.000.123.36	Crédit II: Crepi et charpente et ferme Ecoglia	13.10.08			246'225		-45'000	201'225	70'560	amort. direct sur €	28'248	217'977
95.000.123.37	Rénovation appartement rez Aluminerie Ecoglia	08.02.10			120'000			120'000	99'854	amort. direct sur €	100'454	19'546
95.000.123.41	Achat p. 5157 rue de Suisse 55 - Etat de Genève	10.12.07			88'434			88'434	84'387	-	84'387	4'047
95.000.123.42	Achat p. 1351 rue de Suisse 84 - Etat de Genève	13.09.83			139'839			139'839	131'587	-	131'587	8'252
95.000.123.43	Achat p. 1002 rue de Suisse 50 - Etat de Genève	10.12.07			10'728			10'728	13'037	-	13'037	-2'309
95.000.123.44	Trav. été 08 gréance - Maison Ferrier PF	19.05.08			10'000			10'000	8'524	-	8'524	1'476
95.000.123.45	Achat p. 165 rue de Sauvigny	20.03.12			12'000			12'000	-	-	-	12'000
95.500.123.01	Achat p. 6892 chemin Dégallier	27.05.00			275'100			275'100	264'745	-	264'745	10'355
95.600.123.01	Immeuble communal - PF (59%)	21.05.12 (1)			8'055'670			8'055'670	32'596	amort. direct sur €	31'405	8'024'266
95.600.123.02	Parking 142 pl. - PF (78%)	26.03.12 (2)			8'379'418			8'379'418	23'882	amort. direct sur €	4'841'772	3'537'646
					74'422'042	-1'790'000		67'214'490	31'094'825	7'938'777	43'675'674	30'746'368

(1) Annule et remplace le crédit voté le 22.06.2009

(2) Annule et remplace les crédits votés les 22.06.2009 et 20.09.2010.

Vérification des comptes 2012 (suite de la page 41)

Reliquats d'impôts et risque d'estimation :

- augmentation des provisions relatives au ducroire sur la production fiscale de CHF 1'068'406.-- le risque d'estimation a été provisionné à raison de 40 % sur les estimations de productions d'impôts 2012 des personnes physiques (CHF 8'765'010.--) et à hauteur de 100% sur les estimations de productions d'impôts 2012 des personnes morales (CHF 3'473'176.--);
- augmentation de CHF 926'474.-- de la provision relative au risque sur les reliquats d'impôts des personnes physiques et morales. Cette provision s'élève à CHF 10'560'774.-- et correspond à un taux de 75% des créances ouvertes au 31 décembre 2012.

Ces provisions semblent suffisantes pour couvrir les risques existants sur les actifs concernés.

En conclusion, nos vérifications nous permettent de constater que le bilan au 31 décembre 2012 reflète bien la situation de la Commune de Versoix telle qu'elle nous est connue.

Nous n'avons décelé aucune irrégularité susceptible d'être mentionnée dans nos conclusions.

D'autre part, les directives du Département de l'intérieur et de la mobilité, en ce qui concerne l'application du plan comptable des communes genevoises et les directives pour les évaluations en matière de bilan ont été suivies.

Les renseignements et documents que nous avons demandés nous ont été communiqués à notre entière satisfaction par le personnel de la Mairie. Nous remercions en particulier le personnel du service comptabilité pour sa collaboration.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Commune de Versoix, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le compte administratif et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil Administratif

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, en conformité avec la loi suisse, les dispositions légales cantonales et son règlement d'application, incombe au Conseil Administratif. En outre, le Conseil Administratif est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. En outre, nous vérifions la conformité avec la loi suisse, la loi cantonale et son règlement d'application. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi suisse, la loi cantonale et son règlement d'application.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis présentant un excédent de revenus du compte de fonctionnement de CHF 1'341'237.72.

Carouge, le 24 avril 2013

SCF REVISION SA

Olivier Volper
Expert-réviseur agréé
(personne ayant dirigé la révision)

Fernando Martin



Dicastère de M. Claude Genequand, Maire

M. Claude Genequand a été élu au CA en 2007. En 2012 il a occupé la fonction de Vice-Maire jusqu'au 31 mai, puis celle de Maire dès le 1er juin.

STVE – TRAVAUX - VOIRIE - ESPACES VERTS – CENTRE SPORTIF DE VERSOIX

Chef de service : Michel Armand-Ugon

Collaborateurs :

- 1 adjoint au chef de service : M. Marc Sanguinetti
- 2 secrétaires - Mmes Flora Pretto et Françoise Vetterli, communes aux Services de la Gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des Transports et des Travaux, Voirie et Environnement
- Voirie : 1 chef d'équipe - M. Jorge Cardoso Rodrigues, 11 cantonniers dont un chef d'atelier mécanique, 2 apprentis et des auxiliaires saisonniers
- Espaces Verts : 1 chef d'équipe - M. Serge Bertoli, 5 horticulteurs, 2 aides-jardiniers, 2 apprentis, des auxiliaires saisonniers
- Centre sportif : 1 chef d'équipe - Thierry Schumacher, 1 horticulteur, 1 aide-jardinier, des auxiliaires saisonniers



Les collaborateurs du Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement (ci-après STVE) ont nettoyé, entretenu et embelli la Commune de Versoix tout au long de l'année 2012, grâce à leur efficacité et leurs multiples aptitudes.

Les diverses compétences professionnelles maîtrisées au sein du STVE sont mises au service de l'entretien de l'ensemble du domaine public non-bâti, notamment pour les travaux d'horticulture, de paysagisme, de mécanique, de serrurerie, de carrosserie, de menuiserie, de peinture, de maçonnerie/génie civil.

Suite à l'obtention en 2010 du prix cantonal de la biodiversité attribué par Pro-Natura, nos différentes équipes s'efforcent de suivre toute action, entretien ou nouvel aménagement dans le sens du développement durable, notamment en appliquant le principe de l'entretien différencié : « entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible »

La décoration florale du parc de la Mairie reflète l'esprit créatif et ingénieux du Service des espaces verts

Durant l'été 2012, le parc hébergeait l'exposition des oeuvres du sculpteur Dominique Andrae



La mission du service

Le Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement gère l'ensemble des tâches liées à la gestion du domaine public. Ce service, dont tous les employés sont en contact direct avec la population, a aussi pour objectif de répondre quotidiennement à diverses questions sur Versoix et sur le domaine public non-bâti versoisien. Le service est divisé en plusieurs sous-services dont les tâches sont bien distinctes :

Les travaux :

de nombreux chantiers sont réalisés sur l'ensemble du territoire versoisien dans le but d'entretenir et d'équiper le domaine public ainsi que d'améliorer le confort et la sécurité des citoyens. Une grande partie d'entre eux sont effectués sur les chaussées, les forêts, les cours d'eau, les collecteurs ne sont pas en reste. Sans oublier la gestion de la défense incendie et de l'éclairage public.

La voirie :

les cantonniers s'affairent chaque jour afin d'entretenir la ville, ses chaussées, ses cours d'eau, son mobilier urbain, sa végétation, son cimetière, sans oublier l'entretien du matériel et l'ensemble du parc de véhicules communaux. Cette équipe s'occupe aussi de préparer les manifestations publiques et des nettoyages qui en découlent, des ensevelissements, sans oublier le service hivernal, ô combien apprécié par nos concitoyens.

Les espaces verts :

les jardiniers s'occupent entre autres de l'entretien des espaces verts communaux, de l'entretien de la végétation, des décorations florales, de l'entretien et de créations diverses comme les massifs floraux et des décorations des manifestations communales.

Le Centre Sportif (CSV) :

trois personnes entretiennent les terrains de sport (y compris le stade municipal) ainsi que tous les aménagements extérieurs du Centre Sportif de la Bécassière.

L'environnement :

si une grande partie des tâches liées à l'environnement réside dans la gestion des déchets, avec notamment les différents points de récupération disséminés sur tout le territoire versoisien, il ne faut pas oublier que le respect de l'environnement consiste aussi à prendre soin des eaux, à améliorer la qualité de l'air et à diminuer des nuisances sonores.



Le personnel du STVE

Répartition et effectif au 31.12.2012

Répartition du personnel STVE – Effectif 2012		
secteur :	postes	personnes
Administration : (chef de service et adjoint + secrétaires (2x25%))	2.5	4
Voirie :	11	11
Espaces Verts :	8	8
CSV :	3	3
Apprentis : (Voirie 2 ; EV 2)	4	4
Auxiliaires : (Voirie août-déc/EV jan-fev.)	0.8	2
Total :	29.3	32

L'année 2012 a vu un effectif global stable; le groupe de la Voirie a été complété par un nouvel employé communal qui a débuté sa période probatoire le 1er juillet 2012.

Le STVE est très actif dans la formation des jeunes puisqu'il comptait 4 apprentis en 2012.

Pour la première fois, le STVE a fait appel à un civiliste (horticulteur) pour faire face à l'augmentation de travail et de surfaces à entretenir. Un auxiliaire a également été engagé pour remplacer notre collègue N. Marin victime d'un grave accident de la circulation. Un aménagement a été réalisé par Jonathan Coelho dans le cadre de son travail de fin d'apprentissage (voir page 54).

Durant l'été, en plus des jobs d'été habituels (aide Voirie, Espaces verts ou CSV), nous avons poursuivi l'expérience, entamée en 2010, de réaliser certains petits chantiers avec des jeunes de Versoix ou alentours, encadrés par notre personnel communal. Ce ne sont pas moins de 10 à 12 jeunes qui travaillent avec nous durant l'été.

Le STVE marque une fois encore sa volonté d'impliquer de plus en plus de jeunes dans les tâches d'entretien de notre domaine public, leur permettant non seulement de gagner, pour la plupart, leur premier salaire, mais également de faire leurs premiers pas dans la vie active. Plusieurs jeunes ont également eu l'occasion de faire des stages, notamment auprès de nos jardiniers.

Une statistique effectuée par M. Marc Sanguinetti - adjoint du chef de service - montre que, hormis les apprentis et les auxiliaires, les 11 personnes de la voirie présentent un âge moyen de 39,2 ans et une moyenne de 9 années de service. Aux Espaces verts, l'âge moyen s'élève à 42,3 ans pour 12 ans de service en moyenne alors qu'au Centre sportif, ce sont respectivement 52 ans d'âge moyen et 21,3 ans de service. Quant à l'administration du STVE, la moyenne est de 51,25 ans.

Sortie du STVE
le 31 mai 2012



Le STVE en chiffres

Le Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement (STVE) c'est :

- 3,5 millions de francs de budget de fonctionnement (non compris les salaires)
- 32 collaborateurs, dont 4 apprentis
- 12 auxiliaires ou temporaires (été, surveillants Centre sportif)
- 350'000 m² de domaine public (routes, chemins et parcs)
- 250'000 m² de domaine privé communal (écoles, cimetière, Centre sportif,...) entretenus par le STVE
- 640 points lumineux (éclairage public), non compris le cordon lumineux du quai (287 points)
- 300 m² de tente communale, montée une quinzaine de fois par an
- 130 transports de matériel de fête
- 350 bacs ou massifs floraux
- 230 points d'eau pour la défense incendie (bornes incendie)
- 300 bancs et 150 tables pour les manifestations
- 140 corbeilles à déchets + 40 caninettes + 70 bancs publics
- 46 km de collecteurs d'eaux pluviales et d'eaux usées
- 620 sacs d'eaux pluviales et 1 100 regards
- 35 km de routes (67 artères)
- 9 km de trottoirs
- 24 fontaines (+1)
- 20 arrêts ou abribus
- 7 couverts à vélos
- 20 ouvrages d'art (pontons, passages inférieurs, ponts)
- 6 cours d'eau communaux
- 10 points de récupération des déchets
- 1 station de pompage d'eaux usées (Ecogia)
- 5 WC publics
- 9 places de jeux
- 1 aire de fitness en plein air
- 4 stades de foot en herbe
- 1 stade de foot synthétique
- 1 terrain de beach-volley
- 1 piste d'athlétisme 400m.

Le STVE entretient aussi les domaines publics cantonaux suivants : la plage de Port-Choiseul, l'aire de pique-nique de la Cabane des bûcherons et la halte CFF de Pont-Céard.



Une fontaine a été créée au chemin de Braille au croisement avec le Chemin des Cascades (itinéraire «St-Jacques de Compostelle») avec deux blocs erratiques sortis de la fouille des collecteurs du Chantier Dégallier/Lac

STVE – Travaux

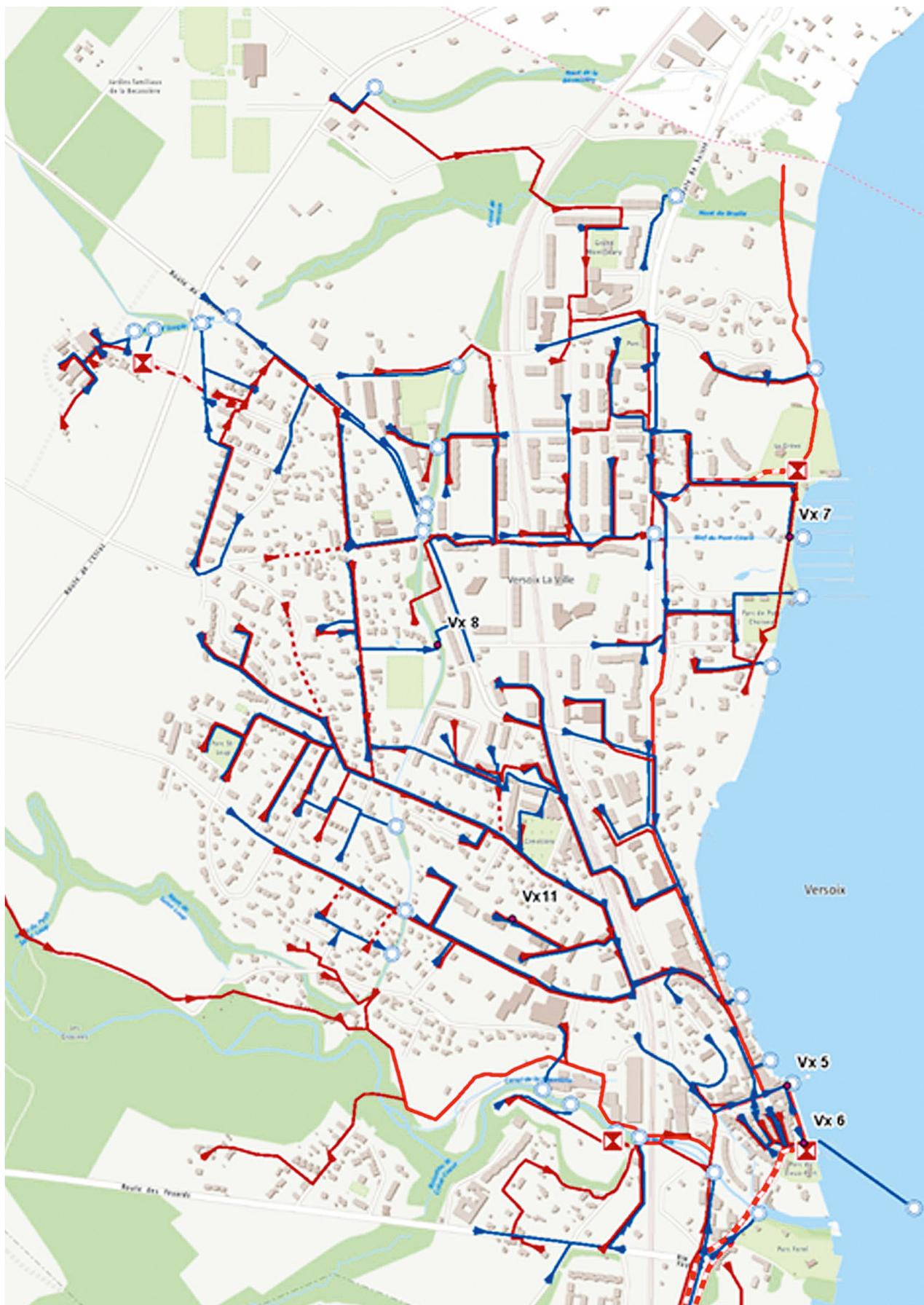
Chantiers réalisés, en cours ou à l'étude

En cours = crédit voté

Les messages ayant permis le vote des crédits de construction auprès du Conseil municipal peuvent être consultés sur notre site www.versoix.ch (travaux).

Travaux / Etude	Crédit CHF	Coût au 31.12.2012 CHF	Subvention reçue CHF	Situation
Etablissement du PGEE de Versoix	510'000.-	420'000.-	400'000.-	En cours
Etude de réaménagement.	80'000	60'000.00		En cours
Améliorations et économies d'énergie, interventions 2012	279'000.-	240'000.-		Terminé
Mise en séparatif (dernière étape) y compris collecteurs communs privés	2'000'000.- +300'000.-	2'100'000.-	700'000.-	En cours
Tonne-pompe pour la compagnie des sapeurs-pompiers	550'000.-	540'000.-	40'000.-	Terminé
Collecteurs divers, assainissement	430'000.-	300'000.-	60'000.-	En cours
Laveuse stériliseuse, compresseur	290'000.-	290'000.-		Terminé
Mise en séparatif, assainissement, mise en zone 30 du secteur y compris ch. Ravoux, ch. Jean-Baptiste-	5'000'000.-	3'200'000.-		En cours
Aménagement d'une esplanade	160'000.-	160'000.-		Terminé
Porte outils Mecalac - Moto pompe pompier, Vélo électriques APM	385'000.-	370'000.-		En cours
Renaturation (participation communale)	80'000.-	50'000.-		En cours
Réaménagement suite à nouvelle esplanade (forains et gens du voyage)	350'000.-	225'000.-		En cours
Etude sur conteneurs enterrés	165'000.-	80'000.-		En cours

Carte des canalisations d'eaux usées (EU en rouge) et des eaux pluviales (EP en bleu) à Versoix. Il ne reste qu'un seul tronçon sur le haut de St-Loup et les collecteurs communaux seront totalement en séparatif



Les gros chantiers en 2012

Plusieurs projets initiés à fin 2011 et en 2012 ont fait l'objet de messages auprès des commissions et du Conseil municipal : le plus gros concerne les égouts, comprenant la mise en séparatif, chantier représentant un budget plus de cinq millions de francs sur deux ans.

Secteur Dégallier/ Lac/ Ravoux /Yung : extension de la Zone 30 à quasi toute la zone villas. Création de 2 bassins de rétention - une première sur notre commune - pour les eaux pluviales afin de soulager le Canal, dernier grand bassin versant mis en séparatif sur notre Commune. 97 % de la commune est en séparatif. Tout cela est consigné dans le cadastre des égouts constamment mis à jour. Il ne reste qu'un seul tronçon sur le haut de St-Loup et les collecteurs communaux seront totalement en séparatif.

Notre réseau d'assainissement est composé de

- 18,6 km de collecteurs Eaux Pluviales,
- 17,3 km de collecteurs Eaux Usées,
- 0,5 km de collecteurs unitaires,

soit un réseau de 36,4 km de canalisations, non compris le réseau d'assainissement agricole (environ 20 km).
C'est également 1'300 regards de visite, 700 sacs d'eaux pluviales (de routes), 3 répartiteurs de débit, 3 déversoirs d'orage, 1 STPO (Station de

pompage communale : Ecogia) et 250 exutoires (arrivées des cours d'eau dans le lac).

Nombre de parcelles concernées : 1997
Nombre d'équivalents-habitants : ~13700 e-hab. répartis comme suit :

- Zone urbaine : ~13200 e-hab.
- Sauverny : ~50 e-hab.
- Richelien/La Bâtie : ~300 e-hab.
- Hors zone : ~150 e-hab.

Pour répondre aux normes en vigueur, la commune a établi depuis 2009 un contrat d'entretien avec les SIG, lesquels signalent les anomalies. L'état du réseau est jugé « Bon à Très bon ».

En 2011, quatre dossiers ont été définis pour réparation ou mise aux normes :

- Chemin des Lombardes (étude). Travaux prévus : printemps 2012
- Château de La Branvaude/Observatoire (étude). Une variante permettant de reprendre les eaux usées de l'Observatoire, mais également de tout le secteur du Château de La Branvaude a été retenue. Travaux prévus : 2012-2013. (voir l'extrait ci-dessous)
- Collecteur EP : Giratoire Saint-Loup/Etraz au Fer à Cheval/Canal (réparation). Après concertation avec le Canton (Voirie Cantonale) et négociations au niveau de la clé de répartition des travaux (en cours mais environ 60-65 % Commune et 35-40 % Etat), la solution du chemisage avec diminution du diamètre nominal a été retenue. Travaux automne 2011.
- Collecteur EP : chemin Ravoux (reconstruction – PGEE). Il paraît judicieux de refaire ce collecteur avant qu'une remise en état complète de la chaussée ne soit entreprise dans tout le secteur. Il s'agit donc de remplacer le collecteur existant en ciment par un collecteur PVC de 300 à 400mm de diamètre : longueur 200m. Ce chantier sera entièrement suivi par le Service technique. Travaux : dès l'automne 2011.

Les détails de ces projets et chantiers sont consignés dans les messages du Conseil municipal, consultable sur le site internet. Le suivi des travaux est effectué par le Service des travaux de la Ville de Versoix et a constitué une bonne partie du travail en 2012.

Rappel historique sur l'Observatoire de Sauverny

extrait du message relatif aux collecteurs de Sauverny du 6 décembre 2012 :

C'est vers 1825 que le territoire communal s'agrandit dans sa partie allant du Creuson en direction du Jura, soit plus particulièrement la vaste surface de terre détachée de la commune française de Sauverny. Ce secteur comprend les fermes du Château-de-Chavannes ou de La Branvaude, du Martinet, du Moulin et ses annexes, ainsi que la maison Boget, premier poste de douane suisse.

L'Observatoire de Genève, très ancien et jugé insuffisant, doit quitter ses locaux afin de s'éloigner des nuisances sonores ainsi que des pollutions de la ville. C'est alors qu'une solution inattendue se dessine pour les gens de la région, le nouvel Observatoire sera édifié au chemin des Maillettes sur une parcelle appartenant à l'Etat de Genève. Nous sommes en 1962. En 1964, les SIG construisent une ligne d'alimentation plus spécialement destinée à l'Observatoire. Ils rachètent le réseau du hameau de Sauverny alimenté depuis 1910 par les Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe, devenues Compagnie Vaudoise d'Electricité.

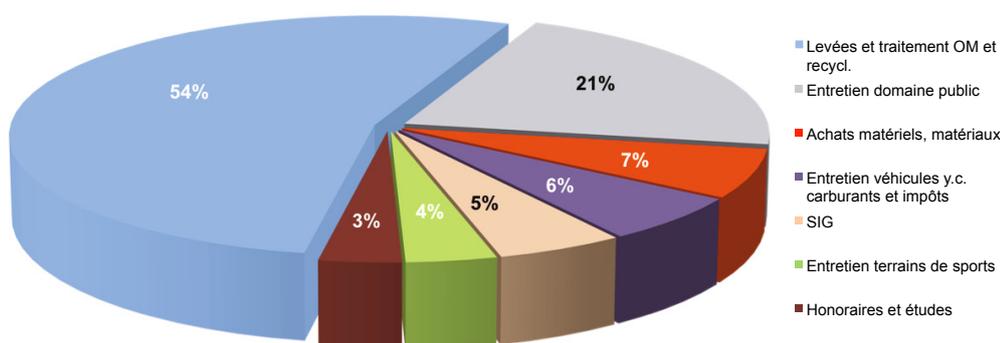
En 2010, l'Etat de Genève (Office des bâtiments) dépose une demande préalable pour l'agrandissement de l'Observatoire de Sauverny. Le SPDE (Service de la planification de l'eau) demande dans son préavis que les eaux usées du site (alors équipé d'une installation d'épuration individuelle dont le trop-plein se déverse dans la forêt) soient raccordées au réseau d'assainissement de la Commune de Chavannes-des-Bois.

En accord avec l'Etat, la Commune donne mandat au bureau Peitrequin d'étudier diverses variantes pour raccorder le site de l'Observatoire de Sauverny et des bâtiments du « hameau de La Branvaude » au réseau vaudois (étude de faisabilité). Afin de terminer la totalité de l'assainissement du secteur de Sauverny (hameau de Sauverny – secteur douane – raccordement sur réseau français en 2004), il est décidé d'intégrer à cette étude tous les bâtiments situés à la route de La Branvaude et équipés de petites stations d'épuration mécano-biologiques.

STVE - Budget 2012

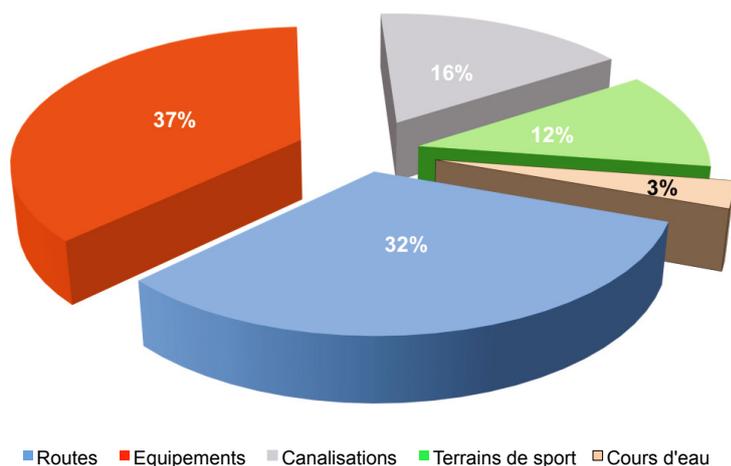
STVE Budget 2012

Budget STVE	
Levées et traitements des ordures et déchets recyclables:	CHF 1'867'000.00
Entretien domaine public:	CHF 741'000.00
Achats matériels, matériaux, engins et fournitures diverses:	CHF 228'000.00
Entretien véhicules, y.c. carburants et impôts:	CHF 216'000.00
SIG (fontaines, tableaux électr. manifestations, éclairage public, P.incendie):	CHF 181'000.00
Entretien terrains de sport	CHF 129'000.00
Honoraires et études	CHF 117'000.00
Total	CHF 3'479'000.00
Budget, sous-total : Entretiens domaine public + terrains de sports	CHF 870'000.00



Frais 2012 : Frais entretiens du domaine public et terrains de sports

Comptes 2012 - Entretiens du domaine public et des terrains de sports - Répartition des frais tiers	
Routes (entretiens, aménagements, déneigement, réparations urgentes)	CHF 284'000.00
Equipements et mobiliers urbains (menuiserie, serrurerie, traitement végétations, défense incendie, éclairage public, WC publics, signalisation, production horticole)	CHF 323'000.00
Canalisations (entretiens, réparations urgentes)	CHF 146'000.00
Entretiens terrains de sport	CHF 103'000.00
Cours d'eau	CHF 28'000.00
Total des frais 2012 :	CHF 884'000.00 (au budget : 870'000.-)



STVE - Evolution des heures ouvrées par service

Voirie, évolution des heures ouvrées de 2007 à 2012

	Entretien parcs & chaussées	Entretien divers	Entretien machines & engins	Tournées trihebdomadaires	Manifestations	Entretien du matériel	Divers & Bureau	Total global
2012	4953.00 20.42%	8798.00 36.27%	3305.00 13.63%	2325.00 9.68%	2458.00 10.13%	820.00 3.38%	1596.00 6.58%	24255.00 100.00%
2011	5220.75 23.83%	6879.25 31.41%	3189.50 14.56%	2121.25 9.68%	2350.00 10.73%	794.75 3.63%	1349.00 6.16%	21904.50 100.00%
2010	6561.00 32.52%	3836.00 19.01%	3148.00 15.60%	2093.00 10.37%	2605.00 12.91%	1254.00 6.22%	678.00 3.36%	20175.00 100.00%
2009	6255.00 34.85%	3416.00 19.03%	2043.50 11.39%	2067.50 11.52%	2060.75 11.48%	1209.25 6.74%	896.75 5.00%	17948.75 100.00%
2008	5'821.50 32.97%	2'933.75 16.62%	2'324.50 13.17%	1'956.25 11.08%	2'129.50 12.06%	1'386.50 7.85%	1'104.00 6.25%	17'656.00 100.00%
2007	5'349.50 31.03%	2'901.75 16.74%	2'228.75 12.86%	1'961.50 11.32%	1'896.25 10.94%	1'557.75 8.99%	781.00 4.51%	17'333.25 100.00%

Espaces verts, évolution des heures ouvrées de 2007 à 2012

	Végétation entretien	Plantation & Entretien	Chantiers paysager et sécurité	Production	Manifestations	Ecogia	Travaux pour 1/3	Entretien machines & engins	Transports	Arrosage	Formation	Divers & Bureau	Total
2012	4005.00 24.42%	2101.00 12.81%	1035.00 6.31%	2778.00 16.94%	910.00 5.55%	1571.00 9.58%	188.00 1.15%	685.00 4.18%	592.00 3.61%	704.00 4.29%	910.00 5.55%	919.00 5.60%	16398.00 100.00%
2011	4367.00 29.50%	1520.75 10.27%	816.25 5.51%	2443.75 16.51%	793.00 5.36%	1478.25 9.99%	264.00 1.78%	713.00 4.82%	530.25 3.58%	857.25 5.79%	926.50 6.26%	608.75 4.11%	15318.75 103.49%
2010	4361.00 29.46%	1793.00 12.11%	832.00 5.62%	2243.00 15.15%	475.00 3.21%	1455.00 9.83%	667.00 4.51%	663.00 4.48%	475.00 3.21%	940.00 6.35%	445.00 3.01%	453.00 3.06%	14802.00 100.00%
2009	3612.25 24.20%	3024.75 20.26%		2799.25 18.75%		1114.75 7.47%	1445.25 9.68%	513.50 3.44%	452.50 3.03%	1053.50 7.06%	471.25 3.16%	444.50 2.98%	14929.50 100.00%
2008	2737.00 21.42%	2180.00 17.06%		1973.00 15.44%		1455.00 11.39%	2066.00 16.17%	391.50 3.06%	470.25 3.68%	665.00 5.21%	473.50 3.71%	364.00 2.85%	12775.25 100.00%
2007	3197.90 25.15%	2211.00 17.39%		2204.25 17.34%		1638.75 12.89%	833.50 6.56%	663.25 5.22%	568.50 4.47%	528.50 4.16%	478.50 3.76%	391.00 3.08%	12715.15 100.00%

Remarque: au niveau Espaces verts, du point de vue du temps affecté aux tâches, la progression des heures est de 7% par rapport à l'année précédente. Végétation-entretien, Plantation, Chantiers, Production, Manifestations, Transports et Divers-bureau sont en augmentation (de +10 à +20%) alors que Ecogia, Travaux pour tiers, Entretien de machines, Arrosage et Formation sont en baisse.

CSV (centre sportif), évolution des heures ouvrées de 2007 à 2012

	Entretien infrastructures sportives	Entretiens aménagements extérieurs	Entretiens divers	Piscine	Tournée hebdomadaire	Divers & Bureau	Transport	Total global
2012	1931.00 35.44%	1542.00 27.97%	710.00 12.88%	250.00 4.53%	254.00 4.61%	554.00 10.05%	272.00 4.93%	5513.00 100.00%
2011	2108.75 38.70%	1468.25 26.40%	588.00 10.57%	351.75 6.32%	254.50 4.58%	534.00 9.60%	257.25 4.62%	5562.50 100.00%
2010	1920.00 35.24%	1564.00 28.70%	681.00 12.50%	283.00 5.19%	251.00 4.61%	515.00 9.45%	235.00 4.31%	5449.00 100.00%
2009	1768.25 32.93%	1713.50 31.91%	662.25 12.33%	361.50 6.73%	336.50 6.27%	298.00 5.55%	229.50 4.27%	5369.25 100.00%
2008	1'684.50 31.48%	1'470.75 27.49%	755.75 14.12%	447.50 8.36%	322.50 6.03%	351.00 6.56%	231.50 4.33%	5'350.75 100.00%
2007	1'557.00 28.26%	1'732.00 31.43%	834.50 15.15%	482.00 8.75%	330.50 6.00%	327.00 5.93%	247.00 4.48%	5'510.00 100.00%

Évolution des heures ouvrées, récapitulation STVE

Année	Heures ouvrées				Variation par rapport à l'année précédente en %			
	Voirie	Espaces verts	CSV	STVE global	var. Voirie	var. Esp.verts	var. CSV	var. global
2012	24'255	16'398	5'513	46'166	10.7%	7.0%	-0.9%	7.9%
2011	21'904	15'319	5'562	42'785	8.6%	3.5%	2.1%	5.8%
2010	20'175	14'802	5'449	40'426	12.4%	-0.9%	1.5%	5.7%
2009	17'948	14'929	5'369	38'246	1.7%	16.9%	0.3%	6.9%
2008	17'656	12'775	5'351	35'782	1.9%	0.5%	-2.9%	0.6%
2007	17'333	12'715	5'510	35'558				

CSV - Surveillances pendant le week-end

Année	Jours ouvrés	Nettoyage bacs chaussures entrée	Vidange corbeilles	Ramassage suite littering	Surveillance matches	Evacuation utilisateurs non-autorisés	Réquisition ASM / SDS / Gendarmerie	Rappel à l'ordre cyclistes	Demande de renseignements	Constat incivilité / Comportement violents joueurs	Présence "pocket bike" sur parking	Présence modèles réduits thermiques sur parking	Constat de "burn out" sur parking	Tournée contrôles vestiaires	Récupération objets trouvés	Intervention chien	Assistance médicale	Contrôle piste finlandaise
2012	148	98	154	71	234	207	1	153	401	9	1	2	3	169	140	69	10	81
2011	138	100	171	180	181	210	8	153	376	3	0	4	0	181	105	75	12	86
2010	113	112	137	117	180	136	7	118	196	3	0	2	2	180	115	39	8	76

On remarque une relative stabilité dans les interventions de surveillances durant le week end : en 2012, 1803 actes répartis sur 148 jours, alors qu'en 2011 on comptait 1845 actes sur 138 jours.

Espaces verts : un apprenti entreprenant

Pour son travail de fin d'apprentissage d'horticulteur, Jonathan Coehlo a réalisé un biotope dans le quartier de Montfleury. Habitants, mais aussi télévision et presse écrite se sont intéressés à cette initiative originale qui mérite d'être relevée ici avec l'article de Matthieu Honoré dans la Newsletter de juin 2012 :

Son Biotope, il est top !

Même si son univers, c'est celui des plantes, Jonathan Coehlo ne pensait pas récolter autant de lauriers ! En réalisant un étang naturel, le jeune homme a en effet attiré journalistes et curieux. Et même la télévision romande. « C'est un peu trop pour ce que c'est, explique l'intéressé avec un sourire timide, mais si je peux me faire un petit nom dans le domaine, c'est toujours bon à prendre. Moi, je tiens surtout à remercier la commune de m'avoir permis de réaliser ce projet. » La Mairie de Versoix a en effet pris l'habitude de permettre à ses jeunes en formation de réaliser leur travail de certificat sur une partie de terrain communal. Cette politique s'inscrit dans la volonté de former les jeunes mais aussi de leur faire partager le travail des employés communaux. Cela se traduit par la gestion administrative et la prise en charge des personnes. « Qui dit apprenti, dit aussi maître d'apprentissage et donc la mise en place d'un processus complet de formation », explique Michel Armand-Ugon, responsable des travaux voirie et environnement à la Mairie. « Cette charge de travail supplémentaire en vaut vraiment la peine », poursuit Marc Sanguinetti, son adjoint. C'est un élément de motivation pour nous. Il y a bien sûr le plaisir de transmettre son savoir, mais nous avons aussi des enfants dans ces âges-là et il y a donc également une authentification quelque part. Nous avons envie qu'ils réussissent. »



Du coup, lorsque le jeune homme a proposé la réalisation de ce biotope, l'idée a séduit; l'apprenti a ensuite eu un temps de réflexion pour préparer son travail de diplôme et une dizaine de jours pour le réaliser en tant que chef du projet. Terrassement, drainage pour l'évacuation de l'eau, plantations, le jeune homme a dirigé les employés communaux tout au long de la création de l'étang. Cette surface est devenue aujourd'hui le paradis des nénuphars, iris et autres plantes subaquatiques. Prochainement, des panneaux seront disposés dans ce lieu afin de fournir des explications complémentaires pour les passants. La dernière étape consistera à défendre son travail devant un jury qui devra l'apprécier. En attendant, à en croire les commentaires, les habitants du quartier ont d'ores et déjà été conquis. C'est déjà ça !

Environnement, gestion des déchets :

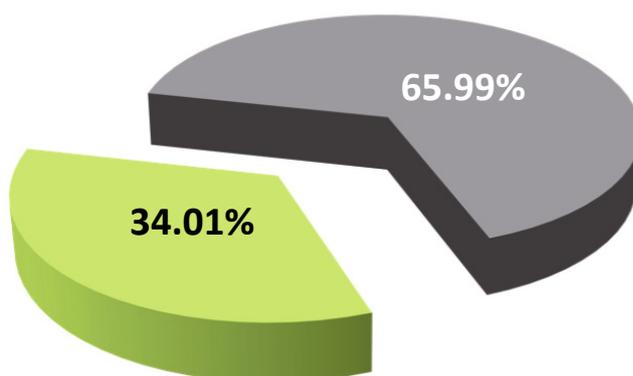
Déchets en kilos pour l'année 2012 à Versoix

Nombre d'habitants 2012 (moyenne sur 12 mois)	Aluminium Fer blanc	Ferraille	Papier	Pet	Verres	Textiles	Autres déchets	Déchets verts	Total récupération	Ordures ménagères	Déduction OM industries	Total OM	Total déchets	Taux de récupération
12'990	14'345	46'838	532'318	31'435	360'552	22'668	37'345	769'790	1'815'291	3'597'362	75'288	3'522'075	5'337'366	34.01%
Kilos par habitants	1.10	3.61	40.98	2.42	27.76	1.75	2.60	59.26	139.75	276.93	5.80	271.14	410.88	34.01%
Proportion déchets recyclés	0.79%	2.58%	29.32%	1.73%	19.86%	1.25%	2.06%	42.41%						
Proportion types déchets	0.27%	0.88%	9.97%	0.59%	6.76%	0.42%	0.70%	14.42%	34.01%			65.99%		

Proportion de l'ensemble des déchets recyclés et OM en 2012

(y compris les déchets de jardin)

Total déchets recyclés	Total Ordures Ménagères
1'815.29	3'522.08



■ Total déchets recyclés ■ Total Ordures Ménagères

Déchets recyclés et ordures ménagères de 2009 à 2012

(y compris déchets de jardin)

	2012	2011	2010	2009
Taux de déchets recyclés :	34.01 %	35.43 %	38.25 %	37.25 %
Quantité de déchets urbains par habitant :	410.88 kg	396.60 kg	399.54 kg	391.89 kg
Quantité d'ordures ménagères par habitant :	271.14 kg	256.10 kg	246.73 kg	245.93 kg
Quantité déchets recyclés par habitant :	139.75 kg	140.50 kg	152.81 kg	145.96 kg
Nombre d'habitants fin décembre :	13'019	13'092	13'140	13'022
Nombre moyen d'habitants :	12'990	13'062	13'048	12'873

Le nombre d'habitants de 12'990 pour 2012 correspond à la moyenne annuelle de ceux-ci calculée sur les effectifs mensuels transmis par l'office cantonal de la statistique (OCSTAT - http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/01/01_02/tableaux.asp#)

Pour une population en très léger recul en 2012 par rapport à 2011 (moyenne 2012: 12'990 – moyenne 2011: 13'062), l'année 2012 rime avec un recul de 142 points de base (1 point de base = 1/100 de pourcent) pour son taux de recyclage. En effet, le taux de recyclage est passé de 35.43 % en 2011 à 34.01 % en 2012.

Statistiques comparatives des déchets 2000 – 2012 avec déchets de jardin

Année	Nombre d'habitant (moyenne)	Total déchets recyclés en to	Total Ordures Ménagères en to	Total déchets en to	Taux de recyclage	Kilos déchets recyclés par habitant	Kilos ordures ménagères par habitant	Total kilos déchets par habitant
2012	12'990	1'815.29	3'522.08	5'337.37	34.01%	139.75	271.14	410.88
2011	13'062	1'835.29	3'345.26	5'180.55	35.43%	140.50	256.10	396.60
2010	13'048	1'993.94	3'315.99	5'309.93	37.55%	152.81	254.14	406.95
2009	12'873	1'879.04	3'221.70	5'100.74	36.84%	145.96	250.27	396.23
2008	12'634	1'865.14	3'375.89	5'241.03	35.59%	147.63	267.21	414.84
2007	12'271	2'017.09	3'393.13	5'410.22	37.28%	164.38	276.52	440.90
2006	11'993	1'969.20	3'347.90	5'317.10	37.04%	164.20	279.15	443.35
2005	11'747	2'042.17	3'160.38	5'202.55	39.25%	173.85	269.04	442.89
2004	11'474	1'877.93	3'277.00	5'154.93	36.43%	163.67	285.60	449.27
2003	11'225	1'755.52	3'249.43	5'004.95	35.08%	156.39	289.48	445.87
2002	11'049	1'685.90	3'231.72	4'917.62	34.28%	152.58	292.49	445.07
2001	10'963	1'663.25	3'249.39	4'912.64	33.86%	151.71	296.40	448.11
2000	10'679	1'529.51	3'783.00	5'312.51	28.79%	143.23	354.25	497.48

Statistiques comparatives des déchets 2000 – 2012 sans déchets de jardin

Année	Nombre d'habitant (moyenne)	Total déchets recyclés en to	Total Ordures Ménagères en to	Total déchets en to	Taux de recyclage	Kilos déchets recyclés par habitant	Kilos ordures ménagères par habitant	Total kilos déchets par habitant
2012	12'990	1'045.50	3'522.08	4'567.58	22.89%	80.48	271.14	351.62
2011	13'062	1'063.17	3'345.26	4'408.43	24.12%	81.39	256.10	337.49
2010	13'048	1'176.00	3'315.99	4'491.99	26.18%	90.13	254.14	344.27
2009	12'873	1'085.83	3'221.70	4'307.53	25.21%	84.35	250.27	334.62
2008	12'634	1'066.24	3'375.89	4'442.13	24.00%	84.39	267.21	351.60
2007	12'271	1'130.87	3'393.13	4'524.00	25.00%	92.16	276.52	368.68
2006	11'993	1'135.40	3'347.90	4'483.30	25.33%	94.67	279.15	373.82
2005	11'747	1'132.96	3'160.38	4'293.34	26.39%	96.45	269.04	365.49
2004	11'474	1'111.83	3'277.00	4'388.83	25.33%	96.90	285.60	382.50
2003	11'225	999.51	3'249.43	4'248.94	23.52%	89.04	289.48	378.52
2002	11'049	885.90	3'231.72	4'117.62	21.51%	80.18	292.49	372.67
2001	10'963	853.83	3'249.39	4'103.22	20.81%	77.88	296.40	374.28
2000	10'679	747.51	3'783.00	4'530.51	16.50%	70.00	354.25	424.25

Les statistiques 2012 mettent effectivement en exergue une hausse de la masse des déchets incinérables (ordures ménagères ou OM; déchets encombrants) avec près de 185.40 tonnes supplémentaires, soit une variation de + 5.56 %.

Avant l'instauration, dès le mois de mars 2012, de la levée mensuelle des déchets encombrants, ce type de déchets étaient levés, en quantité marginale, ponctuellement avec les OM.

Nous pouvons constater que ce nouveau service à la population a engendré un appel d'air avec ~ 132 tonnes additionnelles de déchets encombrants. Bien qu'aucun flagrant délit de dépôt sauvage de déchets encombrants provenant d'autres communes n'ait été enregistré, le tourisme des déchets pourrait contribuer à la masse récoltée. Les poids des OM jetées dans les conteneurs sis sur certains points de récupération (ci-après PDR) sont également en hausse, en quantité marginale, d'environ 25.60 tonnes. Tous les poids des OM sur les PDR concernés (plage de Port-Choiseul; place du Bourg; Richelien; EVE des Vers à Soie) ont augmenté avec ~ + 10 tonnes sur le PDR Richelien. En raison du tourisme des déchets ?

Si on ne considérait que les OM levées auprès de ménages privés, l'augmentation entre 2011 et 2012 serait inférieure à 1 % (+ 0.79 %; 3'284.16 tonnes en 2011 et 3'310.05 en 2012).

D'autre part, la quantité de déchets recyclés accuse une baisse entre 2012 et 2011 puisque celle-ci varie de moins de 3.35 % (- 62.98 tonnes; 1'878.27 tonnes en 2011 et 1'815.29 en 2012).

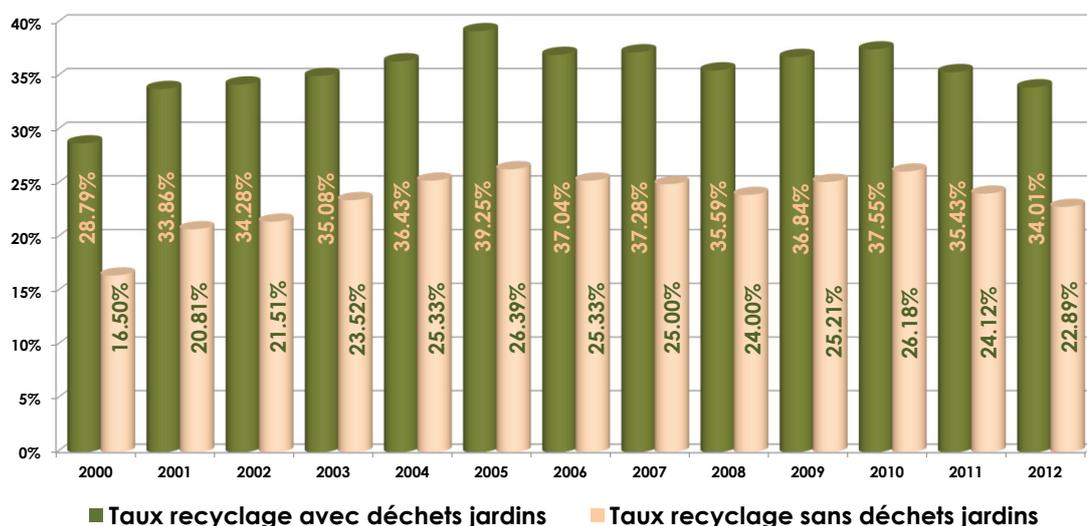
A noter:

baisse de l'alu/fer blanc (-4.22 tonnes; - 22.71 %); hausse de papier (+ 12.65 tonnes; + 2.43 %),
baisse de la ferraille (-11.81 tonnes; - 20.14 %); hausse du PET (+ 1.09 tonnes; + 3.59 %);
baisse du verre (- 49.43 tonnes / -12.05 %);

baisse du textile (- 23.5 tonnes; 50.89 %; diminution de 46.16 tonnes à 22.67 tonnes en raison des pillages des conteneurs à habits);
 hausse des autres déchets (+ 14.56 tonnes constituées essentiellement de bois; + 63.87 %).
 Pas de distorsion en matière d'interprétation des données statistiques relatives aux déchets végétaux, car Dame nature n'a pratiquement pas eu d'influence sur la masse de déchets recyclés puisque la variation est infinitésimale avec une baisse de 2.33 tonnes (772.12 tonnes en 2011 et 769.79 tonnes en 2012).

Evolution du taux de recyclage 2000-2012 avec et sans les déchets de jardin

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux recyclage avec déchets jardins	28.79%	33.86%	34.28%	35.08%	36.43%	39.25%	37.04%	37.28%	35.59%	36.84%	37.55%	35.43%	34.01%
Taux recyclage sans déchets jardins	16.50%	20.81%	21.51%	23.52%	25.33%	26.39%	25.33%	25.00%	24.00%	25.21%	26.18%	24.12%	22.89%



En 2011, Versoix se trouvait au même taux de récupération (35%) que la Ville de Genève - au 39ème rang sur 44 - alors que le taux moyen des communes genevoises était de 41,4% (Espaces de récupération non comptés) et que la moyenne suisse est de 52%. Le taux de la Ville de Versoix s'est encore péjoré en 2012, malgré nos efforts. Le recyclage des déchets de cuisine pourrait améliorer sensiblement le taux de récupération encore insuffisant à Versoix et à Genève.

Coûts engendrés par la levée et le traitement des déchets en 2012

	2010	2011	2012
Population moyenne (habitants):	13'048	13'062	12'990
Levées des ordures ménagères:	CHF 469'916.97	CHF 419'541.19	CHF 452'290.18
Levée des déchets recyclables:	CHF 247'497.85	CHF 245'426.33	CHF 222'803.92
Levées des déchets de jardin:	CHF 115'861.37	CHF 113'547.87	CHF 112'355.00
Traitement des ordures ménagères:	CHF 887'240.30	CHF 905'062.89	CHF 873'564.62
Traitement des déchets recyclables:	CHF 20'949.09	CHF 10'395.34	CHF 33'776.65
Traitement des déchets de jardin:	CHF 87'282.79	CHF 90'452.86	CHF 98'470.78
	CHF 1'828'748.37	CHF 1'784'426.48	CHF 1'793'261.15

Coûts par habitant

	2010	2011	2012
Population moyenne (habitants):	13'048	13'062	12'990
Levées des ordures ménagères:	CHF 36.01	CHF 32.12	CHF 34.82
Levée des déchets recyclables:	CHF 18.97	CHF 18.79	CHF 17.15
Levées des déchets de jardin:	CHF 8.88	CHF 8.69	CHF 8.01
Traitement des ordures ménagères:	CHF 68.00	CHF 69.29	CHF 67.25
Traitement des déchets recyclables:	CHF 1.61	CHF 0.80	CHF 0.75
Traitement des déchets de jardin:	CHF 6.69	CHF 6.92	CHF 7.58
	CHF 140.16	CHF 136.61	CHF 135.55

Revenus générés par le traitement des déchets

	2010	2011	2012
Population moyenne (habitants):	13'048	13'062	12'990
Traitement des déchets recyclables:	CHF 76'624.25	CHF 85'255.08	CHF 68'752.34
Taxe forfaitaire annuelle déchets	CHF 38'013.35	CHF 40'420.80	CHF 39'420.80
	CHF 114'637.60	CHF 125'675.88	CHF 108'173.14

Déchets urbains des entreprises :

Produit de la taxe forfaitaire annuelle déchets ordinaires (déchets urbains d'entreprises) de CHF 100.00 en 2012

Nombre de sociétés assujetties au paiement de la taxe forfaitaire annuelle 2012 de CHF100.00 pour la production de déchets en petite, voire très petite quantité, ou difficilement quantifiable :	372
Nombre de sociétés ayant un accord particulier avec la Mairie de Versoix, sous forme d'un forfait annuel :	15
Produit de la taxe forfaitaire annuelle déchets :	CHF 39'420.80

Tonnage global des entreprises versoisiennes

Nombre de sociétés dont les déchets sont levés et facturés par Transvoirie SA :	64
Masse totale des déchets urbains levés auprès des entreprises versoisiennes en 2012 :	356'155 kg

Cette masse globale (356'155 kg) correspond à la masse (280'820 kg) des déchets urbains levés, en dehors des jours de levée dédié aux ménages privés (soit le mardi et le jeudi) auprès des entreprises versoisiennes contractuellement liées avec notre sous-traitant Transvoirie SA additionné au tonnage (75'335 kg) des déchets urbains levés auprès des entreprises le même jour que les ménages privés.

STVE - autres tâches accomplies en 2012

Ilotier vert :

Dans la séance de la CEEP du mardi 6 mars 2012, l'opportunité inhérente à la création d'un poste d'ilotier vert avait été approuvée à l'unanimité par les commissaires présents. Malgré ce soutien sans faille, les vicissitudes relatives à l'établissement du budget de fonctionnement de l'année 2013 ont repoussé la création d'un tel poste; ce report a été assorti de la volonté politique d'intégrer cette fonction à l'équipe des APM.

Gestion des déchets durant les fêtes communales

La récolte des déchets lors des fêtes communales est effectuée par des escouades de jeunes Versoisien et de jeunes Versoisiennes, rémunérés selon une organisation mise sur pied en 2012 durant la fête des Promotions à Onex. Cette approche sera appliquée dans le cadre de FESTICHOC les 16 et 17 mars 2013.

Tâches demandées par les services de la Mairie

De nombreuses tâches ont été demandées par les services de la Mairie auprès des divers services de la voirie, espaces-Verts. En 2012 ces diverses tâches représentent 636,5 heures, notamment : 177h pour des décorations florales lors de manifestations, 135 heures pour les mises en place de celles-ci. Suivent dans l'ordre : travaux de maçonnerie (67 heures), transports (43h.) et transports déménagement (26 h.), etc.

Gicord

L'installation des forains et des gens du voyage en Braille a amené le STVE à revoir sa gestion des déchets végétaux (herbe tondue, déchets de taille et feuilles mortes) qu'elle stocke depuis de nombreuses années sur son site de Braille.

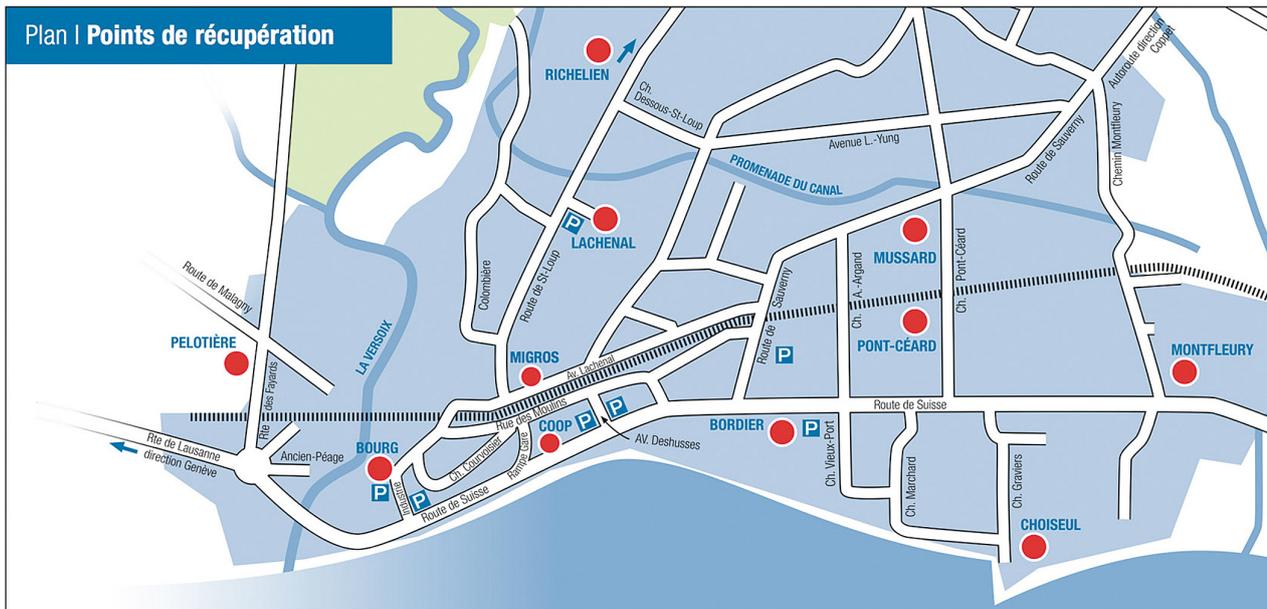
En effet, les nuisances olfactives émises ponctuellement par la macération des déchets végétaux, essentiellement dues aux déchets de tonte amèneront le STVE désormais à livrer directement au GICORD l'herbe tondue sans l'entreposer temporairement sur son site de Braille.



Tableau d'évaluation des tâches 2012

Evolution et gestion des points de récupération (PDR)	
Renforcement des tournées mensuelles d'entretien	😊
Lancement et bouclage étude implantation définitive "Tout enterré"	😞
Mesures concernant la gestion des déchets	
Mise en place levée encombrants	😊
Mise en place pour 01.01.2013 mesures découlant règlement gestion déchets durant manifestation si demandées par CEEP et si budget	😞
Projet mesure à distance taux remplissage conteneurs verres sur PDR	😊
Préparation levées hebdomadaires papier/carton dès 2012 si OK CEEP	😞
Perception de la taxe forfaitaire annuelle déchets CHF 100.00 auprès entreprises	😊
Pointages réguliers levées déchets urbains auprès des entreprises	😊
Poursuite déploiement caninette	😊
Etude pour remplacer le site de Braille pour entreposage déchets végétaux	😊
Collaboration STVE-Service Culture & Sport vaisselles réutilisable durant les manifestations	😊
Etude implantation conteneurs enterrés route de Suisse et Versoix Centre Ville	😊
Etude opportunité engagement îlotier vert au STVE budget 2013 si OK CEEP	😞
Communication vers habitants	
Information sur levée d'encombrants	😊
Campagne affichage promotion ESREC Chânat pour encombrants	😞
Campagne affichage promotion recyclage	😞
Campagne affichage contre déjections canines	😞
Création et distribution calendrier Voirie 2013	😊
Rédaction articles sur recyclage déchets dans Versoix Région et La Côte	😞
Communication vers les entreprises	
3 ^{ème} grillade concierges buvette cynodrome	😊
Rencontre avec concierges	😊
Envoi courrier info taxe forfaitaire annuelle déchets CHF 100.00 aux nouvelles entreprises	😊

Depuis 2010, 11 points de récupération attendent à Versoix les déchets triés et l'Espace de récupération des Chânavats n'est pas loin. Pas de nouveaux points créés en 2012.



Le 6 novembre 2011, la commission Environnement Espace-publics du CM visitait les installations de traitement des déchets SERBECO-ABBE. De gauche à droite : Mme Richard-Mikel, M. Rothlisberger, M. Sauter, M. Angelo, Mme Tchamkerten, M. Richard, M. Ricci, M. Schenker et Mme Chaoui-Corpataux.



La plupart des éléments (statistiques, textes, photos) de ce chapitre (STVE) ont été extraits de différents rapports élaborés en 2012 par M. Marc Sanguinetti, adjoint au chef du Service STVE.

AMENAGEMENT - URBANISME ET TRANSPORTS

Chef de service : Christophe Kobler



Collaborateurs :

- 1 architecte-urbaniste
- 2 secrétaires, communes aux Services techniques

Mission du service :

Par définition, le service a la mission de la construction de la Ville.

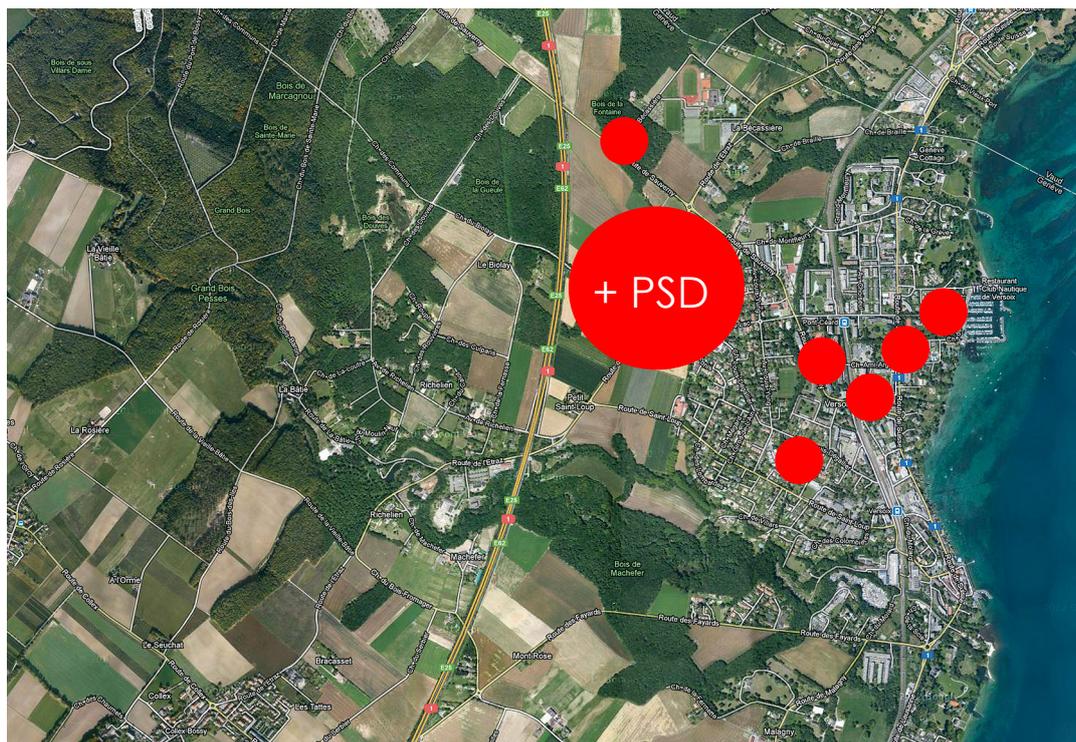
Concrètement, il est en charge de la planification et de la gestion du territoire communal au moyen des différents « outils » à disposition tels que le plan directeur communal, les plans directeurs de quartier, les plans localisés de quartier, etc.

Il travaille en étroite collaboration avec les services de l'Etat, comme la Direction générale de l'aménagement du territoire (DGAT), et représente (techniquement) la Commune dans les dossiers cantonaux ou supra cantonaux (plan directeur cantonal, plan sectoriel, projet d'agglomération, etc.). Il pilote toutes les études communales d'aménagement et s'occupe des autorisations de construire en vue de la rédaction des préavis communaux. Le Service renseigne la population sur les lois et règlements en vigueur en matière d'aménagement et de construction.

En mai 2012, le service de l'urbanisme s'est adjoint la collaboration d'une architecte-urbaniste qui vient renforcer le service en raison de l'ampleur de la tâche en cette période d'intense activité au niveau de l'aménagement et de l'urbanisme.

Sept dossiers ont principalement occupé ce service en 2012 :

- Bâtiment de l'école de voile du Club Nautique de Versoix
- Dérogation de l'indice d'utilisation du sol (IUS) parcelles du Levant
- Acquisition de la parcelle n°165 et de son bâtiment de 49 m² (droit de priorité)
- Modification des limites de zone n° 29779 «Les Buissonnets»
- Plan stratégique de développement de la Commune de Versoix (PSD)
- PLQ n°29 369 avenue Adrien-Lachenal / chemin Louis-Dégallier
- Versoix Centre-Ville



Aménagement - Urbanisme

Bâtiment de l'école de voile du Club Nautique de Versoix



C'est principalement en amont de cette construction que le Service de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports est intervenu.

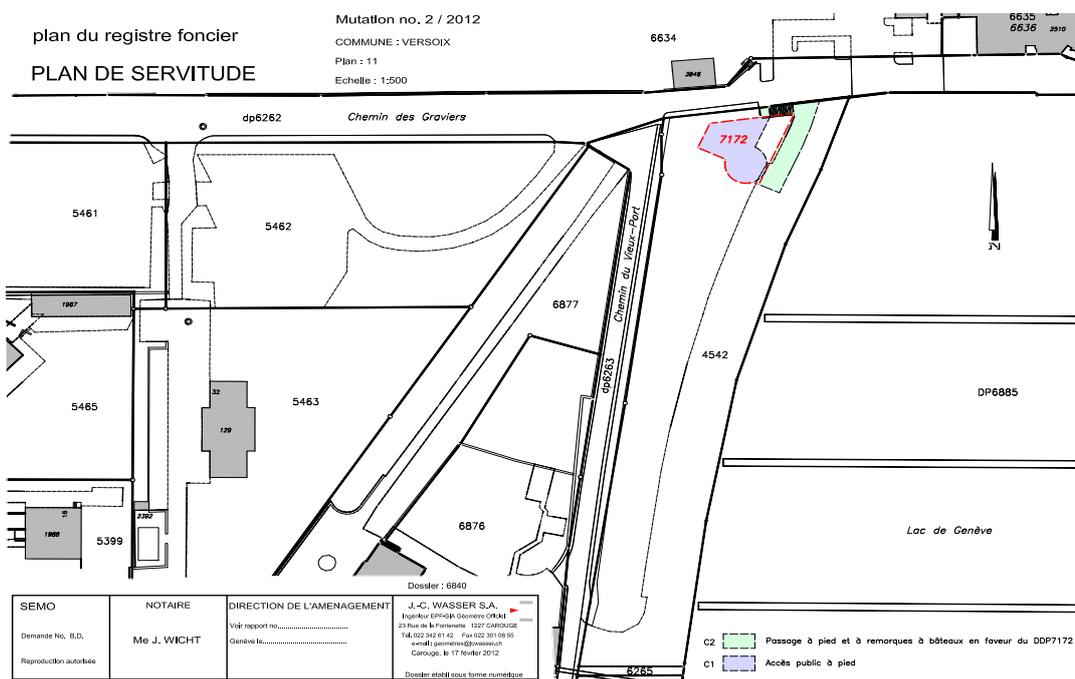
Depuis 2009, différents projets ont été présentés à la Commune par le CNV. Il s'agissait de trouver une solution qui satisfasse à la fois les besoins programmatiques du Club Nautique de Versoix et le désir de la Commune de voir l'espace public qualitativement amélioré.

Ainsi la partie supérieure du bâtiment est ouverte à la population et crée une rotonde pouvant être utilisée comme un belvédère. Ce projet donne un nouveau visage à l'entrée nord du site de Port-Choiseul et un nouveau rapport au lac.

Le Conseil municipal s'est prononcé à trois reprises concernant ce dossier :

- le 30 janvier 2012, il acceptait le principe de cautionnement de l'emprunt du Club Nautique de Versoix,
- le 26 mars 2012, il votait favorablement la constitution d'un droit de superficie et de servitude par la Commune de Versoix au profit du Club Nautique afin de régler les questions foncières liées à ce dossier,
- le 23 avril 2012, un crédit de CHF 160'800,-- destiné aux aménagements de l'esplanade/belvédère était voté afin de financer les travaux réalisés sur le domaine public.

Le chantier a démarré au mois de février 2012 et l'inauguration du bâtiment a eu lieu en même temps que les festivités organisées pour les 50 ans du Club Nautique de Versoix, au mois d'août.



Dérogation de l'indice d'utilisation du sol (IUS) parcelles du Levant

Les parcelles du Levant sont propriété de la Fondation communale de Versoix-Samuel May qui prévoit d'y construire une vingtaine de logements.

Le site étant affecté à la zone 5 et le projet proposant un indice de 43,68 %, une dérogation est nécessaire.

C'est le 26 mars 2012 que le Conseil municipal votait cette dérogation.

Acquisition de la parcelle n°165 et de son bâtiment de 49 m² par usage du droit de priorité pour un montant de CHF 12'000,-

Le 26 mars 2012, le Conseil municipal votait l'acquisition de la parcelle n°165 et de son bâtiment de 49 m² par usage du droit de priorité pour un montant de CHF 12'000,-.

C'est le 13 février 2012 que l'étude Brechbuhl & Rodriguez, notaires, signifiait à la Commune la vente de la parcelle n°165 ainsi que du bâtiment n°1425 par la Confédération suisse au Fonds d'aide internationale au développement.

Ce bâtiment a fait l'objet d'un changement d'affectation en 2011 passant d'un dépôt de munitions à un dépôt de matériel médical.

Ainsi, cet objet tombe sous le coup de l'article 13 b de la loi sur l'armée et l'administration militaire qui stipule qu'en cas de désaffectation militaire des immeubles, les communes et l'Etat disposent d'un droit de priorité lors d'une vente.

Compte tenu de sa situation, proche du Centre sportif et d'autres parcelles appartenant à la Commune de Versoix, il apparaît judicieux pour cette dernière d'acquérir la parcelle n°165.

Bien que celle-ci ne soit pas directement entourée par des propriétés communales, l'acquisition dans le futur de la parcelle de l'Etat de Genève et des parcelles privées apparaît comme un objectif réaliste.

L'achat de ce terrain permettra à terme à la Ville de Versoix de maîtriser foncièrement cette portion de territoire.



Modification des limites de zone n°29 779 – Les Buissonnets

Le 25 juin 2012, le Conseil municipal de la Commune de Versoix votait la modification des limites de zone n°29 779 concernant le lieu-dit Les Buissonnets.

C'est une demande de renseignements déposée par la Fondation communale de Versoix-Samuel May en février 2009 qui est à l'origine de cette modification de zone.

Le projet prévoit la construction de deux bâtiments destinés à du logement avec des activités au rez-de-chaussée.

L'objectif urbanistique est également la requalification de la route de Suisse comme voie urbaine structurante en créant un alignement et un front de rue animé.

Le plan n°29 779 modifie pour partie le plan n° 28 123 – 600 concernant la protection générale des rives du lac.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

DÉPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Office de l'urbanisme

Direction des plans d'affectation et requêtes

VERSOIX

Feuille Cadastrale : 12, 14

Parcelles N°s : 5223, 2345

Pour partie les parcelles N°s : DP 6266, DP 6267, et DP 6275

Modification des limites de zones

Située à l'angle entre le chemin Isaac Machard et la route de Suisse et Place Bordier

PLAN MODIFIANT POUR PARTIE LE PLAN N°28'123 - 600
annexé à la loi sur la protection générale des rives du lac,
du 4 décembre 1992

 **Zone de développement 4A**
D.S. OPB II et IIIdIII

⑤ **Zone préexistante**

Limite degré sensibilité OPB

ENQUÊTE PUBLIQUE

Adopté par le Conseil d'État le :

Visa :

Timbres :

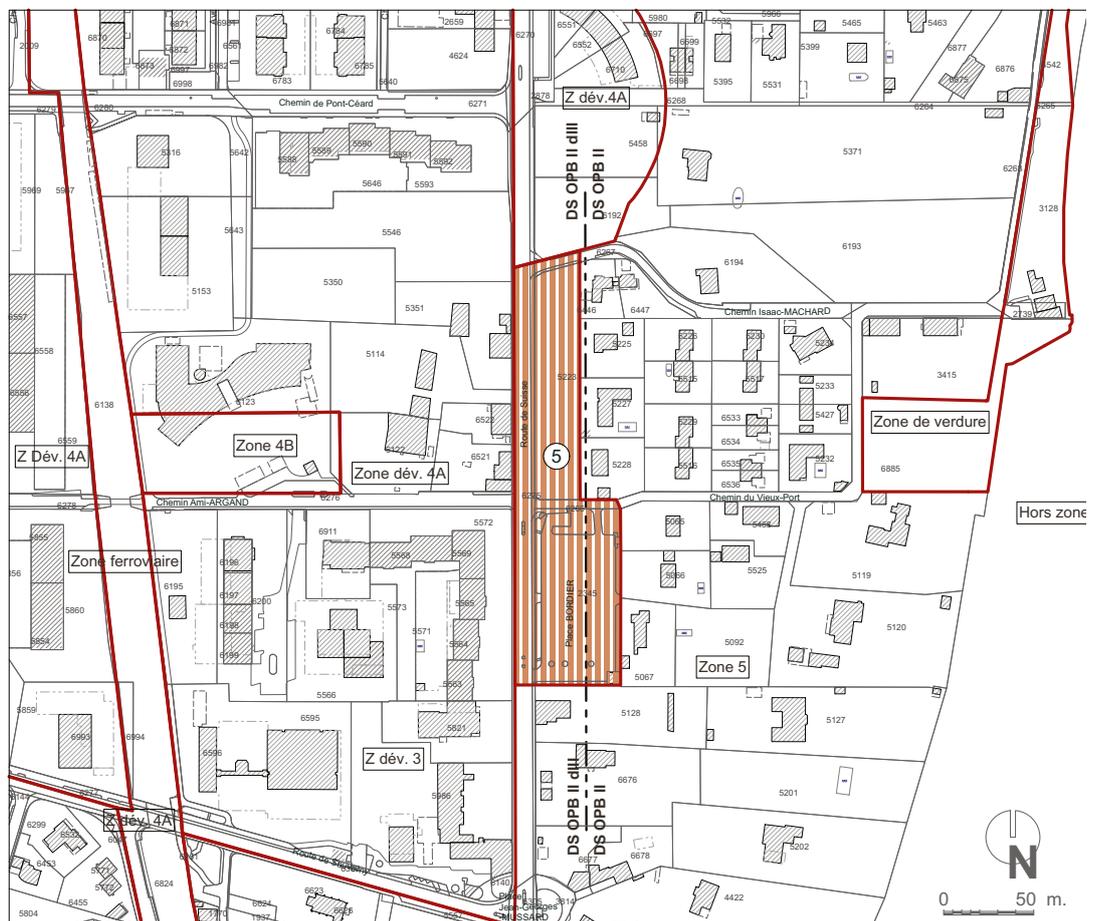
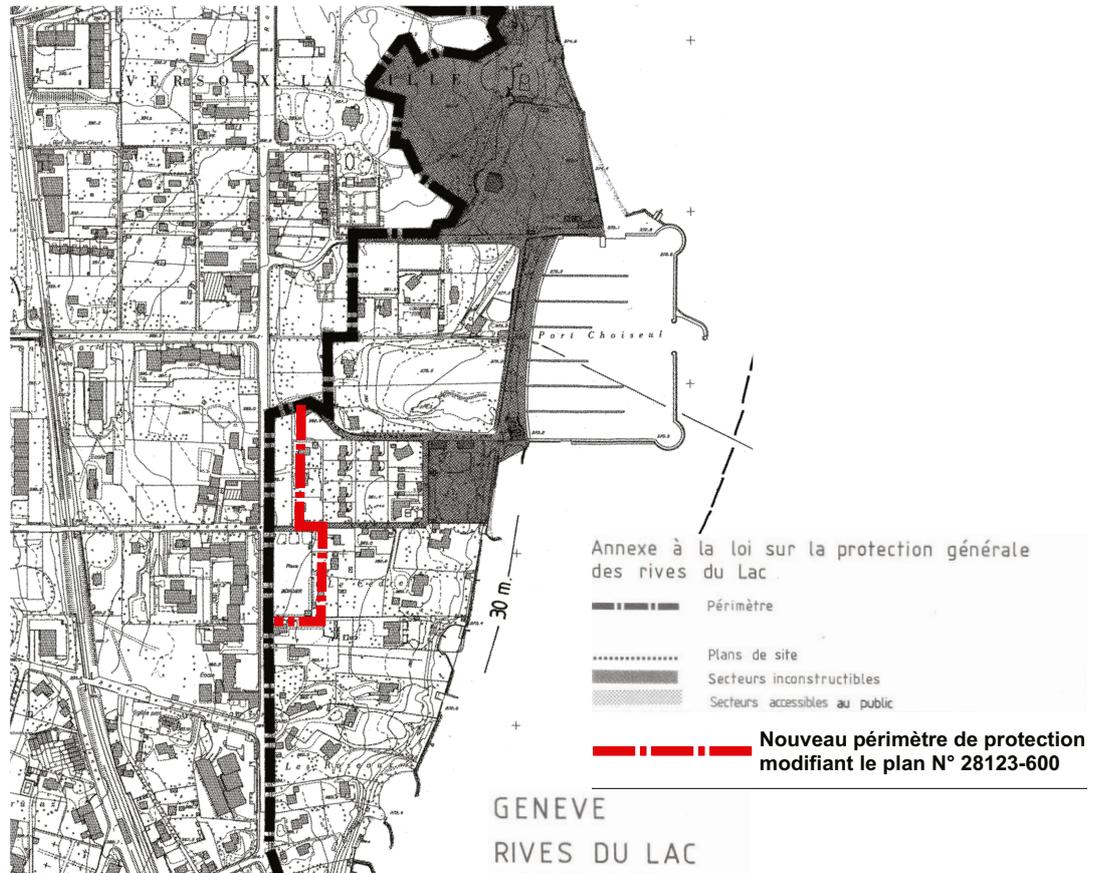
Adopté par le Grand Conseil le :

Loi N° :

Echelle 1 / 2500 et 1/5000	Date 7 mars 2010		
	Dessin pn/mc		
Modifications			
Indice	Objets	Date	Dessin
01	Modification - Synthèse	06 juin 2011	mc

Code GIREC		
Secteur / Sous-secteur statistique	Code alphabétique	
44 - 00 - 061	VSX	
Code Aménagement (Commune / Quartier)		
541		
Archives Internes	Plan N°	Indice
	29779	
CDU		
7 1 1 . 6		

PLAN N°29779 MODIFIANT LE PLAN N°28'123-600
annexé à la loi sur la protection générale des rives du lac,
du 4 décembre 1992



PLQ n°29 369 avenue Adrien-Lachenal / chemin Louis-Dégallier

Suite au refus du Conseil municipal le 26 septembre 2011, les porteurs de projet et les services de l'Etat ont convié la Commune à participer à l'élaboration d'un nouveau projet.

La nouvelle version du PLQ a été présentée aux habitants du quartier et à l'Association Lachenal-Canal le 12 octobre 2012.

Plan stratégique de développement de la Commune de Versoix (PSD)

L'année 2012 a vu le Service de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports collaborer étroitement avec les services de l'Etat de Genève sur le dossier du Plan stratégique de développement.

Le travail réalisé au sein des PACA (Périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération) ainsi que les nombreux projets en cours sur la Commune ont convaincu l'Etat de Genève de proposer un PSD sur la Commune.

Cette démarche novatrice consiste à faire travailler sur le territoire des équipes pluridisciplinaires afin de traiter l'ensemble des enjeux (agriculture, mobilité, économie, environnement, infrastructures, etc.).

Une séance d'information publique expliquant la démarche a eu lieu le 2 mai 2012 et a connu un très vif succès.

C'est ensuite la mise en place d'un mandat d'étude parallèle en vue de sélectionner une équipe qui a occupé les membres du Comité de pilotage.



Soirée d'information publique.

Sur la photo, de gauche à droite :

Office de l'urbanisme : Mmes Girod, Prevevost et Pastor

Mairie : MM Lambert CA, Malek-Asghar Maire d'alors, Genequand CA, Kobler, service UAT;

Mme Bussi, DGNP, M. Florent, DGM; Mme Sauter-Caillet, DGE; Présentateur M. Schouwey



face au nombreux public



Le mandat d'étude parallèle (MEP) est un type de concours régi par le règlement SIA 143.

Ainsi, sept candidatures ont été enregistrées et trois ont été retenues pour le deuxième temps, soit le mandat d'étude lui-même.

Après une séance de lancement, en avril 2012, puis un dialogue intermédiaire en juillet, c'est au mois de septembre 2012 qu'a eu lieu le rendu final.

A l'issue du MEP, le collège d'experts a recommandé une équipe lauréate.

C'est également à la fin du mandat d'étude parallèle que la Commune de Versoix a pris connaissance de la décision de l'Etat de Genève de geler la démarche du Plan stratégique de développement de Versoix pour des questions budgétaires.

La Commune de Versoix ne peut que regretter cet état de fait au vu de la qualité du travail effectué jusqu'ici.

Versoix Centre-Ville

Cette année encore la concrétisation du nouveau quartier bat son plein.

C'est maintenant au tour du secteur dit de l'îlot sud de démarrer les travaux de terrassement (secteur situé entre la Rampe de la Gare et l'avenue J.-F.-Deshusses).

Le travail de remembrement foncier effectué en 2011 a débouché sur un montage de projet légèrement différent de ce qui était prévu initialement.

Les propriétés communales et celles de l'entreprise totale étant maintenant bien délimitées, cela permet à chaque partenaire de construire sur son propre terrain.

Pour la Commune de Versoix cela signifie qu'il faut séparer le sous-sol du bâtiment communal. Ainsi le 26 mars 2012, le Conseil municipal votait un crédit de CHF 10'776'000,- destiné à la construction d'un parking de 142 places incluant un sous-sol d'immeuble.

Ce crédit permettra la construction simultanée de l'ensemble du parking de Versoix Centre-Ville tout en assurant à l'avenir une autonomie de gestion pour la Commune de Versoix.



Versoix Centre-Ville, le chantier du parking et du futur bâtiment communal démarre.
photo prise le 5 mai 2012

C'est au tour de l'îlot CFF de démarrer son chantier. C'est ainsi que l'ancien hangar, situé à proximité des voies de chemin de fer, est démolé les 15 et 16 mai 2012.



Versois Centre-Ville : démolition du Hangar CFF. Construit en 1857 puis en 1912 le hangar CFF de Versois est démolé en 2 jours !

Le 21 mai 2012, le Conseil municipal votait un crédit de CHF 13'730'000,- destiné à la construction de la partie hors sol d'un immeuble communal sur le périmètre de Versois Centre-Ville. Il s'agit en fait du financement de la construction de l'immeuble propriété de la Commune. Celui-ci sera conduit de manière traditionnelle en respectant les marchés publics.

La cérémonie de la pose de la première pierre, le 20 septembre 2012, symbolise à elle seule la concrétisation de la partie sud du futur quartier.



Un exemplaire de Versois-Région décrivant le projet de l'îlot sud de Versois Centre-Ville sera laissé à la postérité par M. le Maire Claude Genequand



Pose du document-témoin dans les entrailles du bâtiment du bâtiment par : M. Burkhardt et M. Müller (HRS) , M. Genequand (Maire), M. Longchamp (Conseiller d'Etat), M. Russi (Groupe BOAS, futur Hôtel) et M. Grenier architecte du projet Versois Centre-Ville.

Statistique des dossiers « autorisations » pour 2012

(soit du 01.01.2012 au 31.12.2012)

	2010	2011	2012
préavis donnés par la Commune	64	67	73
préavis favorables	51	57	65
préavis défavorables	13	10	8

En ce qui concerne les 65 préavis favorables accordés par la Commune, le DU nous a suivis 44 fois et a donné 2 avis contraires. Les 19 dossiers sans réponse du DU sont soit trop récents ou alors concernent souvent de grosses affaires encore à l'étude. Cependant, un de ces dossiers a fait l'objet d'une demande de complément qui a amené la Commune à donner un préavis favorable.

Au sujet des 8 préavis défavorables, le DU a donné 2 avis contraires. En ce qui concerne les 6 dossiers sans réponse, ce sont pour certains des dossiers pour lesquels la Commune a dû demander des compléments.

Transports

Les négociations entamées depuis près de deux ans concernant le train au quart d'heure ont porté leurs fruits, puisqu'en avril 2012 les CFF et la Direction Générale de la Mobilité annonçaient officiellement la desserte au quart d'heure pour fin 2015.

Le dossier de la ligne 58 devant desservir les hauts de Versoix s'est poursuivi durant l'année 2012 avec notamment une nouvelle donne, à savoir la desserte du Centre de Protection civile CECOFOR de Richelien.

Ce nouveau tracé permet d'avoir un partenaire supplémentaire, la Ville de Genève, pour le financement de la ligne.

C'est sur cette base qu'une nouvelle version de la ligne a été élaborée par les TPG.

En 2012, la Commune de Versoix a poursuivi son adhésion à l'offre promotionnelle UNIRESO. Ainsi, les jeunes jusqu'à 24 ans ont pu bénéficier d'un abonnement à tarif promotionnel soit un rabais de CHF 100.-- pour tout abonnement annuel.

Comme en 2011, la Commune de Versoix a étendu sa participation au renouvellement d'abonnements.

Cette offre promotionnelle connaît un grand succès et incite la Commune à poursuivre dans cette voie tout en menant des réflexions sur l'amélioration de sa mise en œuvre.

Fidèle à son habitude, la Commune de Versoix a également édité un horaire de poche référençant les heures de passage des bus de la ligne V et 53, ainsi que les Noctambus et les trains CFF desservant les gares de Versoix et Pont-Céard.

Cet horaire a été distribué selon la méthode du « tous ménages » à l'ensemble des foyers versois.

Dans un souci d'offrir à ses citoyens de meilleures prestations de transports publics, la Commune a poursuivi son action en faveur d'une meilleure cadence de la ligne 53 permettant de rejoindre l'aéroport, ainsi que sa participation au Noctambus qui offre un réseau de transports publics au-delà des horaires habituels.

unireso
www.unireso.com

Horaire 2013

Valable depuis
le 9 décembre 2012

pour les lignes V et 53 desservies par les TPG
Pont-Céard - Versoix desservie par les CFF
et Noctambus ND et NT

Horaire offert à ses administrés par la
Ville de Versoix

tpg
SBB CFF FFS
Nouvelles Genevoises Navigation
tpn
TAC
te rhône-alpes
SPT Frossard

SPORTS



Chef de service : Pascal Clément

Collaboratrice : Catherine Wyss

Commission des sports

Comme chaque année, la Commission des sports a continué à recevoir une société sportive lors de ses séances. Ces rencontres permettent au comité de présenter les activités de leur société, leurs projets, leurs motivations, leurs comptes et leurs budgets. En 2012, le 26 juin, la Commission des sports a reçu le FC Versoix et son «nouveau» Président M. Raymond Lacroix. Le 18 octobre, la Société lémanique des courses de lévriers a été auditionnée dans ses locaux. Par ailleurs, la réflexion sur l'occupation des salles de sports s'est poursuivie. Un toilettage du règlement des Mérites sportifs a été effectué en octobre.

Projets et réalisations

Boxing Club

Le Boxing Club est ravi de pouvoir enfin accueillir ses membres dans de nouveaux locaux de 150 m² comportant également des vestiaires et des douches. Précédemment, les entraînements se déroulaient dans une salle de classe. L'inauguration de la salle - au 23A Centre Choiseul - a eu lieu le 26 janvier 2012 et l'on se réjouit du nouveau dynamisme de ce club qui ne manque pas de punch ! La preuve : le 5 mai, à l'occasion de son 5e anniversaire, le Boxing Club organisait à Versoix la Coupe genevoise de Boxe.



Préparation de l'étude des infrastructures du Centre sportif

Rencontre des utilisateurs du CSV, étude de l'implantation d'une piste de skatepark dans le cadre de l'agrandissement du CSV et d'une salle omnisports.

Plage Choiseul et Mérites sportifs

Les travaux de rénovation des vestiaires de la plage ont été réalisés parallèlement à la réfection de certains locaux du CNV. L'inauguration du Belvédère et la célébration du 50e anniversaire du CNV ont été le prétexte d'inclure aux festivités la cérémonie des Mérites versois. Celle-ci n'avait pas eu lieu depuis 2008. Ce fut donc l'occasion pour les orateurs - Monsieur Claude Genequand, Conseiller administratif délégué aux sports et Maire de Versoix; Monsieur Jean-Pierre Piccot, Président de la Commission des sports de la Ville de Versoix puis Monsieur René Schneckenburger, Président du Comité d'Organisation des Festivités du 50e anniversaire du Club Nautique de Versoix - de féliciter les athlètes locaux qui se sont distingués au niveau suisse durant ces dernières années (voir pages suivantes).

Patinoire hivernale

Pour la troisième année consécutive, une patinoire hivernale de 300 m² - qui redevient couverte cette année - a été installée sur la place du Bourg. Ouverte à tous, du 1er décembre 2012 au 17 février 2013, la patinoire a accueilli en priorité les écoles de Versoix pour le plus grand bonheur des enfants.



Cérémonie des Mérites sportifs 2009-2012

Cette cérémonie a eu lieu le 29 août 2012 à Port-Choiseul dans le cadre des festivités du 50e anniversaire du Club nautique de Versoix (CNV).



PEPS VOLLEYBALL CLUB VERSOIX

Présentation : M. Pierrot Bellardi, Président du PEPS et entraîneur



Reçoit un MERITE, l'équipe des M16 pour ses titres de Vice-Champion Suisse 2010 et 3e au Championnat Suisse en 2011. Joueurs :

Daniel Alvarez, Maxime Pernet, Aurélien Tamone, Flavian Mèche, Yannis Mèche, Robin Rey, Elouan Steffen, Maël Fabien, Lukas Yu et Cyril Pierrehumbert

Entraîneurs : Laurent Rey et Pierrot Bellardi

FOOTBALLTENNIS CLUB- FTC GENEVE-VERSOIX

Présentation par M. Damien Blondeau, Président du FTC Genève - Versoix et entraîneur



Reçoit un MERITE, l'équipe des M13 pour ses titres de Champion Suisse 2012 et Vice-Champion Suisse 2011. Joueurs : **Alex Da Silva Pires et André Dias**

Entraîneur : Damien Blondeau

Mérites sportifs (suite)

PLONGEON

Présentation par Mme Laeticia Rochaix Ortis

Mahé Imstepf reçoit un MERITE pour son titre de Championne Suisse 2011 de plongeon, saut à 5 mètres



CLUB NAUTIQUE DE VERSOIX, SECTION SKI NAUTIQUE

Présentation par M. Frédéric Dupanloup, Président de la section ski nautique du CNV

Konstantin Kakorych reçoit une DISTINCTION pour son titre de Champion Genevois 2011 de ski nautique dans la catégorie slalom open

Alexis Devidal reçoit une DISTINCTION pour ses 4 titres de Champions Genevois 2011 de ski nautique dans les catégories slalom, figures, saut et combiné moins de 14 ans

Anna Dupanloup reçoit un MERITE pour son titre de Championne Suisse 2011 en ski nautique dans la catégorie figures open



CLUB NAUTIQUE DE VERSOIX, SECTION VOILE

Présentation par M. Didier Jombart, Président de la section voile du Club Nautique de Versoix

Lucien Cujean reçoit un MERITE pour son titre de Champion Suisse en Esse 85 + en Surprise

Gaëlle Cevey et Nicolas Groux reçoivent un MERITE pour leur titre de Champion Suisse en Surprise avec Lucien Cujean

Elodie Mettraux et Bryan Mettraux reçoivent un MERITE pour leur titre de Champion suisse en Match Racing

Sydney Bussard reçoit un MERITE pour son titre de Champion Suisse 2011 de Laser radial

Victor Casas reçoit un MERITE pour ses titres de Champion Suisse 2011 en 420

QUALIFIES AUX JEUX OLYMPIQUES DE LONDRES

Présentation de Sébastien Chevallier par M. Michel Jaeggle, Rédacteur en Chef du journal Versoix Région et par M. Didier Jombart, Président de la section voile du Club Nautique de Versoix pour Romuald Hausser

Sébastien Chevallier reçoit un MERITE pour sa qualification aux Jeux Olympiques de Londres 2012 en Beach-Volley (avec son coéquipier Sascha Heyer)

Romuald Hausser reçoit un MERITE pour sa qualification aux Jeux Olympiques de Londres 2012 en voile Olympique 470 (avec son coéquipier Yannick Brauchli)





Dicastère de M. Cédric Lambert, Conseiller administratif

M. Cédric Lambert a été élu au CA en 2007. En 2012, il a occupé la fonction de Maire jusqu'au 31 mai, puis celle de Conseiller administratif dès le 1er juin.

SJS : SERVICE SOCIAL – JEUNESSE – SÉCURITÉ

Chef de service : Pierre-André Dettwiler



Collaborateurs :

- une secrétaire : Mme Danièle Oggier
- une assistante sociale
- une conseillère sociale en insertion
- un apprenti
- Restaurants scolaires : sept employés
- Sécurité municipale :
 - un Sergent-Major, Chef de poste
 - un Sergent, Remplaçant Chef de poste
 - un Agent
 - deux Aspirants APM
 - deux Contrôleurs du stationnement
 - une secrétaire - Mme I. Gaio
- Patrouilleuses scolaires : onze patrouilleuses
- Protection civile : une responsable

Le service est divisé en plusieurs secteurs dont les tâches sont différentes : Social / Jeunesse / Sécurité,

Les missions du service

Social-Jeunesse

Le service propose des activités et offre des prestations de soutien pour tous les âges de la population.

Il développe et soutient l'accueil de la petite enfance en lien avec les différents intervenants de la petite enfance et selon différents modes de garde (crèche, garderies, accueil familial de jour).

En accord avec les directeurs (-trices) des établissements scolaires, le service apporte une aide financière pour les sorties scolaires et certaines actions pédagogiques.

Il gère les trois restaurants scolaires de la commune en étroite collaboration avec le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) et le fournisseur de repas.

Au sein des différents quartiers urbains de la commune, le service met à disposition des enfants et des adolescents des activités et un appui socio-éducatif assurés par des animateurs, des moniteurs et des travailleurs sociaux hors murs de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) qui sont également soutenus par le monde associatif (Centres de loisirs, Villa YoYo, etc.).

En relation avec les différents intervenants sociaux cantonaux (Hospice général, FSASD, Office de la formation et de l'orientation professionnelle) et locaux (assistante sociale), l'action sociale communale octroie subsidiairement des aides financières individuelles et familiales tout en développant un travail en réseau au service de la prévention et de l'aide communautaire au cœur des quartiers.

Il organise également à l'intention des aînés une grande sortie annuelle ainsi que la fête des jubilaires pour les couples fêtant leurs 50, 60 voire 70 ans de mariage ainsi que pour les nonagénaires et centenaires. Il suit également l'évolution de la fondation communale pour le logement des personnes âgées.

La commune consacre 0.7 % de ses recettes fiscales à l'aide au développement. Le service prépare les dossiers, pour partie avec l'aide de la fédération genevoise de coopération (FGC), de manière à soutenir des projets dans les pays les plus pauvres de la planète.

Sécurité

Le Service de la sécurité municipale met en œuvre une politique de sécurité basée sur la prévention, l'application de la loi et l'action de proximité.

Il soutient un dispositif de sécurité proche du citoyen (Agents de Police Municipale, patrouilleuses scolaires, sapeurs-pompiers volontaires, sauvetage du lac, samaritains, etc.) et intégrée dans une plateforme de sécurité cantonale et régionale, Gendarmerie, gardes frontière, service incendie et secours (SIS), gardes de l'environnement, office régional de protection civile.

Il développe des initiatives coordonnées de prévention et de médiation dans les quartiers avec les différentes instances.

Il est également en charge du respect de l'occupation du domaine public et de l'affichage des procédés de réclame.

Social

Le Service social communal

L'Assistante sociale communale travaille sur 3 types d'intervention :

- **L'information-orientation** qui consiste à répondre à des demandes uniques par téléphone, mail ou lors d'un entretien, sans qu'aucun suivi supplémentaire durant l'année n'ait lieu.

En 2012, 54 demandes ont ainsi été traitées.

- **L'appui administratif et le soutien psycho-social** : Ces interventions imposent une prise en charge approfondie, sur une durée variable, pouvant parfois s'étendre sur plusieurs années. L'objectif visé consiste à fournir un appui administratif aux personnes en difficulté ainsi qu'à obtenir les prestations que l'utilisateur parfois ignore ou n'arrive pas à solliciter par lui-même, en raison de la complexité des démarches à accomplir et des difficultés propres à la personne. Ce travail est fait avec la collaboration de l'utilisateur et du réseau professionnel existant, tout en respectant la confidentialité et le secret de fonction.

En 2012, 105 situations ont ainsi été suivies.

- **Les aides financières** : celles-ci s'ajoutent aux situations suivies ou occasionnelles et nécessitent une évaluation de la situation sociale et économique du requérant. L'octroi d'une aide financière reste ponctuel et peut concerner tant les camps scolaires, que les bons taxis, les tarifs réduits pour les restaurants scolaires, les dépannages d'urgence, la prise en charge des frais d'ensevelissement, etc. L'aide financière communale est toujours subsidiaire aux aides octroyées par les institutions compétentes telles que l'Hospice général ou le service des prestations complémentaires.

Parallèlement, le service social peut solliciter d'autres services ou fondations, par exemple pour les demandes financières plus importantes ou qui relèvent de difficultés précises et liées à la thématique traitée par l'institution sollicitée. En 2012, le service social communal a ainsi pu décrocher plus de CHF 16'000.- pour répondre à ces demandes financières plus particulières.

Bien entendu, ces trois différents types d'intervention peuvent être combinés étant donné qu'un grand nombre de personnes ou de familles en situation précaire cumulent les difficultés.

En 2012, le service social communal a été mandaté par l'Etat de Genève pour apporter son appui aux situations des forains et gens du voyage rencontrant des difficultés sociales et économiques lors de leur déménagement. Ainsi 26 situations ont fait l'objet d'une évaluation, puis d'un accompagnement et pour quelques-unes d'un soutien financier concernant leur déménagement.

Le service social communal reçoit dans ses bureaux ainsi qu'à la permanence du «Café-Rencontres» et se déplace également à domicile. En effet, l'assistante sociale se rend volontiers au domicile des personnes âgées, alitées ou handicapées. La collaboration avec la FSASD (Fondation des services d'aides et de soins à domicile), les médecins, les EMS (établissements médico-sociaux) et parfois le STA (Service des tutelles d'adultes) est privilégiée afin de s'assurer que les personnes seules, sans familles ou sans proches puissent également être connues et soutenues.

La permanence sociale au «Café-Rencontres» (2h. par semaine) permet aux personnes du quartier de la Pelotière une première prise de contact avec le service social et offre ainsi également un lieu d'échanges informels.

Le soutien psycho-social représente une partie significative du travail de l'assistante sociale étant donné qu'elle intervient principalement en faveur de personnes en situation de précarité et souvent émotionnellement fragilisées.

Le service social communal est un partenaire reconnu de la population de la Commune et au sein du réseau des professionnels et on constate que les demandes sont en augmentation.

La Forge, insertion socio-professionnelle jeunes

2012 est la première année de fonctionnement de La Forge - Emploi Jeunes, structure d'insertion socioprofessionnelle destinée aux jeunes de Versoix, de 15 à 25 ans, adhérant librement et libérés de la scolarité obligatoire.

L'objectif de La Forge - Emploi jeunes est d'encadrer et de soutenir de manière individualisée les jeunes Versois en rupture de formation professionnelle et, souvent, sociale, afin de leur permettre de se réinsérer prioritairement dans un projet de formation ou de travail et, par conséquent, dans la société.

La démarche doit être volontaire ; les jeunes sont orientés vers La Forge soit par le réseau communal (les TSHM, la famille, les copains, les écoles, les APM, etc.) soit par des instances cantonales comme l'Office pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue (OFPC); la Gestion du Suivi Individualisé (GSI), l'Hospice Général, etc.

Cette première année de fonctionnement s'est articulée autour de 4 axes :

- 1) Elaborer les outils de travail et faire connaître la prestation au niveau communal et cantonal
- 2) Prospecter auprès des entreprises, chercher des places d'apprentissage, de travail et de stage
- 3) Recevoir les jeunes, les guider et les épauler dans leur projet
- 4) Tisser des liens de collaboration au niveau communal et cantonal

1) Faire connaître la prestation au niveau communal et cantonal

Après avoir élaboré les lignes directrices, les textes de présentation de cette nouvelle prestation communale, les outils statistiques, les documents nécessaires à la tenue des dossiers et le budget d'insertion professionnelle permettant de rétribuer de manière progressive les stages au sein des services communaux, La Forge et ses nouvelles prestations ont été présentées, lors de nombreuses rencontres, aux personnes ressources de la Commune.

Divers articles du Versoix Région et de la Tribune de Genève ont contribué à rendre La Forge visible.

Les structures d'insertion professionnelle des autres communes genevoises ont été visitées et informées de l'existence de La Forge (Carouge, Lancy, Meyrin, etc.) de même que les divers programmes proposés aux jeunes par diverses associations (Semestres de Motivation-SEMO, Université Ouvrière de Genève - UOG -, remise à niveau scolaire, etc.), de même que les Ecoles professionnelles (SCAI, etc.) et lieux de formation.

2) Prospecter auprès des entreprises et chercher des places de stage, d'apprentissage et de travail

Un important travail de prospection auprès des entreprises de Versoix et d'ailleurs a été fourni puisque 53 entreprises, partenaires sociaux ou Mesure d'insertion professionnelle à plein temps (tous lieux potentiels de travail ou de stage) ont été contactés, visités et informés de l'existence et des prestations de La Forge.

Un grand nombre d'entre eux s'est déclaré prêt à jouer le jeu de l'insertion professionnelle et à donner du temps et de la disponibilité aux jeunes stagiaires. Ils se sont par ailleurs dits rassurés par le coaching et le suivi de la Conseillère en insertion lors des stages.

Il n'en reste pas moins un certain nombre de difficultés à résoudre, soit l'indemnité sanctionnant tout travail, qu'ils ne peuvent souvent pas payer, ainsi que les questions administratives

d'assurance accident et RC professionnelle, dont ils n'ont bien souvent pas le temps de s'occuper.

3) Recevoir les jeunes, les guider et les épauler dans leur projet

Au cours de l'année 2012, 36 jeunes ont bénéficié de l'accompagnement de La Forge, avec une durée moyenne de suivi de 4 mois.

- 11 d'entre eux ont trouvé une solution
 - soit par la (re)prise d'une formation professionnelle (6)
 - soit par l'emploi (3)
 - soit en intégrant une école(2)
- 4 d'entre eux étaient scolarisés et ont été réorientés vers les psychologues et/ou les conseillers en orientation professionnelle de leur établissement.
- 1 personne ne correspondait pas aux critères d'âge (49 ans) et a été orientée vers d'autres structures
- Pour les 16 autres, le travail en cours s'est poursuivi au-delà de 2012.
- 4 jeunes ont momentanément lâché leur projet et n'ont plus donné de nouvelles, malgré de nombreux rappels de la Conseillère en insertion.

Il est à noter que pour 9 d'entre eux, dont la situation est particulièrement lourde et difficile, les perspectives à court ou moyen terme sont peu optimistes. Toutefois, le lien a été créé, un lieu est là pour les accueillir et les accompagner vers la solution la mieux adaptée à leur situation et le suivi se poursuit tant bien que mal.

Des remises à niveau scolaire ont eu lieu pour 2 jeunes (dont 1 répertoire de français individualisé pour une situation particulière).

Pour ce qui est des stages, indispensable remise en situation de travail, La Forge a pu en faire bénéficier 14 jeunes et organiser au total 341 semaines au cours de l'année 2012, dont 244 à Versoix et 37 au sein des services de la Commune.

Ces stages ont fait l'objet d'évaluations régulières avec les employeurs, de coaching du jeune et d'un bilan final faisant ressortir les points forts et les éléments à améliorer.

La reprise de confiance en soi des jeunes à travers ces semaines de stage en immersion dans le monde du travail est tout à fait remarquable. Ces derniers se sentent reconnus et valorisés, ils abordent avec plus de sécurité intérieure les étapes suivantes du processus d'insertion, ils supportent mieux les éventuels échecs sans s'écrouler et tout lâcher.

4) Tisser des liens de collaboration

- Très précieux avec les structures d'insertion professionnelle des communes genevoises sur lesquelles la Conseillère en insertion peut s'appuyer, avec l'OFPC et la GSI, sans lesquels rien ne serait possible, avec l'OCE, l'Assurance-Invalidité, le Service de Protection des Mineurs, Infor-Jeunes, etc. afin de pouvoir s'inscrire de manière cohérente dans les divers dispositifs d'insertion socioprofessionnels déjà existants.
- Des séances de travail ont eu lieu régulièrement et à diverses reprises entre la GSI, les Communes et l'Office Cantonal de l'Emploi. Elles permettent de coordonner les politiques d'insertion, de collaborer au mieux, de partager préoccupations, réflexions, projets et ainsi de donner un meilleur étayage professionnel à la Conseillère en insertion, seule dans sa fonction sur la Commune.
- Des séances de coordination hebdomadaires indispensables ont eu lieu avec le Chef de service ; et à une cadence plus espacée avec l'Assistante sociale communale ainsi qu'avec l'équipe du Service Social Jeunesse Sécurité.
- le groupe communal de travail, piloté par la Responsable de la Forge, « Groupe Coordination Insertion » (anciennement « Jeunes en rupture »), s'est réuni à 3 reprises avec les divers partenaires et acteurs de l'insertion professionnelle de Versoix. Ses objectifs sont l'information, la coordination, l'échange et la réflexion sur divers projets.

- La Conseillère en insertion a également participé aux séances mensuelles du DPIG (Dialogue et prévention intergénérationnels).

Projet « Passerelles pour la Pelotière »

Programme Projets urbains 2012-2015 de la Confédération, du Canton de Genève et de la Ville de Versoix



Programme Projets urbains (2012-2015)



« Passerelles pour la Pelotière » 1290 Versoix (GE)

La Pelotière multiplie les « passerelles » jusqu'en 2015

Construit au milieu des années nonante sans aucun équipement collectif, le quartier de la Pelotière connaît depuis une continuité de transformations. Avec, bien sûr, la mise en place du Café-Rencontres ou encore celle de la surface de jeu de l'Agorespace. Sans oublier les actions menées avec succès en collaboration avec les jeunes comme la mise en couleur des jardinières au centre du quartier.

Depuis juillet 2012, la Pelotière est également intégrée au réseau « Projets urbains » (www.projetsurbains.ch) dont le principe consiste à accompagner, sur une durée de quatre ans, des actions dans des quartiers défavorisés pour leur développement social et urbanistique. Le projet « Passerelles pour la Pelotière », qui s'inscrit dans ce cadre, est coordonné par l'Office fédéral du développement territorial. La Mairie de Versoix (à l'initiative de ce projet), le canton de Genève et la Fondation Dutoit (propriétaire majoritaire sur le site), font également partie du groupe de pilotage. Ces quatre partenaires financent l'opération à hauteur de CHF 509'000.-.

L'objectif concret en ce qui concerne la Pelotière, est de dynamiser l'animation communautaire dans un souci d'intégration sociale tout en favorisant une approche participative des habitants et des différents professionnels engagés sur le terrain. Pour ce faire, la Mairie a décidé de faire appel à une aide extérieure et a mandaté « l'Association pour la promotion des démarches communautaires » afin de créer cette dynamique sur place. Son représentant, Joaquin Salazar, est actif sur le terrain depuis juillet 2012. Sa mission: présenter cette initiative aux habitants, établir un diagnostic et surtout, aider l'Association des Habitants de la Pelotière à formuler des projets en partenariat avec les différents intervenants.

Les défis majeurs

1. Développement du soutien à l'intégration

- Aide aux adultes en situation précaire et/ ou de détresse, accueil des migrants
- Accompagnement des jeunes en rupture et soutien précoce à la socialisation
- Approche participative de développement communautaire de projets

2. Développement des passerelles

- Développement des relais avec les institutions communales, cantonales et associatives au sein du nouveau Café-Rencontres (aide sociale, soutien scolaire, cours de langues, animations socio-culturelles, soirées à thème...)
- Intégration du quartier dans le secteur Fayards-Molard du Projet Stratégique de Développement et amélioration des connexions avec affectations environnantes
- Facilitation d'accès aux sports, activités culturelles (AEQV) et présence dans les lieux publics et les manifestations communales

3. Durabilité des dispositifs en place

- Reconstruction agrandie du Café-Rencontres comme lieu de centralité de quartier
- Rédaction d'un contrat de quartier pour consolider les engagements concertés entre les partenaires de l'action locale

- Création d'une plateforme de discussion sur le projet de développement urbanistique
- Intégration finale des coûts dans le budget de fonctionnement communal

Les moments clés en 2012

- Signature de la Convention tripartite (juillet 2012)
- Engagement du Conseiller en développement communautaire (juillet 2012)
- Atelier d'auto-évaluation (15 octobre 2012)
- Participation aux réunions organisées par l'ARE (Rorschach 31 mai et 1er juin 2012)
- Participation à des tables rondes et atelier (Rencontres Renaudot à Meyrin, 21 et 22 septembre 2012 / Journée Cantonale du logement à Genève, 22 novembre 2012)

Des projets déjà réalisés en 2012

«Passerelles pour la Pelotière» a déjà permis la réalisation de différents projets en 2012, comme par exemple la mise en place de dix-huit jardins familiaux sur un terrain mis à disposition par la Mairie. Autre action menée à terme: la réalisation d'un livre en collaboration avec les enfants du quartier, une artiste, la bibliothèque communale, la Villa Yoyo et Tapori ATD Quart-Monde. La participation des habitants, mobilisée par l'Association des Habitants de la Pelotière (AHP), a été importante aux fêtes de l'Escalade et de Noël.

Sortie des aînés

La traditionnelle excursion a été rebaptisée cette année « sortie des seniors ». Elle a eu lieu le 5 septembre 2012, la veille du Jeûne genevois.

Après le petit-déjeuner au Centre sportif de la Bécassière, les 6 cars ont conduit les 285 participants à Lyon pour une croisière repas qui a permis la découverte des charmes de la ville des Lumières au fil de l'eau tout en dégustant un savoureux repas.

Nous remercions les Samaritains et la FSASD d'avoir assuré l'encadrement médical par la présence d'une secouriste et d'une infirmière ainsi que les conseillers municipaux qui ont activement participé à cette journée.



Cérémonie des Jubilaires 2012

Le Service social réunit chaque année les jubilaires de la commune qui sont invités par les autorités à partager un moment de convivialité. Le 3 octobre 2012, cette cérémonie a rassemblé 13 personnes pour fêter leur 90^e anniversaire ainsi que 8 couples qui fêtaient leurs noces d'or (50 ans de mariage) et 3 couples leurs noces de diamant (60 ans de mariage).



DPIG « Dialogue et prévention intergénérationnels »

Ces séances qui regroupent des professionnels du social, de la sécurité, de la santé ainsi que des représentants d'associations et de paroisses facilitent et renforcent le travail de réseau entre ces différents intervenants.

Plusieurs présentations ont permis de mieux connaître diverses prestations existant dans la Commune pour toutes les tranches d'âge. De l'ouverture de l'accueil parents-enfants à l'Espace de vie enfantine, à l'entrée en fonction d'un éducateur social actif dans les trois établissements scolaires, en passant par les activités proposées aux seniors par l'Association des Flots bleus (ex Club des Aînés) ou la présentation de l'EMS de Bon-Séjour et du Foyer de jour Livada pour les aînés.

Le côté social a également été abordé puisque l'Equipe de maintien à domicile de Versoix dépendant de la FSASD (Fondation des services d'aide et de soins à domicile,) le Centre Social Protestant (CSP) et Caritas Genève sont venus présenter les différents services qu'ils offrent à la population. Sans oublier le projet « Passerelles » qui prend forme et travaille avec les habitants de la Pelotière sur différents projets dans le but d'ouvrir le quartier sur le reste de la Commune.

Aide au développement

Sur décision des membres de la Commission Social Jeunesse, le Conseil administratif a attribué la somme de CHF 138'002.- répartie entre des projets présentés par la Fédération genevoise de coopération (FGC) et des projets appelés « coups de cœur » présentés par des Versoisien, dont quelques jeunes de notre Commune.

Fédération genevoise de Coopération (FGC) :

- **Tanzanie**, Association pour le développement des aires protégées (ADAP). Gestion des ressources naturelles dans la division d'Inyonga, 13 villages du District de Mpanda
CHF 46'070.-
- **Haïti**, Association Kombit. Programme de développement local du réseau des organisations de productrices et de producteurs agricoles de la Grand'Anse
CHF 16'070.-
- **Nicaragua**, Centrale sanitaire suisse. Soutien à la formation des élèves infirmières du Département de Matagalpa
CHF 36'070.-

Projets « Coups de Cœur » :

- **Vietnam**, participation de deux jeunes Versoisien étudiant au centre de formation professionnelle technique en collaboration avec Nouvelle Planète Rénovation et construction de puits et d'installations sanitaires dans quatre villages de la Commune de Dak Ro Wa, Province de Kontum
CHF 1'000.-
- **Sénégal**, participation de deux jeunes Versoisien via Scouts Genève. Collaboration avec des scouts locaux pour la réalisation d'un projet de construction d'une salle de classe et d'un dispensaire dans le village de Thiès
CHF 1'000.-
- **Kenya**, participation de 4 jeunes Versoisien via l'Association Solférino. Association des élèves de l'Ecole de Culture générale Henry-Dunant Collaboration avec l'association Rafiki wa Maendeleo Trust pour construire un bâtiment central administratif, installer un atelier de menuiserie et réaliser cinq aires de jeux pour enfants
CHF 2'000.-
- **Brésil Amazonie**, participation d'une Versoisien via l'Association Abre Alas. Organisation d'un voyage solidaire avec huit jeunes dans le but de rénover une salle d'études
CHF 500.-
- **Burkina Faso**, participation de quatre jeunes Versoisien via l'Association Espoir Burkina Genève. Soutien à des projets scolaires, notamment l'équipement d'une salle informatique ainsi que l'installation de sanitaires et de gouttières
CHF 2'000.-

- Soutien au repas organisé pour récolter des fonds de l'Association « **Un repas pour notre Avenir** ». Lutte pour les droits aux ressources naturelles – terre, forêt, eau et semences des populations rurales et tribales dans le monde
CHF 500.-
- **Pérou**, Association « Un enfant, un sourire » Santé bucco-dentaire d'enfants défavorisés
CHF 5'000.-
- **Île Sainte-Marie Madagascar**, Réseau des entrepreneurs solidaires. Soutien financier aux activités des membres de la congrégation des Filles de Marie et acheminement de médicaments pour un orphelinat, un dispensaire et une école
CHF 10'000.-
- **Mali**, Association d'Aide à Gao Soutien pour un centre d'accueil pour orphelins de 0 à 5 ans
CHF 16'792.-

Divers

- **Haiti**, Terre des hommes, Marche de l'espoir. Programme de formation professionnelle pour les jeunes
CHF 1'000.

Centre d'action sociale (CAS)

Le Centre d'action sociale de Versoix (CAS), sis au 5, chemin Versoix-la-Ville, délivre des prestations destinées à l'ensemble des citoyens résidant sur les communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod et la Ville de Versoix

A Genève, l'aide sociale dépend du Canton. Sa gestion est confiée à l'Hospice général. Son principal cadre légal est la *loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle* et son *règlement d'exécution* du 22 mars 2007.

Dotation

La dotation de l'Hospice général (postes plein temps) pour l'année 2012 est répartie de la manière suivante:

- Service d'accueil : 1,3 secrétaires-réceptionnistes.
- Unité d'action sociale individuelle (UASI) :
 - 3.2 assistants sociaux
 - 1.7 assistants administratifs
 - 1.3 secrétaires réceptionnistes

Ces postes sont occupés par 8 personnes (4 assistantes sociales, 2 assistantes administratives, 2 secrétaires réceptionnistes, travaillant toutes à temps partiel) et placées sous la responsabilité d'une responsable d'unité. De septembre 2012 à juin 2013, une stagiaire de maturité professionnelle a passé 39 semaines au sein de l'équipe du CAS afin d'apprendre le métier d'ASA et d'effectuer son mandat de maturité.

Le service d'accueil

Les missions de ce service sont :

- l'accueil du bénéficiaire
- l'orientation de ce dernier
- la réponse à une demande simple
- la transmission d'une demande spécifique, en matière d'aide sociale ou de soins aux professionnels de l'unité concernée.

La secrétaire-réceptionniste assure également la mise à disposition et la mise à jour d'une vaste documentation concernant l'ensemble du réseau social genevois, ainsi que les informations spécifiques des communes desservies par le centre.

En 2012, 3768 personnes ont été accueillies à la réception et le secrétariat a répondu à 7560 appels téléphoniques.

L'unité d'action sociale individuelle (UASI)

Plusieurs objectifs sont visés, notamment :

- garantir les moyens nécessaires pour satisfaire les besoins correspondant à un minimum vital social.
- favoriser la réintégration sociale et professionnelle des bénéficiaires afin de permettre leur retour à l'autonomie.
- aider au maintien ou à la reprise d'une activité lucrative.

Au 31 décembre 2012, le nombre de situations suivies régulièrement par les assistantes sociales se monte à 222 (505 personnes suivies au CAS de Versoix durant l'année 2012).

Contacts avec les partenaires et communes

Les collaboratrices sont en contact régulier avec les différents acteurs sociaux œuvrant sur leur secteur d'intervention et participent au travail de réseau en collaboration avec les partenaires communaux dans le but d'apporter conseils et orientations aux bénéficiaires qui sollicitent nos services en tenant compte de la réalité environnementale.

Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) Antenne de Maintien à Domicile (AMD) de Versoix

L'équipe de maintien à domicile de Versoix est sous la responsabilité du Centre de maintien à domicile des Pâquis.

Effectifs :

38 collaborateurs travaillent au sein de l'AMD Versoix ce qui correspond à 28,20 postes équivalents temps plein.

Clientèle :

200 personnes sont prises en charge par la FSASD, toutes activités confondues et sur toutes les communes du secteur (Versoix – Genthod – Bellevue – Collex-Bossy – Céligny).

La majorité de la clientèle reste composée de personnes de plus de 80 ans souffrant de pathologies psycho-gériatriques. A noter cependant, une augmentation des maladies dégénératives chez des personnes de 50 – 70 ans qui induisent des prises en soins allant jusqu'à 3 fois par jour avec 2 soignants par intervention, 7 jours sur 7.

Canicule :

Le plan canicule n'a pas été déclenché par le DARES (département des affaires régionales, de l'économie et de la santé).

Consultation hebdomadaire parents-enfants :

34 bébés dont 11 nouveau-nés ont fréquenté la consultation à plusieurs reprises dans l'année. Une pédopsychiatre de la Guidance infantile est à disposition des parents, sur rendez-vous, pour répondre à leurs questions.

Autour d'une table :

Le succès remporté par cette activité au restaurant de Montfleury continue de se confirmer cette année avec la présence régulière chaque lundi d'une dizaine de personnes âgées encadrées par une bénévole de l'association des habitants de Montfleury (AHM).

Le projet de développer un autre lieu sur la commune, plus centralisé, est relancé.

Collaboration avec l'Association des Chauffeurs Bénévoles de Versoix :

La FSASD gère 5 à 20 demandes de transport par mois.

Participation au DFIG : Dialogue et prévention intergénérationnels

6 réunions ont eu lieu dans l'année, réunissant une vingtaine de participants dont une représentante de la FSASD.

Sortie annuelle des seniors organisée par la mairie :

La FSASD a participé à cette manifestation sur sollicitation de la commune. Un collaborateur de l'équipe a accompagné le groupe pour la journée.

Changement de statut et de nom :

Dès le 1er janvier 2013, le statut de la FSASD se modifiera : de Fondation, elle deviendra un EPA (établissement public autonome) et se nommera dès lors IMAD (Institution genevoise de maintien à domicile).

Jeunesse

Fondation communale de Versoix pour la petite enfance

La Fondation communale de Versoix pour la petite enfance a accueilli environ 240 enfants pour l'année 2012. Au 31 décembre, 128 enfants étaient inscrits sur la liste d'attente, dont une majorité de demandes pour les places en crèche.

Elle a ouvert 4 places journalières supplémentaires à la garderie, ainsi que 4 nouvelles places pour la crèche les Vers à Soie, passant ainsi de 60 à 64 places.

Le nombre d'enfants ayant des besoins spécifiques (retard du développement, autisme, trisomie...) est toujours en augmentation et cette année, elle en a accueilli quatorze au sein de la Fondation.

Par conséquent, elle collabore très régulièrement avec le Service éducatif itinérant, le Service de psychiatrie de l'enfant et l'adolescent, des stagiaires de l'Université ainsi que d'autres professionnels encadrant ces enfants et leur famille.

Elle a collaboré avec l'institut de la Corolle, 2 ou 3 personnes sont venues 2 fois par semaine au sein des Vers à Soie pour aider à la lingerie.

Pour conclure, au mois d'avril, avec le soutien financier du Bureau d'Intégration des étrangers, elle a pu ouvrir le samedi matin, l'accueil enfants-parents. Celui-ci a pour but d'offrir un espace complémentaire aux lieux collectifs (crèche & garderie) et comme objectifs de permettre la socialisation des enfants et la prévention de l'isolement de certaines familles.



L'Association intercommunale pour l'accueil familial de jour « SUPERNOUNOU »

Suite à la nouvelle loi J6 29.01, l'association pour l'accueil familial « Supernounou » est devenue intercommunale le 1er janvier 2012. Pour ce faire, elle est sortie de la Fondation communale de Versoix pour la petite enfance, les Vers-à-Soie.

Elle réunit les communes du Grand-Saconnex, Bellevue, Chambésy, Genthod, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy, Céligny et Versoix. Ces communes, comme 30 autres communes de Genève, ont choisi de soutenir les accueillantes familiales indépendantes et de ne pas les engager, cela aurait engendré une subvention trop onéreuse.

L'association continue un service de coordination des demandes de placement avec les accueillantes familiales agréées.

Elle collabore avec 27 familles d'accueil. Environ 72 enfants sont accueillis durant l'année 2012.

Elle offre également un soutien administratif et financier :

- possibilité pour les accueillantes de bénéficier de la caisse centralisée. L'association facture aux parents placeurs les frais de garde au nom de l'accueillante et en vérifie le paiement.
- soutien administratif pour les démarches du statut d'indépendante.
- est à l'écoute, soutien leur activité ; elle les accompagne et suit les placements.
- participation financière pour la formation continue des accueillantes.
- prime à l'encouragement et la fidélité des accueillantes.
- prêt de matériel de puériculture.
- service de baby-sitting.

En outre, l'association est chargée de :

- promouvoir ce mode de garde ;
- accueillir et accompagner les parents dans les démarches et les besoins liés au placement de leur enfant ;



- offrir des moments de rencontre à travers des réunions où chacun peut exprimer ses inquiétudes, ses expériences, ses besoins ;
- être présente à différentes manifestations ;
- être en relation avec les partenaires cantonaux et communaux de la petite enfance afin d'améliorer, par des réflexions et des actions, l'évolution de ce mode de garde.

Une coordinatrice diplômée gère non seulement les placements, mais privilégie également les contacts offrant soutien et conseils, tout en s'occupant de la partie administrative de la structure.

Une aide-comptable a été engagée afin d'effectuer tous les travaux comptables liés au remaniement de l'association.

Ecoles

A la rentrée 2012, 1'063 élèves fréquentent les établissements scolaires de la Commune, ce qui représente une augmentation de 10 élèves par rapport au total de l'année précédente.

Malgré cette légère différence, nous pouvons constater que le nombre d'élèves dans nos écoles reste stable depuis le début des années 2000, ce qui n'est pas le cas du nombre d'enfants fréquentant les restaurants scolaires (voir le tableau comparatif).

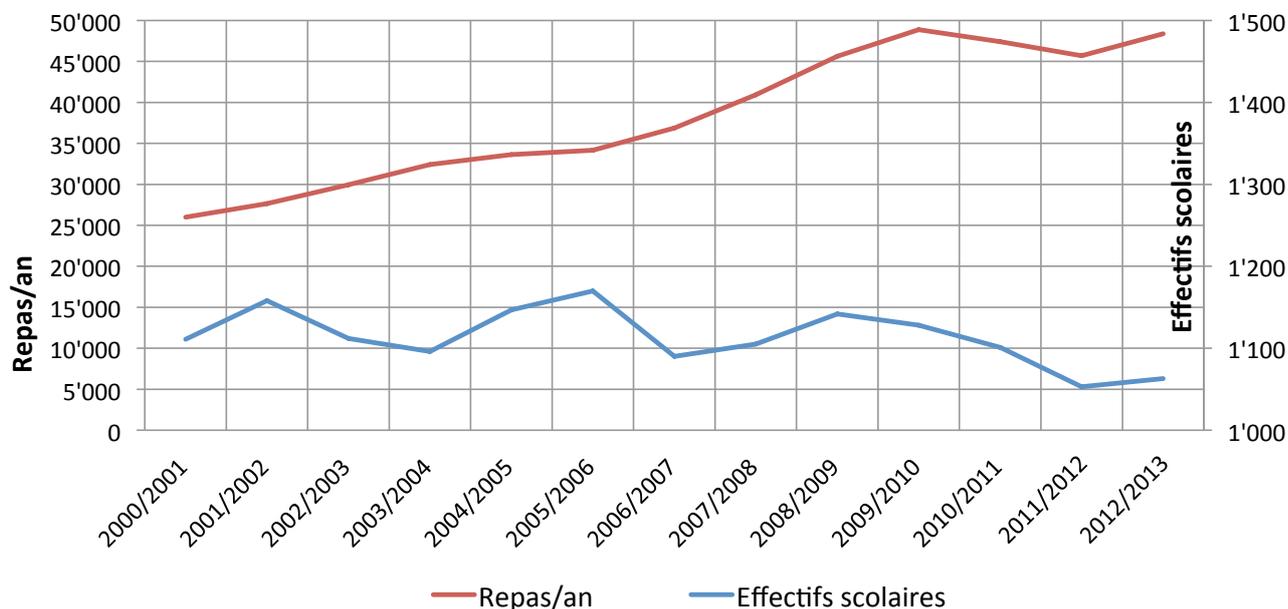
Les conseils d'établissement regroupant les directeurs, des enseignants, des représentants de parents d'élèves, du parascolaire et des représentants de la Commune continuent de se réunir régulièrement. Ce sont Monsieur Dettwiler, Chef du Service Social Jeunesse Sécurité, et Monsieur Vulliet, Chef du Service de la Gérance, qui représentent la Commune.

Parascolaire

Pour l'année scolaire 2012/2013, ce sont 48'381 repas qui ont été servis dans les différents restaurants scolaires, soit une augmentation de 2'692 repas par rapport à l'année précédente. Après un léger recul en 2011/2012, le nombre d'enfants fréquentant les cuisines scolaires repart à la hausse, en contradiction avec les effectifs des écoles qui, eux, restent stables depuis le début des années 2000.

Cette augmentation a eu comme conséquence la fin d'une collaboration de 22 ans avec la Résidence de Bon-Séjour qui ne pouvait plus accueillir un nombre croissant d'enfants dans ses locaux. Nous remercions chaleureusement cette institution de son accueil et de sa collaboration tout au long de ces années.

Evolution du nombre annuel de repas servis aux restaurants scolaires et des effectifs scolaires de Versoix - 2000/2013



Les enfants ont ainsi fréquenté trois restaurants scolaires cette année. Les enfants de Lachenal celui de la salle communale, ceux de Montfleury le Radis au Chemin Versoix-la-Ville, les enfants d'Ami-Argand et de Bon-Séjour ont quant à eux été regroupés à la Galette basse, en assurant deux services simultanés.

Le test de liaison à froid effectué à la salle communale au printemps ayant été concluant, ce mode de livraison, qui demande une remise à température des aliments livrés froids, a été pérennisé. En effet, force est de constater que la présentation, la consistance et la qualité intrinsèque des mets servis ont été sensiblement améliorées. De plus, cela correspond aux références diététiques du Service Santé Jeunesse du Département de l'Instruction publique. Tant le personnel Mairie des restaurants scolaires que les animatrices du parascolaire ont constaté que les enfants mangent mieux et qu'il y a une diminution significative des restes de nourriture. Le passage en liaison à froid dans les deux autres sites est envisagé pour 2013, mais cette décision nécessitant l'achat et l'installation de matériel complémentaire, elle nécessitera l'élaboration d'une demande de crédit au Conseil municipal.

« Villa YoYo » de Versoix

Unions Chrétiennes de Genève - Secteur Jeunesse



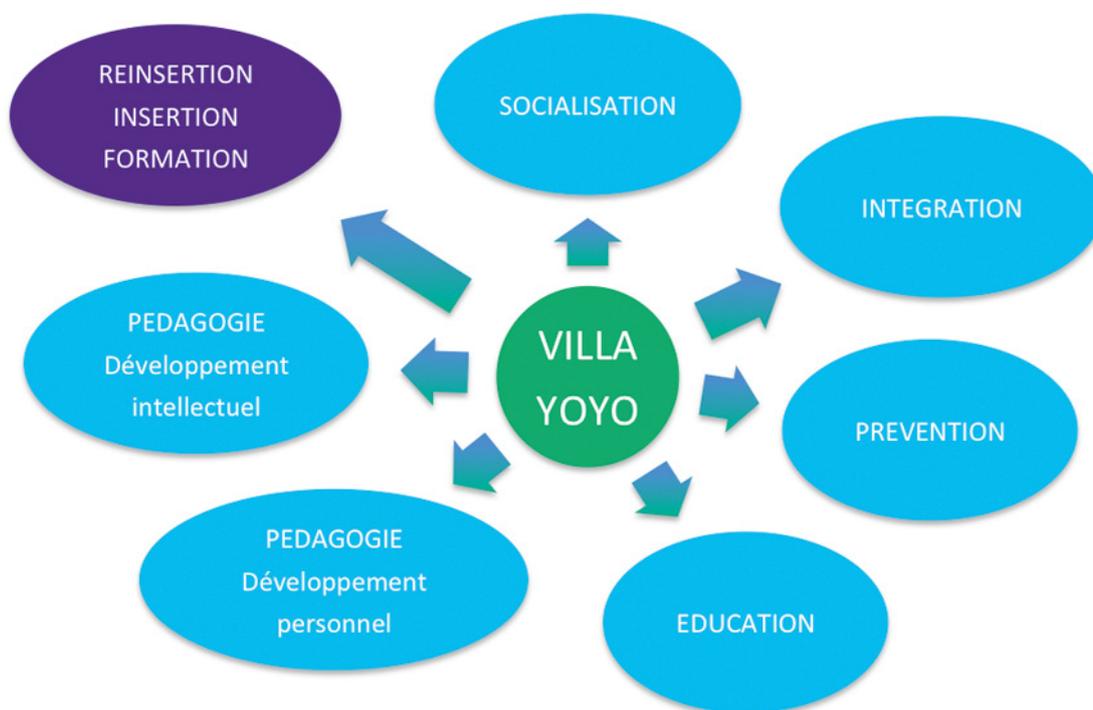
Mission

Prévenir la violence et la délinquance, favoriser l'intégration des migrants, développer l'autonomie des enfants, tout en misant sur leurs ressources et leur créativité. Parallèlement, le secteur jeunesse et particulièrement les Villas YoYo s'engagent à promouvoir l'égalité des droits et des chances dans les domaines de la formation, de l'insertion et de la réinsertion professionnelle

Présentation

Espace d'accueil, libre d'accès, réservé à l'enfant pour jouer, se développer et créer. Il constitue une offre à bas seuil, aucune inscription n'est requise et n'occasionne aucun frais. Une fiche individuelle est remplie par les parents, avec les informations usuelles.

Les différents axes de travail :



1. Heures d'ouverture

Pendant les périodes scolaires

Lundi-mardi-jeudi-vendredi :	16h00-18h30
Mercredi :	14h00-17h00
Samedi :	10h00-12h30

Pendant les périodes de vacances scolaires

Du lundi au vendredi :	14h00-17h00
------------------------	-------------

Nombre de jours ouvrables : 273, soit 51 semaines ouvertes



2. Fréquentation

- Nombre d'enfants bénéficiaires : 180
- Nombre de visites totales : 8'627
- Enfants par jour de présence : 32

Pourcentages :

- des filles / garçons : 55%-45%
- des enfants de provenance étrangère : 90%

Nombre de nationalités : 20

Pays représentés :

Kosovo, Albanie, Bosnie, Maroc, Tunisie, Algérie, Congo, Guinée, Soudan, Yémen, Irak, Togo, Somalie, Pérou, Turquie, Suisse, Italie, Espagne, Portugal, Philippines

3. Personnel

Un nouveau collaborateur a rejoint l'équipe en août 2012.

Personnel fixe (Nom / taux d'activité)

• Madame Marie Piacquadio,	50%
• Madame Nathalie Petrucciani	50%
• Madame Nathalie Mazzola	50% (Eds)
• Monsieur François Lugeon	50% (Eds)

Stagiaires / programme réinsertion professionnelle / service civil / bénévoles / etc.

- 5 personnes placées par l'Hospice Général
- 2 stagiaires (insertion professionnelle)

4. Evénements importants en 2012

- La vente de pâtisseries de la traditionnelle fête de la jeunesse 2012 a été un vrai succès,
- Un projet commun avec la bibliothèque, et l'Association Tapori. Les enfants ont créé un livre autour du thème « Ce dont j'ai besoin pour apprendre ? »,
- Une lecture bi-mensuelle de livres à la bibliothèque,



- Une collaboration avec le Radis et le Rado dans le cadre des mercredis de quartier,
- Aménagement et développement du jardin potager,
- Sorties culturelles,
- Une étroite collaboration a été mise en place avec l'école, afin d'optimiser le soutien scolaire et l'aide aux devoirs.

5. Projets en commun

- « Une semaine pour un pays » : pendant une semaine, un pays est exposé dans sa totalité, en intégrant toutes les activités de la Villa.
- « Samedis de Saint-Jean », l'Ordre de Saint-Jean propose des sorties (patinoire, cheval). Outre l'intérêt premier du thème, ces rencontres sont l'occasion de créer un lien intergénérationnel,
- Rythmique, depuis trois ans, un partenariat est mis en place avec l'Institut Jaques-Dalcroze. Une enseignante de l'institut délivre un cours hebdomadaire aux enfants de la Villa YoYo de Versoix,
- L'Escalade et Noël sont les deux moments tant attendus de l'année, avec l'organisation de différentes activités,
- Echanges entre les différentes équipes,
- Formation : CEMEA et MIRA, sur la prévention des abus sexuels.

6. Projets institutionnels réalisés

- Lieu de formation pour HETS et pour les maturités professionnelles,
- Insertion de jeunes en rupture,
- Programme de coopération slovène,
- Camps de 10 jours aux Pléiades,
- Partenariat avec la Forge, dans le cadre de l'insertion de jeunes.

7. Projets futurs

- Lieu de formation reconnu pour les CFC ASE,
- Grand projet pour les trois Villa YoYo avec l'Institut Jaques Dalcroze,
- Projet culturel avec la Ferme de la Chapelle,
- Collaboration étroite avec le parascolaire de Versoix, pour des projets d'animation en commun,
- Collaboration plus fréquente avec l'Association des habitants de quartier.

8. Particularités

Les 5 - 9 ans sont majoritaires. Il y a eu une nouvelle vague de départ des plus grands, compensée par l'arrivée de nouveaux enfants. Il est intéressant de mentionner que les « générations » précédentes continuent de fréquenter ce lieu qui accueille leurs petits frères et/ou leurs petites sœurs.

9. Donateurs / Sponsors

- Association Villa Yoyo CH
- Département de l'Instruction Publique
- Commune de Versoix
- Donateurs privés et entreprises
- Association Partage pour les dons de nourriture (goûters)

10. Camps d'été

Deux camps de 10 jours ont été organisés. Plus de quarante jeunes et enfants ont pu y participer. Le centre de réfugiés d'Anières a également participé au camp pour la troisième année consécutive.

Des activités telles que des randonnées, la visite du musée du jeu, la visite de l'Alimentarium ou bien encore la découverte des marmottes au Rochers - de - Naye ont été au programme. Plus spécifiquement, ces expériences permettent aux enfants d'apprendre à vivre en communauté, les tâches collectives sont réparties entre différents groupes, ce qui permet une responsabilisation de chacun. Ces séjours sont également les moments de créer du lien entre les enfants des différentes Villas YoYo. Pour la première fois, les deux camps ont été investis par les enfants des Villas.



Tous les moniteurs avaient été formés CEMEA ou Jeunesse et Sport.

Tous sont rentrés le sourire aux lèvres et des souvenirs plein la tête. Encore une fois, ce fut une expérience humaine très riche. Un grand merci aux équipes, partenaires, collaborateurs pour tous les projets réalisés avec succès durant cette année.

RADO

L'association du Rado partage ses activités en deux secteurs :
le Radis pour le secteur enfants et **le Rado** pour le secteur adolescents.

RADIS - SECTEUR ENFANTS (4 À 11 ANS)



Les mercredis aérés

Objectifs

- offrir aux enfants des opportunités de découverte, de créativité, de développement personnel.
- permettre aux enfants un apprentissage de la vie en collectivité, leur donner la possibilité de s'épanouir au sein d'un groupe.
- favoriser l'estime de soi en développant des capacités de jugements, de débrouillardise, d'autonomie.
- rendre service aux parents qui travaillent.

32 enfants sont inscrits à l'année aux activités du Radis du mercredi

Un enfant est accueilli en plus avec un accompagnateur Cap Loisirs

En moyenne 28 enfants sont présents le mercredi

Les enfants inscrits aux mercredis sont domiciliés à Versoix.

L'accueil se fait toute la journée de 8 heures à 17h45.
4 places sont prévues pour des enfants qui ne veulent venir que l'après-midi.

Les enfants ont entre 4 et 11 ans. En moyenne 10 enfants entre 4 et 5 ans, 10 enfants entre 6 et 7 et 10 enfants entre 8 et 11.

A la rentrée de septembre, environ 25 enfants étaient sur liste d'attente.

Un enfant de plus a été accueilli en octobre sur demande des acteurs sociaux.

L'équipe en charge des enfants du mercredi est composée d'une animatrice et de quatre moniteurs, une fille et trois garçons. Un cuisinier est là tous les mercredis pour s'occuper des repas.

Les activités et événements marquants

Des activités diverses et variées ont été proposées tout au long de l'année (luge, patinoire, sortie au barrage de Versoix, spectacle à la bibliothèque de Versoix, sortie dans la forêt, sortie au bord du lac, sorties au théâtre, piscine, bricolages).

Voici quelques activités qui ont marqué l'année:

- Sorties de ski
- Participation à la course des Caisses à savon
- Réalisation d'un film
- Fête apéro jus de pommes de la rentrée

Mercredis matins : musique et dessin

Dans le courant du mois de novembre et décembre, l'équipe d'animation a proposé aux enfants des espaces de découvertes artistiques et de jeux.

Le fait de mélanger les grands et les petits dans ces matinées n'a pas posé de problèmes

Journées sympas

- Dans les journées qui ont marqué l'année, on se souviendra encore de la Journée au tobogganing de Leysin avec les enfants de la Villa YoYo.
- Chaque année, les lieux d'animations, centres de loisirs, maisons de quartier se retrouvent dans un parc où les enfants viennent découvrir des jeux inédits inventés par les centres qui y participent. Le Radis a, cette année encore participé à la préparation et à la journée « faites vos jeux » organisée par les centres de loisirs de Genève. Cette année la rencontre a eu lieu à Meyrin avec plus de 200 enfants.

Les centres aérés

Centres aérés d'été

Du lundi 2 juillet au vendredi 24 août 2012:

Prise en charge des enfants durant les huit semaines de vacances, du lundi au jeudi de 8 heures à 18 heures. Le vendredi de 8 heures à 17 heures.

200 enfants entre 4 ans 1/2 et 11 ans, répartis en deux groupes d'âges: les 5-8 ans et les 9-11 ans. Cela représente environ 1900 prises en charge. Chaque enfant a participé au centre aéré entre une et quatre semaines au maximum.

Chez les 5-8 ans (groupe des petits), entre 28 et 32 enfants ont été accueillis par journée, toutes les semaines.

Chez les 9-11 ans (groupe des grands), 14 à 16 enfants ont été accueillis par jour durant les huit semaines.

Sont accueillis principalement des enfants de Versoix, ainsi que des enfants des communes partenaires du centre aéré (Bellevue 8 enfants, Céligny 6 enfants, Genthod 12 enfants, Collex-Bossy 18 enfants).

Accueil d'un enfant de Cap Loisirs pendant une semaine, accompagné d'un moniteur.

Automne et février

L'accueil se fait sur inscription pour les enfants entre 4 ans 1/2 et 11 ans 1/2.

Les enfants sont accueillis du lundi au jeudi de 8 heures à 18 heures et le vendredi de 8 heures à 17 heures.

32 enfants ont participé au centre aéré de février
30 enfants ont participé au centre aéré d'automne



Mercredis de quartier

Objectifs

- Offrir des animations ouvertes à toutes et à tous dans les différents quartiers de Versoix en collaboration avec d'autres associations
- Favoriser la rencontre, le partage, l'échange, l'intégration, la participation
- Créer du lien entre les personnes, les habitants avec sensibilisation des enfants et parents sur des thèmes de société
- Jouer pour le plaisir
- Offrir des opportunités de découvertes culturelles, sportives

Petit Black Movie

Des films du festival Petit Black Movie, destinés aux enfants de 5 à 11 ans ont été projetés au Rado dans le but de faire découvrir des films du monde entier par une cinématographie ignorée par l'exploitation classique.

Chasse aux œufs de Pâques

Cette journée a été organisée en collaboration avec l'association des habitants de la cité Choiseul qui a offert le goûter.

Mercredi de quartier à la Pelotière

La fête a débuté avec l'animation des 1001 roues, quarante vélos recyclés, tous plus farfelus les uns que les autres. L'après-midi a été animé en musique par des adolescents encadrés par les TSHM et le goûter préparé par la Villa YoYo.



Mercredi de quartier à Montfleury

En collaboration avec l'association des habitants de Montfleury qui a offert le goûter, diverses activités ont été offertes aux enfants sur le thème des objets volants. Le clown Filibert était présent aussi pour animer la fête avec son orgue de barbarie, ses bulles volantes et ses balles de jonglages.

Journée foot

L'objectif, jouer pour le plaisir, a été atteint. Les « non-footeux », ont eu la possibilité de faire du break dance et du graffiti.

RADO SECTEUR ADOLESCENTS

Accueil au Rado



Accueil libre proposé aux jeunes de 12 à 17 ans de Versoix et de ses environs ce qui permet :

- une structure et un espace dédiés à l'accueil, permettant de «s'installer» dans un lieu
- la gratuité et le libre accès
- allers et venues libres, sans temps de présence délimité
- pas d'inscription à une activité déterminée ouverte à tous

L'accueil se fait sur la base d'une carte d'accès. Pour obtenir cette carte, le jeune doit prendre connaissance, adhérer, accepter et signer le règlement du secteur adolescents du centre. Cette carte n'a pas pour objectif de restreindre l'accès au lieu mais plutôt de responsabiliser le jeune sur son comportement au centre. La mise en place de cette carte d'accès est un moyen d'amener un sentiment d'appartenance au groupe de pairs et introduit un « rite de passage ».

150 jeunes de 12 à 17 ans de Versoix et de ses environs sont inscrits au Rado.

Les horaires sont restés les mêmes:
36 semaines d'ouverture.

- les mardis de 16h à 19h
- les mercredis de 13h à 18h
- les jeudis de 11h30 à 13h30 et de 16h à 18h
- les vendredis de 16h à 22h
- les samedis de 13h à 18h, (novembre à fin mars)

Les événements

Atelier DJ

- Une dizaine d'heures d'ateliers à la demande répartis entre le mois de janvier et le mois d'avril
- 4-5 adolescents (dont un déjà formé l'an dernier) ont participé à ces initiations.

Atelier animé par un moniteur du secteur adolescent.

Sortie théâtre d'improvisation

Mardi 24 janvier de 19h à 21h30, à la Maison de Quartier de Saint-Jean.

Participation de 7 jeunes (6 garçons et 1 fille), encadrés par une monitrice et une animatrice.

Sorties de ski

2 sorties de ski ont été organisées (samedi 28 janvier et samedi 3 mars).
Première sortie, 7 jeunes. Deuxième, 12 jeunes

Sortie filles

Dimanche 26 février de 10h à 18h, aux bains de Lavey.
Participation de 11 adolescentes, encadrées par une monitrice et deux animatrices.

Jiu-Jitsu brésilien

Samedi 31 mars
Horaire spécial d'ouverture (16h à 21h). 6 participants, que des garçons, encadrés par un professionnel de cet art martial.

Sortie Graffiti

Mercredi 30 mai l'après-midi à la Jonction.
Participation de 2 adolescents.
L'atelier Graffiti, proposé par les TSHM et le Rado, a organisé une sortie à la Jonction pour participer à une animation en lien avec cet art.

Stage de self-défense pour les filles

Samedi 21 avril, ouverture spéciale de 10h à 12h au Rado.
Participation de 5 adolescentes (de 12 à 15 ans), encadrées par une intervenante diplômée et une animatrice.

Soirées disco

- Vendredi 10 février de 19h à 23h au Rado
- Vendredi 19 octobre de 19h à 23h
- Mardi 11 décembre de 19h à 23h
Disco de l'Escalade au cycle des Colombières.
Environ 400 jeunes

Travaux locaux Rado

Du mardi 27 novembre au mercredi 5 décembre.
Participation de trois adolescents à la peinture et d'un au déménagement, encadrés par l'équipe d'animation.



Tremplin rap

- Offrir un espace d'expression à des jeunes artistes locaux
- Développer des collaborations entre jeunes de quartiers, de communes différentes, afin de mieux se connaître
- Démontrer auprès de l'ensemble de la population que le hip-hop est une culture artistique positive

Aux Caves de Bon-Séjour, dimanche 4 novembre, de 16h à 20h.
Participation de 80 personnes environ dont 70 jeunes de 10 à 25 ans (¾ de Versoix et ¼ du Grand-Saconnex) et une dizaine d'adultes (Commune, FASE, comité).

Dans le cadre du festival Hip-Hop Communes-Ikation qui a pour but de valoriser la culture hip-hop et de permettre aux jeunes rappeurs de faire leur preuve, Versoix a été cette année, une ville étape du Tremplin Rap.

Toujours en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux hors-murs (TSHM) et cette fois-ci aussi avec la Commune de Versoix, les Caves de Bon-Séjour et les programmeurs du festival « Communes-Ikation », cet événement Hip-Hop a été organisé pour la première fois sur la Commune.

La réalisation du graffiti et la démonstration de break dance étaient l'aboutissement des ateliers donnés tout au long de l'année les mercredis après-midi par le moniteur ado et le moniteur TSHM ; ils ont été suivis par deux jeunes pour le break et trois pour le graffiti.

Toujours dans le but de faire participer et responsabiliser des jeunes, deux adolescentes, sous contrats « p'tits jobs », étaient responsables du service au bar (supervisés par la professionnelle habituelle des Caves) et des photographies.

Afin de soutenir les associations du quartier et collaborer pour la promotion de l'évènement, l'Association des Habitants de la Pelotière était aussi présente et a pu vendre des panini et croque-monsieur à l'intérieur.

Les jeudis Panini

Objectifs :

- Offrir une alternative à la cafétéria du cycle d'orientation et aux grandes surfaces
- Un lieu de rencontre différent
- Un prétexte d'accès, de découverte du Rado aux nouveaux, aux plus jeunes, voire aux plus timides

30, 40 voire 45 panini sont servis entre 12 heures et 13 heures.

Les petits jobs

Les Petits Jobs représentent pour l'équipe encadrante une activité qui permet de travailler plus précisément avec les adolescents sur les axes suivants : la valorisation de l'image de soi et le reflet que les autres portent sur moi.

Cette année 32 contrats ont été émis et ils ont concerné 23 jeunes. Ils ont effectué plus de 100 heures de travail.

Les divers contrats ont concerné :

- Les tenues des buvettes pour les inscriptions du centre aéré d'été et du tremplin Rap
- La distribution du goûter et l'animation musicale de la fête de Bonhomme Hiver
- Les discos du Rado et du Cycle
- La tenue d'un stand itinérant à la fête du chocolat
- Le nettoyage des déchets à la Fête de la Jeunesse
- La peinture d'un échiquier géant pour l'école primaire de Lachenal
- L'aide pour la mise en place et les rangements d'un mercredi quar

Petites vacances

Vacances de février

Accueil libre du mardi 14 au 17 février

- 24 heures d'ouverture dans la semaine
- Environ 30 ados par jour
- 20 ados le vendredi

Vacances de Pâques

Jeudi 5 avril de 16h à 21h, une trentaine d'adolescents
Du mardi 10 avril au vendredi 13 avril, 21 heures d'ouvertures, entre 15 et 25 adolescents

Vacances d'automne

20 heures d'ouverture du mardi 23 au vendredi 26 octobre. Fréquentation, entre 25 et 35 adolescents

La Grève nautique

La Grève Nautique à Port-Choiseul est une base de loisirs pour les jeunes de 11 ans à 17 ans.

30 heures d'ouverture hebdomadaires du mardi au samedi durant les 8 semaines d'été.

16 heures de préouvertures (du mardi 26 juin au vendredi 29 juin 2012).

Samedi 16 juin de 14h à 18h avec événement lac (ski nautique humain).

Mercredi 20 juin de 14h à 18h avec événement sur le terrain (rap et graffiti).

A chaque ouverture, entre 20 et 50 adolescents

répartis entre le lac et le terrain.

Les vendredis soirs, entre 15 et 30 personnes ont été accueillies, dont environ 10 % d'adultes.

Plus de 100 baptêmes de plongée et 480 tests de natation ont été passés durant les deux mois.

Divers

Le bonhomme hiver

Objectifs

- Donner accès à la fête aux enfants et familles
- Développer et entretenir les collaborations avec le Giap (groupement intercommunal des activités parascolaires)
- Perpétuer la tradition de «chasser l'hiver»

Mardi 20 mars de 16h à 19h

Environ 350 personnes (enfants – adultes – adolescents). Les équipes du parascolaires de Versoix et l'équipe du Rado au complet.

4 adolescents ont assuré la distribution du goûter et l'animation musicale de la parade, sous forme de « petits jobs ».



Fête du chocolat

Samedi 24 mars de 13h30 à 17h30.

Participation de 8 jeunes au projet sous forme de petits Jobs. Confection et vente de plus de 100 petits pains au chocolat.

La fête de la jeunesse

Dimanche 29 avril de 8h à 16h.

8 jeunes sous contrat « p'tits jobs » de 10h à 16h, axés sur le tri et le recyclage des déchets.

Une animation de « photographes d'époque ».

Fête de Noël

Objectifs

- Proposer une fête de quartier
- Collaborer avec des parents et des associations d'habitants
- Tisser des liens entre les différents quartiers de Versoix

- Favoriser la rencontre, le partage, la tolérance et l'intégration

Vendredi 21 décembre de 18 à 23 heures

200 personnes

Population mixtes : enfants, adolescents, adultes, personnes âgées.

Cette fête a été organisée grâce à la collaboration avec l'association des habitants de Montfleury, l'association des habitants de la Pelotière, l'association Île du Partage et quelques parents du Radis.

Les collaborations :

avec le GIAP (Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire)

Repas des 8P

Objectifs

- Prévention
- Favoriser l'acte de grandir
- Créer du lien entre les enfants d'écoles primaires diverses
- Rendre le Rado visible comme lieu de ressource potentielle

Environ 10 fois par année scolaire, pour une moyenne de 44 enfants, 4 adultes encadrants (3 Giap et 1 Rado) et 1 cuisinier.

Exposition « les éléments chinois »

Objectifs

- Continuer la collaboration avec le GIAP
- Participation des enfants du Radis à un « mini » projet culturel.

Lundi 18 de 17h à 19h et mardi 19 juin de 16h à 18h, à la salle communale de Versoix.

Participation de 150 enfants et d'une cinquantaine d'adultes.

Projet initié et mené par la responsable de secteur GIAP. Exposition sur le thème des éléments chinois : les quatre écoles de Versoix, celle de Céligny et le Rado se sont vus attribuer un élément (eau, terre, feu, bois et métal) autour duquel chacun devait proposer une création en lien à l'environnement.

avec les ateliers santé du CO

Objectifs

- Offrir un espace de dialogue et de réflexion en relation à l'éducation et à la promotion de la santé.
- Apprendre à se connaître, parler de soi, se respecter, accepter les différences
- Développer des collaborations avec les conseillers sociaux du C.O. et les TSHM et ainsi montrer aux élèves le travail en partenariat des différentes institutions

13 matinées de 3 heures, de janvier à mi-avril et de novembre à mi-décembre.

Participation de toutes les classes de 9ème année (anciennement 7ème) du cycle d'orientation des Colombières, ce qui représente environ 200 élèves.

Extrait du rapport d'activité du Rado

TSHM- Travail social hors murs (FASe)

Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle

Le travail social hors murs (TSHM) s'inscrit dans le cadre global des actions de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle et agit en complémentarité des actions mises en place par les centres de loisirs et maisons de quartier



Mission

La mission du travail social hors murs est :

D'observation :

- s'insérer dans un espace local
- observer la réalité sociale pour pouvoir en témoigner
- expliquer et proposer des actions aux différents partenaires

D'action :

- être en lien avec les jeunes en situation précaire
- mettre en lien jeunes et adultes
- faire le relais entre jeunes et institutions
- permettre aux jeunes de reprendre confiance en leurs capacités, de se sentir utiles, reconnus et soutenus
- faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en situation précaire

Public cible

Le rôle du dispositif TSHM est de répondre au mieux aux besoins et demandes sociales des jeunes présents sur la commune âgés de 12 à 25 ans. L'action du TSHM est concentrée sur les problèmes que les jeunes rencontrent, bien qu'elle puisse également être mobilisée pour intervenir sur des problèmes que les jeunes posent.

Principes régissant la mission

Souplesse, mobilité et adaptabilité des actions

La force et l'avantage du travail social hors murs résident dans la souplesse, la mobilité et l'adaptabilité de ses actions. Son rôle privilégié d'observateur des réalités sociales lui permet de proposer rapidement des pistes de réflexions afin de susciter un échange par rapport aux problèmes des populations concernées. Dans la durée, soit son action répond ponctuellement aux besoins des populations concernées et disparaît lorsqu'elle n'a plus de raison d'être; soit son action perdure, se structure et s'autonomise.

Réseau interinstitutionnel et partenariats

Le travailleur social hors murs conduit son action en collaboration et en partenariat avec les institutions publiques, les services communaux, les associations, les travailleurs sociaux et les employeurs publics ou privés.

Libre adhésion des populations concernées

Ce principe offre aux populations concernées la totale liberté d'adhérer aux propositions du TSHM

TSHM (suite)

et impose à ce dernier de respecter leurs choix. Les populations concernées rejettent parfois certaines institutions ou en sont exclues. Le TSHM tente de comprendre ce malaise ou ce rejet avant de proposer un projet en adéquation avec les besoins des populations concernées. L'objectif est de (re) mettre en lien les individus et les institutions.

Absence de mandat nominatif

Les populations et les personnes avec/pour lesquelles travaille le travailleur social hors murs ne sont pas désignées par une instance (judiciaire, sociale ou administrative). L'absence de mandat nominatif offre une plus grande liberté d'action au travailleur social hors murs mais ne signifie pas pour autant une absence de mission bien définie.

Respect de l'anonymat des populations concernées
L'absence de mandat nominatif et la libre adhésion des populations concernées induisent le respect de l'anonymat. Cela signifie que toute personne peut entrer en relation avec les TSHM sans avoir à donner son identité. Le travailleur social hors murs construit donc avec les populations concernées une relation de confiance visant à recueillir leur adhésion.

Dispositif de travail social hors murs sur la Commune de Versoix

Sur la Commune de Versoix, la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle gère un dispositif de travail social hors murs en collaboration avec la Ville de Versoix.

L'équipe de travail social hors murs est composée de deux animateurs socioculturels avec mandat de travail social hors murs. Le taux de travail total à disposition est de 155% (un poste à 75% et un à 80%).

Deux moniteurs sont présents en fonction des actions développées (540 heures de travail en 2012). La Ville de Versoix favorisant une politique sociale de proximité, deux axes d'intervention ont été définis, à savoir :

- un travail communautaire au sein du quartier de la Pelotière destiné à l'ensemble de la population du quartier.
- Des actions hors murs sur l'ensemble de la Commune pour les jeunes âgés de 12 à 25 ans.

Actions réalisées durant l'année 2012

Café-Rencontres

Les travailleurs sociaux ont assuré une présence au Café-Rencontres situé dans le quartier de la Pelotière. Cette permanence vise à d'offrir un accueil libre aux habitants, leur laissant ainsi la possibilité d'investir un lieu de rencontre et d'échange. Ce même espace a été utilisé afin de proposer une aide aux devoirs avec le soutien d'un enseignant du CO des Colombières aux adolescents du cycle d'orientation, des cours de français pour femmes ont également été donnés par l'université Populaire albanaise (UPA) et des ateliers pour les adolescents animés par le moniteur de l'équipe TSHM.

Soutien associatif

Dans une dynamique de travail communautaire, les TSHM ont apporté un soutien à l'AHP (Association des Habitants de la Pelotière) pour l'organisation de diverses manifestations.

Accueil libre pour jeunes

En plus de leur présence sur le quartier de la Pelotière, les travailleurs sociaux ont assuré une présence hebdomadaire aux Caves de Bon-Séjour, offrant ainsi un accueil orienté sur les 15-25 ans, le mardi de 18h à 23h. Dans ce cadre, ils ont proposé diverses activités, dont un atelier Hip-Hop. Son but est de sensibiliser les jeunes aux moyens de communications « socialement acceptables » qu'ils peuvent ensuite utiliser afin de faire entendre leurs paroles publiquement. De plus, cette activité leur propose une alternative intéressante au fait d'occuper les rues de Versoix. Les jeunes peuvent également trouver une écoute attentive de la part des professionnels pour partager leurs diverses préoccupations.

Sport pour tous

En plus des Caves de Bon-Séjour, les TSHM ont ouvert une des salles de sport du CO Colombières le vendredi de 20h à 22h, afin de proposer des activités sportives aux adolescents et jeunes adultes. Cette activité permet aux jeunes de pratiquer un sport sans les contraintes liées à un club et d'offrir une alternative à l'occupation des espaces publics.

Prévention primaire

Au niveau préventif, les travailleurs sociaux ont participé à des séances de sensibilisation pour les élèves de 8ème primaire en collaboration avec les agents de la Police municipale. Ces séances ont permis d'aborder les sujets tels que la loi du silence, le racket, les drogues, les dangers d'internet ou encore la responsabilité civile et pénale. Chaque intervenant a pu également présenter son rôle et préciser de quelle manière il peut être sollicité.

Ateliers Santé

Des ateliers santé sont organisés pour les élèves de 9ème à l'initiative des conseillers sociaux du CO Colombières, en collaboration avec les TSHM et le Centre de loisirs le RADO. Leur but est de sensibiliser les jeunes aux besoins fondamentaux, à l'acceptation de la différence et à leur responsabilité individuelle pour le bon déroulement de la vie en communauté. Ces ateliers sont une nouvelle occasion de présenter la cohésion qui existe entre les professionnels du réseau social dédié à la jeunesse sur Versoix, tout en précisant les rôles de chacun.

Présence dans la rue et l'espace public

Les travailleurs sociaux hors murs ont assuré des tournées dans les lieux sensibles de la Commune afin d'aller à la rencontre des jeunes. Ces présences régulières permettent de mettre en place un travail préventif et éducatif. Cela permet aussi de repérer certaines situations problématiques que rencontrent des jeunes et de pouvoir leur proposer une aide ponctuelle.

Réseau

Pour pouvoir travailler en synergie avec les partenaires sociaux présents sur la Commune de Versoix, les TSHM ont participé au groupe du DPIG (dialogue et prévention intergénérationnels).

Ils ont aussi participé au groupe « coordination insertion » piloté par le dispositif d'insertion de la Forge ayant pour objectif l'analyse des problématiques vécues par les jeunes en rupture socio-professionnelle. Ce groupe a permis de trouver des réponses communes aux problématiques d'insertion de certains jeunes de la commune.

Collaboration avec le centre de loisirs

L'équipe TSHM a continué de développer sa collaboration avec le Centre de loisirs et de rencontres du Rado en organisant plusieurs actions en commun. De plus, les TSHM continuent de passer régulièrement au Rado lors de leurs tournées. Ceci permet de renforcer la cohésion des interventions en faveur de la jeunesse.

Evénements

L'année 2012 a été marquée par l'organisation du « Tremplin Jeunes » rattaché au festival « hip-hop Commune-ikation » aux Caves de Bon Séjour. Cet événement fait suite au succès grandissant de les ateliers hip-hop donnés par les TSHM les mardis soirs et au développement de synergies intercommunales et associatives avec d'autres ateliers organisés à Genève. C'est lors de cette manifestation que l'atelier Graff mené par les TSHM a réalisé un trompe-l'œil aujourd'hui exposé aux Caves de Bon-Séjour.

Petits jobs

Afin de permettre à des jeunes de se familiariser avec la vie active tout en leur donnant l'occasion de gagner un peu d'argent de poche, les TSHM proposent, en fonction des offres disponibles, des petits jobs aux jeunes intéressés ou qui manifestent le besoin de bénéficier de cette prestation.

Accompagnement individuel

Les TSHM proposent aux jeunes qui en manifestent le besoin un accompagnement individualisé afin de leur permettre de faire face à différents types de ruptures telles que dans les relations intra familiales, à l'école ou dans le monde professionnel.

Ateliers

Dans le cadre des accueils libres, les TSHM ont proposé aux jeunes des ateliers encadrés par des professionnels. Les mercredis après-midi, un atelier Graff destiné à l'apprentissage de l'art graphique dans une dimension urbaine était proposé à un groupe de 6 adolescents.



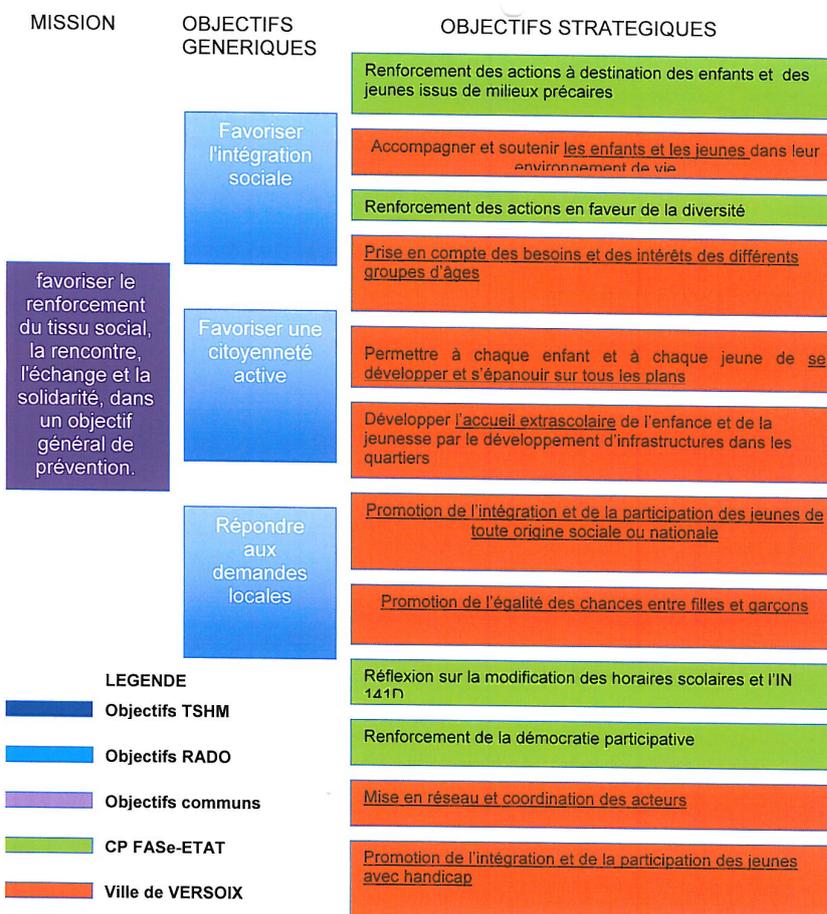
De cet atelier sont nées diverses réalisations, telles que le trompe-l'œil des Caves de Bon Séjour, une fresque à la Grève Nautique et une au Rado.

Des ateliers hip-hop sont proposés les mardis soirs permettant l'apprentissage de l'écriture de textes et de la mise en scène.

Ces ateliers ont pour but de découvrir un moyen socialement acceptable de transmettre un message. Certains jeunes ont eu l'occasion de se produire sur scène.

2012 fut une année riche pour le travail de terrain, c'est la raison pour laquelle un grand nombre d'activités ont été reconduites en 2013. Cette année a également été marquée par la mise en application de la convention tripartite visant à définir des objectifs communs entre la Commune, la FASe et l'Association du Centre de loisirs et de rencontres du Rado. Dès lors, 2013 s'annonce riche en nouveaux projets et collaborations.

Convention tripartite : Plan d'action 2012 (extrait)



Sécurité municipale

Police municipale

La Police municipale de Versoix compte trois agents, deux contrôleurs du stationnement, une secrétaire et 11 patrouilleuses.



- 1 Chef de Poste
- 1 Remplaçant Chef de Poste
- 1 Appointé (jusqu'au 30.09.12)
- 2 Aspirants APM
- 2 Contrôleurs du stationnement (depuis le 01.06.12)
- 1 Secrétaire à 50%
- 11 patrouilleuses scolaires

Les activités 2012 de la Police municipale de Versoix sont répertoriées ci-dessous.

Les agents sont chargés en priorité de la sécurité de proximité, soit de la prévention des incivilités et de la délinquance, notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces, dans les parcs publics et lors de manifestations ou d'événements organisés sur le territoire communal, du contrôle de l'usage accru du domaine public, de la lutte contre le bruit, des contrôles en matière de circulation routière, de la prévention et de la répression en matière de propreté, notamment en ce qui concerne les débris, les déjections canines, les tags et l'affichage sauvage. Ils axent prioritairement leurs actions sur la résolution de problème.

Les agents exercent leurs attributions sur l'ensemble du territoire de la Commune ; en vertu d'accords intercommunaux, leur pouvoir peut être étendu sur une ou plusieurs autres communes. Dans l'exercice des compétences qui leur sont attribuées, ils sont habilités à exiger de toute personne qu'ils interpellent qu'elle justifie de son identité ; ils peuvent procéder à une fouille sommaire de la personne interpellée et sont en droit prononcer des mesures d'éloignement.

La police municipale compte deux contrôleurs du stationnement. Leur mission principale est la verbalisation des véhicules en infraction en adéquation avec l'étude générale de stationnement. Des tâches annexes leurs sont confiées sans pour autant que celles-ci nécessitent des compétences de police.

La police municipale compte également onze patrouilleuses scolaires. Elles veillent à la sécurité des élèves aux heures d'entrée et de sortie des classes, à des emplacements déterminés et situés à proximité des bâtiments scolaires ou exceptionnellement, dans des secteurs plus éloignés. Elles protègent les écoliers des dangers de la circulation en leur facilitant la traversée de la chaussée. Dans la mesure du possible, elles contribuent à leur éducation routière en surveillant leur comportement dans le trafic routier et en les habituant à mettre en pratique les règles de la circulation.

Elles peuvent dénoncer à l'autorité compétente (le service des contraventions) toutes les infractions qu'elles constatent lors du non-respect de leurs consignes.

*Les APM et
contrôleurs du
stationnement*

En chiffres :

Contrôleurs du stationnement :
1'185 amendes d'ordres ont été apposées.

Patrouilleuses scolaires :
1 dénonciation pour non-respect du signe halte a été établie à l'encontre d'un automobiliste.

Police municipale :
1349 personnes se sont rendues au guichet de la police municipale et plus de 3500 appels téléphoniques ont été traités.



Lors de ses patrouilles, elle a effectué 350 interventions directes et répondu à plus de 180 réquisitions téléphoniques concernant la tranquillité et la salubrité publique, les feux de jardin, la taille des haies, l'affichage sauvage, les chiens errants, le stationnement illicite, les infractions à la circulation routière, les accidents de la circulation, la déviation du trafic lors d'incendies, les musiciens ambulants, la maraude, la mendicité, les conflits de voisinage.

En partenariat avec la Gendarmerie, elle gère le bon fonctionnement des manifestations organisées par la Commune et a établi 24 formulaires de demande d'autorisation.

Elle a délivré plus de 75 préavis pour la tenue de stands sur le domaine public, 51 préavis pour la pose de banderoles annonçant des manifestations et l'installation de procédé de réclame, 4 préavis pour l'installation de terrasses d'été pour les cafés-restaurants de la place, et pas moins de 92 accords de principe pour l'occupation de la cabane des bûcherons.

Elle est intervenue 34 fois concernant des problèmes de mendicité.

Elle a procédé à 45 contrôles de sécurité aux abords des écoles, a été engagée plus de 50 fois avec la Gendarmerie et a effectué 25 contrôles de circulation aléatoires ou ciblés.

Elle a accueilli trois stagiaires qui ont participé à la vie du poste et a donné à toutes les classes de 8ème primaire des cours de sensibilisation concernant les incivilités.

Au vu de leurs nouvelles attributions de police, les agents ont régulièrement suivi des cours de techniques et tactiques d'intervention.

Il faut relever une collaboration étroite entre les agents de la Police municipale, les gardes-frontières, la police des transports et la Gendarmerie dans des opérations en patrouille mixte de prévention des délits, de contrôles d'identité, en menant en commun des actions préventives ponctuelles et intensives de surveillance en soirée ainsi que des auditions de suspects.

La Police municipale reste à votre disposition pour tout renseignement au 022 775 66 99.



11 patrouilleuses scolaires et une remplaçante assurent la sécurité des enfants sur le chemin de l'école
Photo prise le 16 oct. 2012

En 2012, la Police municipale fête ses 10 ans de proximité.

Article de Matthieu Honoré tiré de la Newsletter communale de juillet 2012 :

Elle a beau être jeune elle n'en possède pas moins une sacrée expérience cette police-là.

Née il y a dix ans sous l'impulsion de Véronique Schmied, alors maire de Versoix, les APM (agents de police municipale), ont réussi à se faire accepter de la population. « Cette reconnaissance est le fruit d'un travail constant sur le terrain », explique le Sergent-major Patrick Briffaz. Proximité, prévention et sécurité sont les maîtres mots de leur travail. Au fil des ans, les policiers ont mis en place un système de fonctionnement leur permettant de tisser des liens constants avec les Versoisien.

La police emploie par exemple une centaine de jeunes par an pour travailler lors de manifestations communales. Un moyen de mieux les connaître et de travailler ensemble: « Ils apprennent aussi à nous respecter et à respecter la commune », explique Patrick Briffaz. « Depuis, nous avons noté une baisse conséquente des dégâts sur la propriété », poursuit le Sergent Jean-Michel Dubuis. « Mais cela n'a pas été évident. Au début, les jeunes étaient réservés, ils nous disaient que personne ne faisait rien pour eux. » D'où l'intérêt de poursuivre ce travail, souligne Patrick Briffaz: « Il ne doit jamais cesser si l'on veut continuer d'obtenir ces résultats ». Autre aspect: la sécurité. La police gère par exemple les onze patrouilleuses scolaires qui travaillent sur la Commune. Mais elle est également intervenue à plusieurs reprises dans des cas dangereux avec un risque pour leur intégrité corporelle en arrêtant notamment des voleurs à l'arme blanche. La proximité n'est pas sans risque.

Les mandats de la sécurité privée

La Mairie de Versoix mandate des sociétés privées pour la surveillance de l'ensemble des bâtiments communaux (écoles, mairie, etc.) ainsi que des lieux sensibles d'accès public plusieurs fois par semaine.

Des séances de coordination sont organisées régulièrement avec la Police municipale afin de cibler précisément les lieux de surveillance.

Une patrouille de deux agents circule en voiture et à pied tous les week-ends (nuits des vendredis et samedis) de 21h30 à 02h30 dans Versoix, en prêtant une attention toute particulière aux points sensibles (gares, plages, CSV, etc.). Des agents effectuent périodiquement des contrôles dans les points de récupération afin de lutter contre les contrevenants à la loi sur la gestion des déchets.

Afin de renforcer la sécurité nocturne durant la période estivale, l'horaire des patrouilles a été prolongé pour les nuits des vendredis et samedis jusqu'à 05h30

Sapeurs-pompiers volontaires

Personnel

La compagnie a accueilli les sapeurs suivant dans le courant de l'année 2011 :

- Sap Anis Mensi
- Sap Didier Monnsoh
- Sap Seraja Romero
- Sap Bernardo Notz
- Sap Philippe Kaeppel
- Sap Filipe Marques Coehlo

Les sapeurs suivants nous ont quittés durant la même année :

- Sgtn Charles-Yves Uldry
- Cpl Gilles Demierre
- Sap Grazia Rizzello
- Sap José Ponce Justiniano

Au 31 décembre 2012, la compagnie compte 43 sapeurs, dont 4 femmes.

L'Etat-Major est composé d'un commandant, 3 officiers et un fourrier. Il s'est réuni lors de 10 séances mensuelles afin de régler les affaires courantes de la compagnie.

Interventions

Notre compagnie est intervenue à 49 reprises en 2012 (augmentation de 2% par rapport à 2011).

Les inondations représentent le 41% de nos interventions, incendies (31%), récupérations d'animaux (12%), suivi d'interventions dites « nature » (arbres, branches) (8%) et prévention (8%).

Quelques interventions importantes :

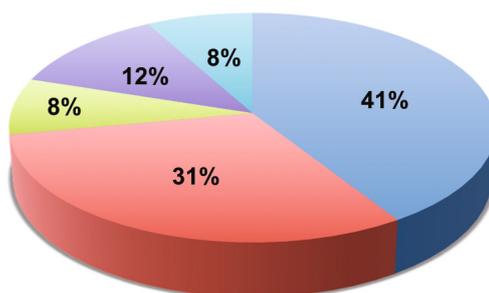
7 février 2012 à 13h00 : feu de hangar à Collex-Bossy. Notre compagnie est alarmée en même temps que la compagnie de Collex. Nous interviendrons jusqu'au lendemain 16h00

28 août 2012 à 23h48 : Nous sommes alarmés pour un feu d'appartement au 5b route de Sauvigny. Le feu est déjà maîtrisé à notre arrivée mais le dégagement de fumée est tel que nous devons faire évacuer les 70 habitants de l'immeuble. Un nid de blessés est installé et le tri des différents habitants est effectué en collaboration avec les ambulanciers. Vers 3h00 du matin, tout le monde a pu rentrer dans son appartement et les sapeurs chez eux.

10 novembre 2012 : les fortes pluies de ces derniers jours font déborder le canal à plusieurs endroits. Des caves, des parkings et des routes sont inondés dans plusieurs quartiers de Versoix. Nous interviendrons à 11 reprises tout au long de la nuit.



Philippe Blanchard, commandant de la compagnie des Sapeurs pompiers volontaires de Versoix



- Inondation
- Incendie / fumée
- Nature / Arbres
- Récupération / destruction animaux
- Prévention

Formation

4 exercices de section, 2 exercices de compagnie, 8 exercices pour les porteurs d'appareil respiratoire (dont 2 avec la compagnie de Collex), 6 exercices pour le groupe antichute, 1 formation sur 2 jours pour des nouveaux membres du groupe antichute, 6 cours de cadres, 1 cours pour chefs d'interventions, 4 cours chauffeurs ainsi qu'une formation spécifique à l'utilisation du nouveau véhicule, telle est la formation donnée pour les membres de la compagnie. Cela représente 1'141 heures de formation sur l'année.

Le programme de travail de l'année a été basé sur l'utilisation du nouveau véhicule tonne pompe et sur la nouvelle motopompe reçue en cours d'année.

15 porteurs d'appareil respiratoire sont partis 2 jours dans un centre de formation à Balsthal afin de se perfectionner et d'apprendre de nouvelles méthodes d'ouverture de portes ainsi que du travail en présence de Flashover.

Au Centre de la Sécurité Civile de Bernex, les sapeurs suivants ont suivi différents cours et écoles :

Ecole de formation de base :

Sap Nuno Brincheiro
Sap José Teixeira Da Costa
Sap Anis Mensi
Sap Didier Monnsoh

Cours préparatoire au permis C1

App Céline Girod
Sap Cyril Lenz

École de sous officiers

App Céline Girod
App Christophe Courtois

Cours pour conducteurs véhicules du feu

Sap Nuno Brincheiro
Sap José Teixeira Da Costa

Ecole de protection respiratoire

Sap Thomas Stalder
Sap Didier Ballif
Sap Nuno Brincheiro
Sap José Teixeira Da Costa

Un grand merci à toutes ces personnes qui ont passé des soirées, des journées et des week-ends de formation pour le bien de la compagnie.

Véhicules, équipement

Tonne pompe

Commandé en juillet 2011, le véhicule tonne pompe de marque Rosenbauer a été livré le 31 mai 2012.

Il s'agit d'un Mercedes Benz Atego, 2 roues motrices, boîte automatique. Il peut transporter 5 personnes, 2400 litres d'eau et 200 litres de mousse d'extinction. Il a une lance de première intervention de 60m, un canon sur le toit ayant une portée de 70m, un mat d'éclairage à LED, 2 charriots dévidoirs autoportés à l'arrière du véhicule. Ce véhicule a été assemblé dans l'usine du constructeur autrichien Rosenbauer.

Les différents chauffeurs ont été formés tout au long de l'été. L'inauguration de ce véhicule a eu lieu le 6 octobre lors d'une manifestation communale, avec présentation des différents véhicules lors d'un cortège dans toute la Commune, puis démonstrations diverses et une partie officielle.

Ce véhicule remplit totalement la mission pour laquelle il a été acheté et a déjà été utilisé en intervention à maintes reprises.



Motopompe

Arrivée en bout de course après 40 ans de service, le Conseil Municipal a également voté l'acquisition d'une nouvelle motopompe.

Cette motopompe a plusieurs fonctions, dont celle de pouvoir pomper de l'eau dans un bassin, une rivière ou le lac et d'envoyer cette eau vers notre camion.

Elle permet également d'augmenter la pression du réseau hydraulique afin d'avoir suffisamment d'eau en intervention.

Elle peut également être utilisée en cas de grosses inondations.

Cette motopompe FOX est de marque Rosenbauer. Elle comprend un moteur 4 temps BMW. Elle garanti un débit de 1600litres d'eau à 10 bars.



le nouveau tonne pompe lors de son inauguration le 6 octobre 2012



le 6 octobre 2012, les pompiers de Versoix inauguraient leur nouveau tonne pompe par une démonstration à laquelle la population était invitée



Protection civile – ORPC Valavran

L'Office intercommunal établi à Versoix, dans la maison du Charron, rue des moulins 6, est géré par Madame Marie-José Grenier. Elle a en charge les travaux administratifs ainsi que de la tenue de la comptabilité générale du groupement. Adresse : ORPC Valavran, Office intercommunal, Mairie de Versoix, case postale 107, 1290 Versoix, tél/fax 022 775.66.56

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, ses activités permanentes sont :

- La formation des cadres ;
- L'entretien du matériel et des constructions ;
- L'organisation de séances de coordination avec les partenaires ;
- L'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'ORPC.

En plus de ses activités permanentes, elle a :

- poursuivi le contrôle systématique des abris
- poursuivi les transformations/ rénovations/ assainissements de nos constructions.

Au 30 Novembre 2012, ses effectifs pouvaient être évalués comme suit :

- Population de l'ensemble du regroupement 36'048 habitants
- Effectif réglementaire 343 personnes
- Effectif actuel 267 personnes
- Effectif supplémentaire 731 personnes (en cas de montée en puissance)

Actuellement, 17 personnes font partie de l'Etat-Major.

Cours de répétition de l'ORPC Valavran effectués en 2012

Total des cours accomplis : 479 jours effectués

Intervention FORE :	(tous services) :	Feu à Collex-Bossy	9 personnes	9 j/cours
Service télématique :		Essai des sirènes :	17 personnes	17 j/cours
Service Protection des Biens Culturels :		Cours répétition :	29 personnes	43 j/cours
Cours combiné	(tous services) :	Cours de répétition	63 personnes	261 j/cours
État-major :	Rapports :		44 personnes	44 j/cours
	Heures isolées :		15 personnes	74 j/cours
Au profit de la collectivité :	Don du sang		11 personnes	11 j/cours
	Derby/Polycom		20 personnes	20 j/cours

Protection des biens culturels, Lt Gabriel Demartines

En 1962, la Suisse a ratifié la Convention de La Haye du 14 mai 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

Ce texte fondamental de la protection des biens culturels et se sont ainsi engagés :

- à sauvegarder les biens culturels situés sur leur territoire en prenant, déjà en temps de paix, les mesures de protection nécessaires et possibles ;
- à respecter les biens culturels en interdisant leur utilisation à des fins militaires ou autres qui pourraient les exposer à une destruction ou à une détérioration et en s'abstenant de tout acte d'hostilité à leur égard.

Un système d'inventaire précis est l'une des conditions de base de la sauvegarde du patrimoine. Il constitue en outre une aide précieuse pour les travaux de recherche et pour les publications. Enfin, c'est également un moyen permettant d'éveiller l'intérêt de la population pour nos biens culturels et de la sensibiliser aux problèmes de leur conservation.

Il permet également le contrôle de l'état des collections et ainsi détecter des mauvaises conditions d'entreposage et évaluer les travaux indispensables de conservation ou de remise en état à entreprendre.

Liste des objets recensés à Versoix par l'ORPC VALAVRAN

- Villa Bartholony/Sans Souci (Versoix) / cat. A
- Site Port-Choiseul (Versoix) / cat. B
- Villa Fleur d'Eau (Versoix) / cat. B
- Maison Montfleury (Versoix) / cat. B

Les documentations des biens classés A et B sont complètement achevées (100 %).

Cette année, l'OPC a impliqué le service PBC dans le cours combiné du mois d'octobre. Profitant de la démolition d'un cabanon pour l'exercice

du service Appui, l'OPC a simulé une évacuation de biens classés. Des objets divers ont été posés, voir fixés dans le cabanon, des fiches ad'hoc pour l'extraction et la protection ont été élaborées. L'exercice s'est très bien déroulé, avec prise de connaissance des lieux, des biens et respect des procédures pour la mise en sécurité et la protection adéquates des objets dans les remorques dédiées au service PBC.

L'appui, 1er Lt Christian Devaud et 1er Lt Pascal Gentet

Une fois de plus c'est ce service qui est intervenu en premier cette année. L'OPC a été sollicité dès les premières semaines de janvier par la Commune de Collex-Bossy pour un incendie sur le domaine Girod. La mission fût d'illuminer la partie sinistrée pour la durée de l'intervention et d'assurer la subsistance des équipes intervenantes. Environ 30 repas ont été servis et l'engagement a duré un peu moins de 24 heures.

Lors du cours combiné du mois d'octobre et à la demande des autorités de Bellevue, le service Appui a démonté un petit chalet. En l'espace d'une semaine, ils ont démolé la bâtisse, trié les matériaux, évacué les gravats, supprimé les fondations, remblayé et ratissé le terrain.

Télématique / Transmission

Les transmissions ont à nouveau soutenu et servi de relais lors du Derby des Bois sur la Commune de Versoix en 2012 et ont participé au traditionnel essai des sirènes en février. Des personnes nouvellement incorporées ont été intégrées à ce test afin de régénérer ce service.

Suivi de la situation, Lt Cédric Doerig

Le service de renseignement continue son soutien auprès de l'État-major en lui fournissant de précieux services dans l'élaboration de documentation relative à l'organisation. Il gère également les communications internes (journal, minutes d'un cours, etc.).

Domaine logistique (CMT), 1er Lt Marco Doimo, 1er Lt Lionel Menapace, Lt David Niquille et Cap. Josselin Schmitt

Le service construction maintient à niveau les bâtiments et assure l'entretien courant avec l'appui de trois groupes techniques. La préparation des constructions était importante pour le CPC d'octobre 2012. Ce contrôle fut un vrai succès pour le service des constructions, qui a reçu les félicitations de la part des deux personnes engagées par la Sécurité Civile pour effectuer cette révision.

Logistique ravitaillement, Lt Upul Wannakuarachichi

Le service est intervenu sur le sinistre de Collex-Bossy (comme mentionné plus haut) afin de sustenter les corps engagés pour circonscrire le sinistre. Également engagé pour l'intervention au profit de la collectivité lors de la Course du Duc dans la nuit du 30 au 1er décembre dernier, un petit ravitaillement fut le bienvenu.

Protection et assistance, Lt Cédric Bugnon, Lt Guillaume Francioli, Sgm. Patrick Benguerel

Dans le cadre des cours de répétition du service Protection et Assistance, la collaboration entamée en 2003 avec les Samaritains de Versoix et environs lors des journées de Don du sang a été poursuivie. Le soutien apporté à cette occasion par le service Protection et Assistance est très apprécié des Samaritains et de la population. C'est également l'occasion de communiquer à la population l'importance des missions de la Protection Civile et l'évolution du groupement.

Service atomique / chimique, Lt Roger Schenkel

Ce service reste incorporé dans les actifs de notre organisation malgré une inactivité forcée due aux changements de concept de la part de la Confédération face à la menace atomique / chimique. Cependant, le maintien des stocks et une vérification du matériel sont effectués régulièrement. Ce service fût également engagé durant le cours combiné du mois d'octobre. Une formation sur les tenues étanches de protections lors d'intervention en milieu contaminé a été dispensée en cette fin d'année.

Engagements divers pour l'année 2012 :

- Rapprochement avec l'OPC Céligny en vue de son intégration dans l'ORPC Valavran, en cours.
- Engagement du début février 2012 lors de l'incendie d'une grange à Collex-Bossy.
- Finalisation de l'équipement des remorques tente et cuisine.
- Démontage d'un chalet/cabanon sur la Commune de Bellevue.
- Entretien des véhicules / mises à niveau.

Il est rappelé à tous les propriétaires qu'ils sont tenus d'entretenir les abris et les équipements de la protection civile conformément à l'article 9 de la loi Fédérale sur les constructions de protection civile et à l'article 21 du règlement cantonal d'application des dispositions fédérales en la matière.

Il est notamment précisé que les joints des portes et volets blindés ne doivent pas être déposés, qu'ils doivent être périodiquement contrôlés, et, le cas échéant, remis en état ou remplacés ; il en va de même pour les grilles des sorties de secours et des voies d'évacuation, ainsi que pour les installations de ventilation. De plus, les sorties de secours doivent impérativement être dégagées de telle sorte qu'elles puissent être utilisées en cas de sinistre.

Adresse : ORPC Valavran, Office intercommunal, Mairie de Versoix, case postale 107, 1290 Versoix, Tél./fax : 022 775 66 56.

CULTURE

Chef de service : Pascal Clément

Collaborateurs:

- 1 secrétaire - Mme C. Wyss
- 3 bibliothécaires - Mmes F.C.M. Wicht, A.-M. Cominetti et P. Nascivera
- 1 collaboratrice pour Les Caves - Mme S. Lopez



La mission du service

Le service de la culture est structuré en quatre secteurs : les affaires culturelles, les manifestations communales, la Bibliothèque, les Caves de Bon-Séjour.

Affaires culturelles

Expositions, subventions aux associations culturelles, patrimoine versoisien, projets culturels.

Manifestations communales

Soupe du 1er janvier, Festival du Chocolat, Fête du Printemps, Sérénade au Maire, Fête des promotions, Fête Nationale du 1er août, Marché de Noël et diverses manifestations ponctuelles.

Bibliothèque communale

Elle se situe au 2 Rampe de la Gare, 1290 Versoix, tél. 022 775 66 80. La Bibliothèque offre un large choix de prêt de livres, de revues, d'émissions de TéléVersoix, etc. Sur réservation, possibilité d'accéder gratuitement à Internet. Les bibliothécaires organisent également de nombreuses animations pour les jeunes et les adultes, des ateliers ainsi que des conférences.

Les Caves

Situées dans la salle de spectacles, route de Sauverny 6, « Les Caves » sont ouvertes du jeudi au samedi soir et offrent une programmation variée établie en collaboration ou avec l'aide de particuliers ou de sociétés locales à vocation culturelle.

Affaires culturelles

23 juin > 01 sept 2012
SCULPTURES SUR MÉTAL
CRÉATIONS PERSONNALISÉES ET ARTISANALES SUR MÉTAL
PARC DE LA MAIRIE
QUAI DE VERSOIX

Dominique Andreae

VERSIOIX EXPO PLEIN AIR
Versoix Service culture

Exposition d'été

Grande première en cette année 2012, l'Exo d'été sera une exposition en plein air, dans le parc de la Mairie du 23 juin au 1er septembre. Dominique Andreae expose une trentaine de ses sculptures en métal

Tiré de la Newsletter- Mairie, Juillet 2012 :

Le parc de la Mairie accueille depuis quelques jours de drôles d'habitants. Il y a d'abord cette immense autruche aux yeux écarlates, ces aigles majestueux ou encore cet impressionnant serpent, sans oublier les musiciens et une imposante Harley Davidson. Ces sculptures en acier, exposées jusqu'au 1er septembre prochain sont l'oeuvre de Dominique Andreae domicilié à Chesalles-sur-Moudon, un agriculteur reconverti dans l'art suite à des problèmes de santé. « J'ai dû vendre mes vaches et je cherchais une occupation, explique l'artiste. Je savais souder, j'étais habile de mes mains. J'ai pris quelques morceaux de ferraille et ça a plu, explique-t-il. Depuis, il ne se passe plus un jour sans que Dominique ne torde le fer ou l'acier ou crée avec des pièces de vieilles

machines agricoles. Parmi ses sujets de prédilection, les animaux, j'en fais beaucoup, même des reptiles dont j'ai horreur. Si j'en vois un, je pars en courant rigole-t-il. Mais je trouve cela beau lorsque je les représente en fer à béton ». Quand il parle de lui, Dominique Andrae se qualifie de sauvage. «Je ne suis bien que chez moi. La foule, la ville c'est pas mon truc. Les expos non plus d'ailleurs poursuit-il. Mais ici, c'est différent, le cadre est superbe.»



Dominique Andrae défie son aigle dans le parc de la Mairie

Versoix Expo 2012

Exposition du jeudi 1er au dimanche 4 novembre 2012

Encore une première à Versoix. Après tant d'années passées à oeuvrer pour l'organisation d'expositions à Versoix, Alain Resseguier a passé le flambeau à Olivier Delhoume qui a accepté de relever ce défi.

Nouvelles personnes, nouvelles idées, Versoix EXPO fait peau neuve : dans un nouveau cadre, Olivier Delhoume présente : « une vingtaine d'artistes d'ICI, tous différents par leur style, leur technique, leur maturité et leur sensibilité. Merci à eux d'avoir accepté de partager leurs trésors. Attention, le talent et l'émotion peuvent se cacher, discrètement, à côté de chez vous : ici, à Versoix. Alors, belles découvertes et faites-vous plaisir ! ». Il poursuit :

« La visite d'une exposition est toujours un moment riche en émotions ! Bien sûr, il y a les grands maîtres du passé, les artistes-vedettes et les expositions internationales. Mais n'oublions pas les « Artistes d'ici ». Ils nous offrent leurs regards, les années de patience -et d'impatience- qui les ont enrichis. Ils sont tous animés d'une passion à partager et restent dans l'attente des réactions du visiteur, du collectionneur et de l'acheteur potentiel. »

Les exposants en 2012 : Marylise Baridon, Adela Bevan, François Boisseau, Robert Bontean, Folake Idowu, Sylvain Gelewski, Mariella Gelmetti, Johan Gutzwiller, Jacqueline Hiew, Sylviane Hufschmid, Francine Labarthe, Marianne Lenoir, Andisheh Moghtaderpour, Ling Perrelet, Manika Falquet-Maison, Simone Perrot, Ruth-Hélène Pfrunder, Françoise Regamey, Alain Resseguier, Micha Siebold, Frédéric Zanelli.



Olivier Delhoume, nouveau commissaire des expositions



Patrimoine



L'année 2012 a encore une fois été riche en conférences et expositions pour l'Association du Patrimoine versoisien (APV). Sept manifestations publiques ont été proposées par cette association dynamique :

- Conférence donnée par M. Gérard Miège : «Jorg Jenatsch, le héros et le libérateur», 8 mars 2012
- Opération nettoyage de printemps à la Tourne à Conty, le 10 mars 2012
- Exposition de photographies «Côté cour, côté jardin», 19 avril au 6 mai 2012
- Réception de la nouvelle salle d'archives baptisée «Marcel Lacroix», 29 juin 2012
- Fête de l'horloge d'Ecogia pour marquer sa restauration, 22 septembre 2012
- Troisième rencontre des Mémoires de Genève, 4 octobre 2012
- Exposition « Folles collections 2 », 22 novembre au 9 décembre 2012

Salle Marcel Lacroix, un nouvel espace d'archivage pour l'APV

Toujours présidé et animé par l'infatigable Georges Savary, le Patrimoine versoisien dispose de la salle d'exposition de la rue des Dissidents (Maison du Charron). Mais les archives s'accumulent et un nouveau local a été mis à disposition par la Mairie.

La nouvelle salle des archives de l'association Patrimoine versoisien est utilisée depuis fin juin 2012. Elle a été baptisée par l'association «salle Marcel Lacroix», en mémoire de l'ancien secrétaire général et historien de notre commune. Description trouvée sur le site du patrimoine : *Ce local d'une surface de 80 m², mis à la disposition de l'association par la Ville à l'avenue Choiseul, a été aménagé de façon à pouvoir archiver dans de bonnes conditions et permet d'avoir suffisamment de place pour les années futures. Pour cela, ce n'est pas moins de 85 mètres linéaires de rayonnages qui ont été installés ainsi que plusieurs meubles à tiroirs permettant le rangement des photos et des plans. Le déménagement et la mise en place des archives provenant de notre ancien local, devenu trop exigü, ont été exécutés par notre infatigable trésorier et archiviste Bernard Borneman. Passionné d'histoire et de patrimoine, il travaille avec rigueur et méthode et en cela il est un maillon indispensable du Patrimoine versoisien. Retraité d'une organisation internationale, il occupe ses loisirs en nous faisant profiter de ses connaissances et comme son grand-père explorateur Claudius de Goeje (1879-1955), il parcourt le monde pour assouvir ses envies de découvertes. Si vous désirez un document, une photo, une information, faites un tour sur le site internet <http://patrimoine.versoix.com> ou n'hésitez pas à contacter les responsables, c'est avec plaisir qu'ils vous aideront dans la mesure de leurs possibilités.*

Grand nettoyage de printemps du pont de la Tourne à Conty par l'équipe du Patrimoine, le 10 mars 2012



Divers

- La Gallagiu qui a organisé sa 7^e fête de la bière les 28 et 29 septembre 2012 s'est constituée en association locale sans prétention à une subvention. Le bénéfice de cette manifestation est entièrement versé à une association de bienfaisance. Pour cette édition 2012, les organisateurs ont choisi l'association «Mille Pattes» qui a reçu un chèque de CHF 5'000.-
- Le Fonds de décoration a été utilisé pour réaliser une mosaïque pour le bâtiment EVE.
- ImagEvasion a élu domicile à Versoix comme association (sans subvention). Cette association présidée par Philippe Schwarzmann et dont le trésorier est Lionel Pouilly organise un festival annuel de diaporamas «Fest'Image» pour s'évader en images et en musique, voyager et découvrir les beautés de notre planète.

Manifestations

Dimanche 1er janvier 2012 : SOUPE DU 1^{ER} JANVIER



Pour la 2^e fois, la Soupe du 1er janvier a accueilli la population autour de la Patinoire montée sur la Place du Bourg. La soupe a été préparée par les bons soins des Potes au Feu.

Samedi 24 et 25 mars 2012 : 8^{ème} FESTIVAL DU CHOCOLAT

La 8^{ème} édition du Festival du Chocolat s'est déroulée pour la première fois sur 2 jours à l'Espace Lachenal à Versoix. Comme l'année précédente, c'est avec une météo plus que clémente que le public, toujours plus nombreux (environ 30'000 visiteurs), a pu déambuler à travers les différents stands chocolatés.

- Exposition de créations en chocolat «Espace Lachenal», entrée libre Samedi de 9h00 à 18h00 et dimanche de 11h00 à 17h00.
- Dans le cadre de l'année mondiale de l'énergie durable pour tous, exposition de pièces en chocolat originales créées par les chocolatiers.
- Atelier pour les enfants «Salle communale Lachenal» rez inférieur, samedi de 9h00 à 17h00
- Atelier de confection de lapins et poules en chocolat pour les enfants, proposé par Marc-André Cartier. Prix Chf 5.- par enfant, durée environ 20 minutes. Inscription sur place.
- Village de Fête «Espace Lachenal», à proximité du Salon des Artisans, samedi de 9h00 à 18h00 et dimanche de 11h00 à 17h00 (nombre de stands restreint).
- Restauration et des buvettes proposés par une dizaine de sociétés locales versoisiennes.
- Manèges pour les enfants.
- Chocotrains : uniquement le samedi de 9h00 à 18h00. Petits trains touristiques gratuits reliant la gare de Versoix au Salon des Artisans. Départ environ toutes les 15 minutes.
- Le Servette FC : présence au Festichoc le dimanche 25 mars à 13h30. Dans le cadre de l'opération Servetton, une boîte de chocolat spéciale Servette a été vendue durant le Festival. La boîte, édition limitée à 250 exemplaires et numérotée, comprenait un chocolat confectionné par Marc-André Cartier ainsi que 2 billets pour le prochain match Servette FC - FC Thoue du dimanche 9 avril au Stade de Genève. D'autre part, une délégation de joueurs du Servette FC était présente au Festival le dimanche 25 mars 2012 à 13h30 sur le stand information.
- Favarger Rue des Moulins, de 9h00 à 17h00, visite payante de la manufacture organisée par Favarger SA. Entrées limitées. (Chf 20.- par adulte; Chf 10.- par enfant).



Mardi 5 juin 2012 : SÉRÉNADE AU MAIRE



La Musique Municipale de Versoix a joué la traditionnelle Sérénade au Maire en l'honneur de Monsieur Claude Genequand et du Président du Conseil Municipal, Monsieur Christophe Sudan, au domicile du Maire, pour tenter de renouer avec une ancienne tradition. Il y avait foule à l'Avenue Marc-Peter. Les allocutions des deux élus ont précédé la cérémonie d'accueil des nouveaux citoyens versoisiens.

Jeudi 27 juin et vendredi 28 juin 2012 : FÊTE DES PROMOTIONS



La traditionnelle fête des écoles s'est déroulée sur le site de Lachenal avec un programme exclusivement réservé aux animations pour les élèves durant la journée du jeudi et qui s'est achevé par la cérémonie de fin de scolarité des élèves de 6 primaires en soirée. Le vendredi, les enfants ont composé un cortège qui est parti à 18h45 de la Résidence Bon-Séjour pour arriver à Lachenal. Itinéraire : Résidence de Bon-Séjour, route de Sauvigny, Chemin du Val-de-Travers, Chemin Jean-Baptiste Vandelle, Rue des Moulins, Route de Saint-Loup, Ecole Lachenal (arrivée).

Mercredi 1er août 2012 :

FÊTE NATIONALE





Les festivités ont eu lieu sur le quai de Versoix. Une esplanade a été aménagée sur toute la largeur du port, près du Sauvetage. Celui-ci en a profiter pour proposer sa «Guinguette» le samedi 28 juillet et le mardi 31 juillet. Cette année encore, la population a pu assister à un magnifique tir de feu d'artifice d'une quinzaine de minutes. Au préalable, une centaine d'enfants ont déambulé dans le Bourg en formant un cortège aux lampions.

Programme :

- 18h00 Ouverture des stands buvette et restauration tenus par le Sauvetage de Versoix.
- 20h45 Concert de la Musique Municipale de Versoix.
- 21h00 Mise en place du cortège dans le parc de la Mairie. Distribution de lampions aux enfants (attention nombre limité)
- 21h30 Cortège de lampions suivi de la cérémonie officielle.
- 21h40 Allocutions de M. Claude Genequand, Maire et de M. Christophe Sudan, Président du Conseil Municipal. Lecture du Pacte fédéral de 1291 et chant du cantique suisse accompagné par la Musique Municipale de Versoix.
- 22h00 Feu d'artifice suivi du Feu de joie sur le lac.
- 22h30 Bal populaire avec MAXIME

Vendredi 18 novembre 2012 : La MMV à la Cathédrale Saint-Pierre

Quatre-vingts musiciens, deux cents choristes, plusieurs solistes. Le Requiem Karl Jenkins auquel participe la Musique municipale de Versoix, s'annonce grandiose. Quatre concerts sont prévus dont un à la cathédrale Saint-Pierre à Genève, le 18 novembre à 17h00. Alain Riat, président de la musique municipale a relevé le défi proposé par le directeur Claude Surdez ! Imaginez donc une oeuvre magistrale jouée par des amateurs (sauf les directeurs et les solistes). « Nous avons fourni un travail énorme, mais le résultat est là et cela nous sort de nos traditionnelles prestations ».

Mardi 11 décembre 2012 : FÊTE DE L'ESCALADE

Sous l'impulsion du CM, une délégation de Conseillers municipaux a organisé un cortège costumé, aux flambeaux, de la Résidence Bon-Séjour pour arriver dans les ruelles du Bourg après un passage à l'EMS St-Loup. L'ADER a organisé le concours de déguisements. Sur place, une soupe aux légumes servie par les Conseillers municipaux était offerte au nombreux public présent qui a également chanté de bon coeur le Cé qu'è lainô avant le bris de la traditionnelle marmite de l'Escalade.



La Bibliothèque

Extrait du Rapport annuel 2012 condensé de la Bibliothèque de Versoix :

2012 en quelques chiffres : nouvelles acquisitions

La Bibliothèque s'est enrichie de 2'362 livres et revues, dont 277 dons (2'266 documents et 351 dons en 2011). Ces documents, toutes langues confondues, se répartissent ainsi :

1'280 documents pour le secteur jeune (J)

1'301 documents pour le secteur adulte (A).

167 ont été achetés à partir des propositions d'achat des usagers.

L'acquisition des multi-médias se poursuit avec 64 nouveaux titres.

Le prêt

Nous avons prêté 35'885 livres et revues à 6'845 usagers (36'223 documents à 7'550 lecteurs en 2011). Bibliomédia : la location de 150 livres à Bibliomédia a suscité 427 prêts. Multi-médias : les livres accompagnés d'un CD ou d'un DVD ont permis 1'174 prêts. A la demande de lecteurs, nous avons été chercher 78 livres du secteur adulte au dépôt de la Fiveac qui, suite à un nouveau tri conséquent, contient 1'186 livres (1'406 livres fin 2011).

Usagers

172 nouvelles inscriptions : 135 adultes, 32 jeunes et 5 adolescents dont 41 habitants hors commune. Nous comptons 926 comptes actifs, dont 747 adultes, 105 jeunes et 74 adolescents.

Animations

- Petite enfance : pour la 5^e année consécutive Bébé «bouquine !» avec 8 samedis matin et 2 samedis après-midi ; la Semaine du livre de la Petite enfance en mai avec 6 moments de contes et le Tournelivres préparé par nos soins : 8 caisses de 24 livres mises à disposition des Institutions. Nouveau en automne, trois ateliers d'éveil musical pour les tout-petits par groupe d'âge (1-2 ans et 3-4 ans), en collaboration avec la Bulle d'Air.
- Jeunes, 6 moments de contes les mercredis (matin et après-midi), ainsi qu'un atelier de scrapbooking offerts aux enfants, et toujours la participation au Prix Chronos Pro Senectute. Avec la Villa Yoyo un projet sur plusieurs mois, en lien avec TAPORI et sa question « De quoi j'ai besoin pour apprendre ? », et la fabrication de papier, aboutissant à la création de 3 livres : un moment en juin a réuni tous les protagonistes à la Bibliothèque, ainsi que TéléVersoix.
- Adultes, 3 conférences (2 le soir et 1 en après-midi), un moment de dédicace un samedi matin. Nos ateliers d'écriture et de philosophie continuent à répondre à la demande. A plusieurs reprises nos animations ont été annoncées dans la presse locale (Tribune, Nouvelles et La Côte).
- Visites : la collaboration s'intensifiant avec les Institutions de la Petite enfance de Versoix nous les avons accueillies régulièrement, nous rendant aussi chez elles (au total 26 visites et 10 chez elles). Les groupes d'Eole et La Versoix sont venus une fois par mois jusqu'en juin (8 fois), 2 accueil de classes primaires, 7 fois le Parascolaire de Lachenal le vendredi après l'école et 3 fois à midi le jeudi ; Françoise-Claire s'est rendue 5 fois au Parascolaire d'Ami-Argand (total de 61 groupes en tout).
- Les Livres en liberté continuent à prendre le vert à la piscine principalement. Monsieur Joaquim Salazar nous a contacté et nous nous sommes rendues à la Pelotière au Café-Rencontres.



Bibliothèque (suite)

Informatique

Des pannes régulières du WebOpac (accès Internet pas possible), le PC 2 a été remplacé en urgence, les ordinateurs vieillissent et jouent des tours. En octobre une photocopieuse couleur a été installée, très utile pour l'impression de nos affiches

Formation

une formation a été suivi par chacune des trois bibliothécaires :

- « Intelligence émotionnelle au travail » en janvier par FCM Wicht
- « L'Internet remplace-t-il le documentaire ? » en juin par AM Cominetti
- « Promouvoir son institution via Facebook » en novembre par P Nascivera

Travail de fond

L'inventaire est presque terminé, les romans adultes seront faits en 2013 ; le travail de fond (révision de la classification, mise à jour des mots-matières et des auteurs) peine à avancer. Le désherbage se traduit par 2'088 livres supprimés, 1'131 dans le secteur adulte et 867 dans le secteur jeunesse.

Stagiaires

En collaboration avec La FORGE, nous avons bénéficié d'aides de bureau : Shege Sejdija au printemps et Yubinka Heredia en automne.

Avenir

Un rapport présentant les besoins de la Bibliothèque a été remis avec la demande d'un ou une bibliothécaire à 100% et d'une aide de bureau pour 12 heures par semaine ; l'aide et un 50% ont été acceptés dans un premier temps, puis l'aide a été supprimée.

Les Caves

La programmation artistique des Caves a été effectuée par le Service culturel de la Mairie avec la collaboration de Mme Brigitte Siddiqui pour la programmation de la musique classique (le dernier dimanche de chaque mois) et de M. Gérard Zihlmann pour la programmation jazz et chanson française (chaque jeudi).

Avec l'aide de Mme Simona Lopez, 87 concerts ont été programmés aux Caves en 2012 dont 12 concerts classiques organisés par Mme Brigitte Siddiqui. La plupart de ces concerts sont en entrée libre.

En vue d'améliorer le fonctionnement de ce lieu, un message sur l'aménagement des Caves a été préparé en mai 2012 à l'intention du Conseil municipal.



Rappel historique

Les Caves ont été rénovées et transformées en 2003 (crédit d'aménagement de CHF 70'000.-) avec notamment la création du bar actuel, l'achat de mobilier pour la partie bar et l'insonorisation des loges.

En mai 2004, un crédit de construction de CHF 160'000.- était voté par la Commission des bâtiments pour la création d'une sortie de secours à l'arrière de la scène, d'un local sanitaire pour les artistes, le changement de la ventilation (qui ne fonctionnait plus alors que les locaux étaient encore fumeur) et l'étude d'un accès plain-pied.

Ce crédit était la 1ère étape de travaux qui auraient dû se poursuivre avec une 2ème étape comprenant un accès plain-pied, un dépôt pour le gérant, un accès pour les personnes à mobilité réduite (ainsi qu'un WC) et des aménagements sous le préau couvert.

Durant l'été 2008, le Service de la gérance et des bâtiments donne mandat à une société d'acoustique pour insonoriser la partie bar de manière à ce que la clientèle du bar ne dérange pas celle qui assiste au spectacle.

Depuis lors, mis à part l'acquisition d'un piano en dépassement autorisé du budget de fonctionnement en 2006, aucune transformation, rénovation ou acquisition majeure n'a été effectuée.

Depuis pratiquement 10 ans, le Service de la culture a réussi à remplacer et à acquérir le matériel de base nécessaire au bon fonctionnement des Caves (techniques et bar) avec un budget de fonctionnement annuel de CHF 5'000.-

Le succès grandissant des Caves, l'usure normale du mobilier et du matériel, le soucis de répondre aux besoins de la clientèle et l'évolution des normes de sécurité nécessitent aujourd'hui certaines réfections, acquisitions et transformations des infrastructures des Caves pour permettre au personnel de travailler et d'accueillir le public dans de bonnes conditions.

Demande d'améliorations :

Ces améliorations comprennent la réfection de l'électricité, le remplacement des chaises, fauteuils, tables et canapés, appareils pour le bar, l'installation d'un rideau devant la scène. Ce matériel conviendra mieux aux quatre types d'utilisation de cette salle : café-concert (40 places assises + tables), concert (120 places debout), théâtre (75 places) et location (au choix du locataire). Le crédit demandé CHF 72'500.- a été voté par le CM le 25 juin 2012.

rideau de scène et réfection de l'électricité



améliorer l'équipement du bar



du mobilier mieux adapté aux différentes utilisations



Programme

Liste des 87 concerts à l'affiche des Caves en 2012 :

PROGRAMME

- 12.01 KINKY KLAUS (JAZZ)
13.01 KOTA (ROCK)
19.01 TANGO BARROS (LATIN/JAZZ)
20.01 CHAMBERS SOUL (SOUL)
21.01 VÉRONIQUE MATTANA (HUMOUR)
26.01 NICOLE LEU (CHANSON)
27.01 JAEKO (ROCK)
29.01 RÉCITAL DE CHANT (CLASSIQUE)
02.02 ANTWORX (JAZZ)
03.02 KURT SPIRIT (ROCK)
09.02 SWING AVENUE (SWING/JAZZ)
10.02 THE POSTMEN (FOLK/ROCK)
17.02 CRANE (POP/ROCK)
18.02 CARNAVAL DO BRASIL (SAMBA)
23.02 D.D. DRAG'S BAND (JAZZ)
24.02 RED LEMON (POP/ROCK)
26.02 DUO VIOLONCELLE-PIANO (CLASSIQUE)
01.03 MYRIAM DE ROUGEMONT (JAZZ)
02.03 ONESIA RITHNER (CHANSON)
04.03 LES MARS DE LA GUITARE (CLASSIQUE)
08.03 KOHAN & FERRARINI (TANGO JAZZ)
09.03 COTTON MOUNDS (ROCK)
10.03 PAGODE DA CAVES (SAMBA/PAGODE)
11.03 LES MARS DE LA GUITARE (CLASSIQUE)
15.03 BLEND (ROCK)
16.03 MISS IRMA (ROCK/METAL)
18.03 LES MARS DE LA GUITARE (CLASSIQUE)
22.03 CCF QUINTET (JAZZ/ROCK)
23.03 COSMO CITY (INDIE/POP/ROCK)
25.03 LES MARS DE LA GUITARE (CLASSIQUE)
29.03 CAPITAINE ETC... (CHANSON)
30.03 MYSTIC WINE (POP/ROCK)
19.04 LAISSE LES BONS TEMPS ROULER (SWING/BLUES)
20.04 MANSIS (INDIE/POP/ROCK)
21.04 CRONIKES ROSES ET PETITS DRAMES (THÉÂTRE)
22.04 CRONIKES ROSES ET PETITS DRAMES (THÉÂTRE)
26.04 BREL UNPLUGGED (CHANSON)
27.04 KAE SEA (POP/ROCK)
29.04 RÉCITAL DE PIANO (CLASSIQUE)
03.05 TYPIQUE SUISSE (CHANSON)
04.05 THE SCRAPYARDS (BLUES/ROCK)
10.05 ATELIER DE CHANT VARIÉTÉ DU CPM (CHANSON)
11.05 SONIC RADE (POP/ROCK)
12.05 PAGODE DA CAVES (SAMBA/PAGODE)

2012

LES CAVES

6 ROUTE DE SAUVERNY - VERSOIX - LESCAVESVERSOIX.CH

LES CAVES

6 ROUTE DE SAUVERNY - VERSOIX - LESCAVESVERSOIX.CH

- 13.05 TRIO FILIDH RUADH (CLASSIQUE)
17.05 OLIVIER MAGAROTTO TRIO (JAZZ)
18.05 MAUNOIR (ROCK)
24.05 SMELLS LIKE K SPIRIT & POISON HEIDI
25.05 COOL COOL RAIN (BLUES/ROCK)
13.09 ASAP (JAZZ)
14.09 BLUZ BROZ BLUZZ (RYTHM'N'BLUS)
20.09 MARTINE BANOUN 4TET (JAZZ)
21.09 THE SUPERSONICS (POP/ROCK)
23.09 ILAN ZAJTMANN (CLASSIQUE
- JEUNE PRODIGE DE 11 ANS)
27.09 ENVIE ZZAJ (JAZZ)
28.09 HUMAN DROP (REGGAE/DUB)
04.10 APÉRO MUSICAL
05.10 HELÈNA (POP/ROCK ITALIENNE)
07.10 DUO INAKA (CLASSIQUE)
11.10 POETAR QUANTADO (JAZZ)
12.10 USELESS (POP/ROCK)
14.10 MUSIQUE DE CHAMBRE (CLASSIQUE)
18.10 ISA (CHANSON)
19.10 ELFERYA (POP/ROCK)
20.10 VROCKAL METAL FEST 12 (MÉTAL/ROCK)
25.10 APÉRO MUSICAL
26.10 COTTON MOUNDS (POP/ROCK)
01.11 LINDA JOZEFOWSKI (JAZZ)
02.11 THEDRUNKEN LEPRECHAUNS (POP/ROCK)
03.11 SIXTIE'S SHOW (ROCK/SLOW)
07.11 MON OURS À DISPARU (MARIONNETTES)
10.11 MON OURS À DISPARU (MARIONNETTES)
11.11 MON OURS À DISPARU (MARIONNETTES)
15.11 BAÏANA SPLIT (CHANSON)
16.11 SMILE (POP/ROCK)
18.11 DUO VIOLON-PIANO (CLASSIQUE)
22.11 LE POÈTE AMOUREUX (CABARET)
23.11 FABRIZIO FERRARA (HOUSE/POP/R&B)
24.11 VROCKAL METAL FEST 13 (MÉTAL/ROCK)
29.11 DU JAZZ À LA JAVA (NOUGARO)
02.12 QUATUOR DIOSPYROS (CLASSIQUE)
06.12 CAJON-JAZZ TRIO (JAZZ)
07.12 DIAMOND BURST BAND (RYTHM'N'BLUES)
08.12 VROCKAL METAL FEST 14 (MÉTAL/ROCK)
13.12 DANS LES CORDES (JAZZ)
14.12 LARUMEUR (POP/ROCK)
20.12 ACM SWING TRIO (JAZZ)

2012

Liste des 29 reportages produits par TéléVersoix en 2012

Vous pouvez voir ces séquences ainsi que celles d'autres années, sur le site www.versoix.ch/televersoix

Février 2012 :

- L'Escalade (12'11)
- Patinoire (6'10)
- Versoix en Glace (2'30)

Avril 2012

- Bonhomme hiver 2012 (6'49)
- Derby des Bois (9'59)
- Versoix Centre-Ville, travaux (2'44)
- René Schneckeburger (25'59)

Mai 2012

- Le chocolat en fête (13'43)
- La nouvelle Aula est là (12'47)
- Les travaux de l'îlot CFF (3'50)
- Versoix en plein désert (12'49)
-

Juin 2012

- Mini papeterie (15'00)
- Caisses à savon (7'00)
- Promotions (12'00)
- Concours chiens (9'43)
- Sérénade au Maire (11'23)

Août 2012

- Versoix au septième ciel (9'37)
- Le 1er août (17'16)
- Mérites sportifs (9'46)
- Un chœur au gré des vents (7'44)

Octobre 2012

- Chantier Ilot sud (4'03)
- Fête de l'horloge (16'03)
- Kermesse (8'19)
- Gallagiu (8'27)

Décembre 2012

- Versoix Expo (10'36)
- Les pompiers paradent (11'19)
- Au trot (8'18)
- Hommage aux aînés (3'15)
- Inauguration du terrain de la Braille (3'15)

L'agenda du site versoix.ch

Durant cette année 2012, l'agenda a présenté 327 événements ouverts au public.

En plus des 87 concerts programmés aux Caves par le service de la culture, il y a eu 240 autres événements annoncés, répartis comme suit :

54 animations diverses, 61 projections par CinéVersoix, 2 conférences, 22 expos ou vernissages, 24 animations par la Bibliothèque, 41 manifestations sportives et 36 événements divers parmi lesquels figurent les séances du Conseil municipal ouvertes au public.



2012 : métamorphose 1

